

Economics School of Louvain - ESL

Economics School of Namur - ESN

La décroissance : comment les organisations de l'économie sociale peuvent-elles contribuer à cette nouvelle perspective ?

Auteur : Lolita Deflandre

Directeur : Marthe Nyssens

Lecteur : Gregory Ponthiere

Année académique 2022-2023

Master en sciences économiques – 120 crédits – Finalité spécialisée

Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont accompagnée et soutenue, chacune à leur façon, durant la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie sincèrement ma promotrice, Marthe Nyssens, pour son accompagnement, sa patience, ses conseils précieux ainsi que pour l'autonomie qu'elle m'a laissée sur ce travail.

Je remercie également mon lecteur, Gregory Ponthiere, pour le temps et l'attention qu'il accordera à ce mémoire.

Je tenais à adresser mes sincères remerciements à Sébastien Paule de la coopérative « Smart », Denis Stokkink de « Pour la Solidarité » et Éric Dewaele de « Financité », pour le temps précieux qu'ils m'ont accordé lors des interviews et l'échange enrichissant qui s'en est créé.

Merci à ma famille, mes parents, mon frère et ma belle-sœur, pour le soutien infaillible durant toutes ces années d'étude ainsi que pour la tendresse et la bienveillance dont vous avez fait preuve à mon égard, depuis toujours.

Merci aussi à mes amis et mes camarades de classe, sans qui mes études n'auraient pas été pareilles.

Finalement, je tiens à remercier mon amie Dominica et mon compagnon Mathis, pour la relecture et la correction de mon mémoire, mais également pour leur soutien constant.

Merci à toutes et à tous.

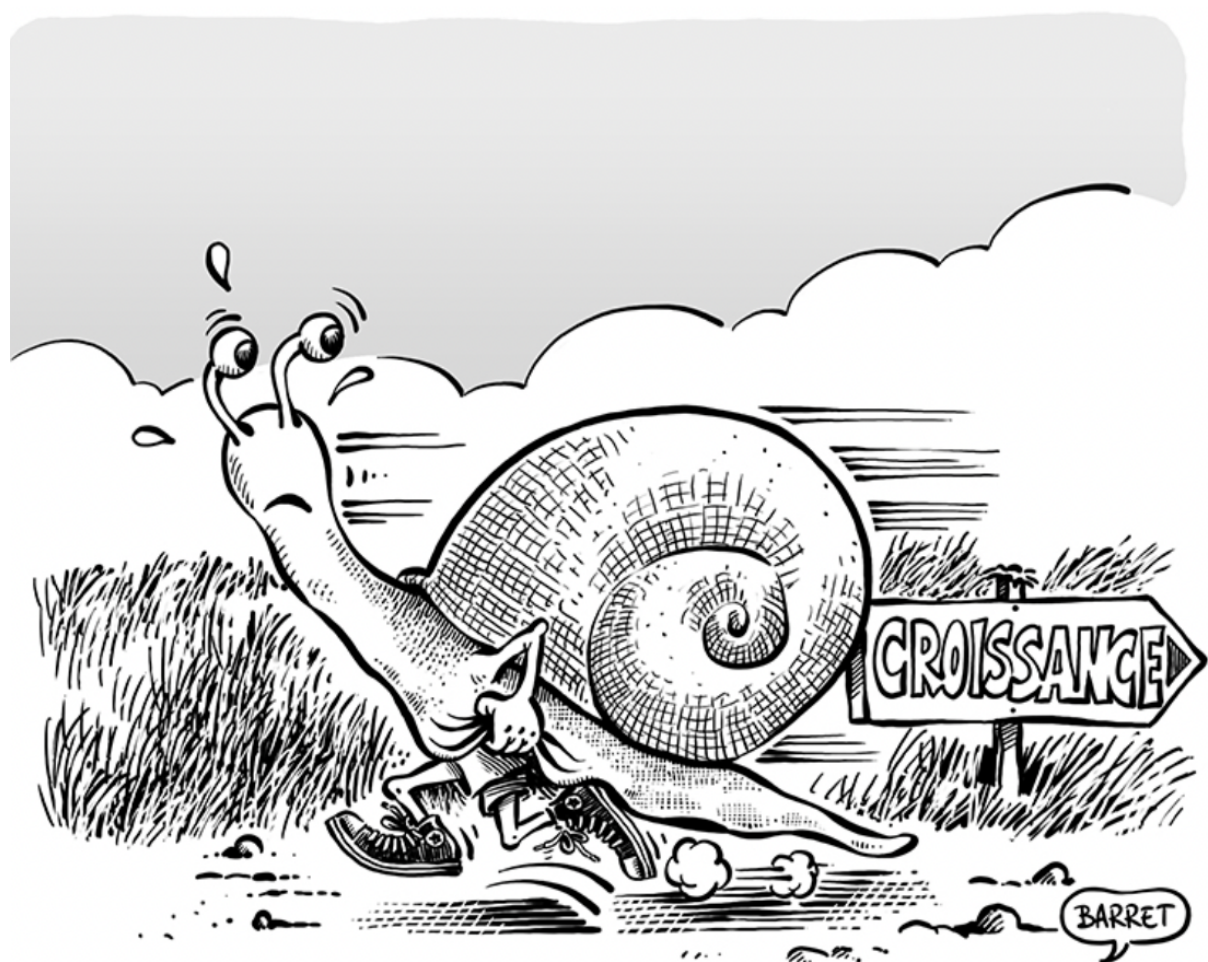


Table des matières

INTRODUCTION	4
PARTIE 1. INTRODUCTION À LA DÉCROISSANCE	6
1.1 DEFINITION GENERALE	6
1.2 LES ORIGINES DE LA DECROISSANCE	7
1.2.1 Croissance économique et PIB	7
1.2.2 Limites du PIB	7
1.2.3 Émergence du terme de la « décroissance »	8
1.2.4 Le concept de « post-croissance »	11
1.2.5 Les cinq grands axes de la décroissance	12
1.2.6 Tableau récapitulatif des cinq sources de pensée de la décroissance	16
1.3 DÉFINITION ET ENJEUX DE LA DÉCROISSANCE AUJOURD'HUI	17
1.3.1 Typologie de la décroissance	17
1.3.2 Définition moderne de la décroissance	18
1.3.3 Les valeurs de la décroissance	19
1.3.4 Les principes de la décroissance	20
1.3.5 Petit tableau récapitulatif des enjeux et principes de la décroissance	22
1.4 CONCLUSION	23
1.4.1 Points forts de la littérature	23
1.4.2 Limites de la littérature, débats et discussions	24
PARTIE 2. LES ORGANISATIONS DE DÉCROISSANCE	26
2.1 CONTEXTE GENERAL	26
2.2 LES ORGANISATIONS, DES CRÉATRICES DE VALEURS	27
2.2.1 Changement de valeurs	27
2.2.2 Création de valeur organisationnelle axée sur la décroissance	28
2.2.3 Limites	31
2.3 LES PRINCIPES ORGANISATIONNELS DE LA DÉCROISSANCE	32
2.3.1 Les principes organisationnels de la décroissance	32
2.3.2 Limites	39
2.4 LES DIMENSIONS STRUCTURELLES CLES DE L'ENTREPRISE DE DECROISSANCE	40
2.4.1 Les cinq axes de l'entreprise post-croissance	40
2.4.2 Limites	42
2.5 GRILLE DE CRITERES AXEE SUR LA DECROISSANCE	43
2.5.1 Une grille d'analyse à trois dimensions	43
2.5.2 Mise en relation des principes organisationnels avec les valeurs fondamentales de la décroissance	44
2.5.3 La grille de critères axée sur la décroissance	45
2.6 CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	46
PARTIE 3. LES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE CONTEXTE DE LA DÉCROISSANCE : ANALYSE DE CAS	48
3.1 L'ECONOMIE SOCIALE EN BREF	48

3.1.1 Qu'est-ce que l'économie sociale ?	48
3.1.2 L'entreprise sociale : définition générale	50
3.2 L'ECONOMIE SOCIALE ET LA DECROISSANCE	52
3.2.1 Convergences et divergences	52
3.2.2 L'entreprise sociale et la décroissance	53
3.2.3 Plusieurs limites	54
3.3 APPLICATION DE LA GRILLE DE CRITERES AUX ORGANISATIONS DE L'ESS	55
3.3.1 Méthodologie	56
3.3.2 Présentation et analyse des organisations	58
3.3.3 Résultats de l'application de la grille de critères	59
3.4 CONCLUSION ET LIMITES	68
Des nouvelles questions émergent...	70
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	73

Introduction

Par où commencer ce mémoire ? Peut-être en écrivant « Quelle époque ! ». Eh oui ! Sacrée époque ! Aujourd'hui, nous vivons dans un temps incertain. Nous vivons à la fois dans un monde qui évolue, qui grandit et qui ne cesse de se développer dans d'innombrables domaines : intelligence artificielle, commerce, transports, énergies, etc. Notre monde, à travers différentes facettes, ne cesse de nous surprendre chaque jour un peu plus. Toutefois, ce même monde subit aujourd'hui de grands bouleversements. Que ce soit avec la crise sanitaire, les catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique, l'épuisement des ressources, l'extinction des espèces, la crise de sens et l'éco-anxiété que ressentent les nouvelles générations, l'avenir semble instable, peu rassurant et même inquiétant. Ne serait-il pas temps d'imaginer une transition vers d'autres modes de vie et peut-être, vers d'autres économies ?

En tant qu'étudiante en économie et jeune femme de ce monde, j'ai appris à remettre en question les modèles économiques qui fabriquent nos relations, nos modes de vie, nos interactions et nos échanges, avec tout ce qui nous entoure. À l'heure actuelle, le modèle dominant capitaliste ne semble plus être approprié pour répondre aux enjeux de ce temps. En effet, la logique de croissance à tout prix qui implique toujours plus, plus de production, plus de consommation, plus d'extraction, plus d'épuisement, plus de tout. Plus et toujours plus, sans arrêt, jusqu'à quand ? Le modèle contemporain qui façonne nos échanges a été créé pour répondre aux besoins d'une époque spécifique. Aujourd'hui, d'autres besoins et enjeux ont émergé, amenant ainsi la nécessité de repenser urgemment notre modèle. C'est pour cela que ce mémoire parlera de la décroissance, concept qui ressort timidement dans les débats contemporains et qui confronte la réalité de notre système actuel avec ses propres limites, ses croyances profondes et son fonctionnement. La décroissance implique fondamentalement l'opposé du modèle capitaliste, c'est-à-dire qu'à contrario de vouloir toujours « plus », le concept décroissant prône « du moins pour du mieux ». Moins produire, moins consommer, pour vivre mieux, harmonieusement avec les environnements qui nous entourent. Cette idée rejoint la citation de Hervé Kempf qui dit « *Face à la crise écologique, il nous faut consommer moins pour répartir mieux. Afin de mieux vivre ensemble plutôt que de consommer seuls* » (Kempf, 2008). La décroissance peut apparaître comme une opportunité d'agir, de réagir, de s'élever, de se désaliéner. À l'aube des désastres économiques, climatiques et humanitaires que le monde connaît déjà, le changement profond se construit, se faufile dans les interstices de nos esprits et de nos sociétés. Mais comment la transition peut-elle se faire ?

À travers ce travail, nous voulons comprendre ce qu'est la décroissance, ce qu'elle implique et comment elle peut être mise en œuvre par les organisations. Nous organiserons notre réflexion à partir de trois grandes questions qui feront chacune l'objet de partie distincte. La première partie veut comprendre le concept de décroissance, dans sa généralité. La seconde essaye d'appréhender et d'expliquer comment sont perçues les organisations qui s'inscrivent dans ce courant décroissant. Et enfin, la dernière partie tente de comprendre, grâce à des analyses de cas, comment les organisations de l'économie sociale peuvent-elles contribuer à la décroissance.

La construction de ce mémoire se fera sur base d'une méthodologie essentiellement qualitative qui s'est appuyée sur de nombreuses études et recherches menées par des chercheurs,

professeurs, économistes et autres. Nous avons également utilisé des notes de cours, des vidéos YouTube, podcasts et conférences pour nourrir cette réflexion. Par ailleurs, dans le cadre de notre analyse de cas, nous avons utilisé des données récoltées durant des interviews semi-directives ainsi que sur les sites respectifs des organisations. Nous rappelons que les revues de littérature faites dans ce travail ne sont pas exhaustives mais établies de sorte à mieux comprendre les enjeux de la décroissance au niveau organisationnel.

Comme expliqué précédemment, ce mémoire sera structuré en trois grandes parties distinctes qui seront elles-mêmes composées de plusieurs sections. Dans la première partie, nous avons voulu comprendre la notion de décroissance de façon holistique et ainsi, introduire le concept. Pour ce faire, nous aborderons d'abord les origines de la décroissance pour comprendre son émergence et les sources de pensée qui l'ont construite. Ensuite, nous expliquerons la définition moderne de la décroissance, formulée par Timothée Parrique dans sa thèse sur le concept, ainsi que les enjeux, valeurs et principes auxquels elle se rapporte aujourd'hui. La dernière section exposera les points forts et les limites de la littérature sur la décroissance.

La deuxième partie s'articulera autour des organisations de la décroissance, dans l'objectif de comprendre les différents aspects et dimensions qui caractérisent ce type d'organisation et de parvenir à la construction d'une grille de critères axée sur la décroissance. De ce fait, nous discuterons d'abord brièvement du contexte général qui relie décroissance et organisation. Par la suite, nous aborderons trois études principales qui nous aideront à construire la grille d'analyse de ce mémoire ainsi que leurs limites respectives. Ces trois études amèneront trois visions/dimensions complémentaires des organisations de la décroissance qui se rapportent aux valeurs fondamentales, aux principes organisationnels ainsi qu'aux axes clés d'une entreprise post-croissance.

Enfin, la dernière partie portera sur la décroissance et l'économie sociale, plus précisément sur les organisations de l'économie sociale dans un contexte de décroissance. Cette dernière partie s'intéressera à la contribution des organisations sociales dans une perspective de décroissance. De ce fait, afin de comprendre comment les organisations de l'économie sociale peuvent contribuer à la décroissance, nous expliquerons d'abord ce que sont l'économie sociale et les entreprises sociales. Par après, nous nous intéresserons à la littérature qui discute des entreprises sociales en tant que candidates potentielles pour réaliser la décroissance. Pour finir, nous appliquerons la grille d'analyse préalablement construite sur trois organisations de l'économie sociale et nous discuterons des résultats dans une section finale.

Notre analyse nous confirmera l'aptitude potentielle que possèdent les organisations de l'économie sociale quant à leur contribution envers la décroissance. Toutefois, cette analyse mettra également en évidence des limites et ambiguïtés qu'il faudra, dans un futur proche, éclaircir.

Partie 1. Introduction à la décroissance

La croissance et le modèle économique dominant sont remis en question face aux multiples crises sociales, sanitaires et climatiques survenues ces quelques dernières années. Aujourd'hui, pour certains, le moment de la transition vers un autre modèle et une autre société est arrivé. Et c'est dans cette perspective que le concept de décroissance refait surface pour prendre place dans les débats contemporains. La première partie de ce mémoire tentera de donner une vision globale et générale du concept de la décroissance en analysant, tout d'abord, sa définition première, ses origines et les grandes sources de pensée qui l'ont construite. Ensuite, cette section discutera de la définition moderne et des enjeux de la décroissance en expliquant sa typologie, la définition faite par Timothée Parrique ainsi que les valeurs et principes qui se rapportent à la décroissance. Pour finir, cette section exposera les points forts et les limites de la littérature sur le concept comme conclusion.

1.1 Définition générale

Le terme « décroissance » est aujourd'hui un concept large, « un mot de combat » selon Parrique (2022), qui, pour certains, est une nécessité face aux limites planétaires, pour d'autres, remet en question la croissance économique, pourtant essentielle à nos sociétés.

Si on se réfère à la définition du Robert la décroissance est :

« 1. la décroissance est un état de ce qui décroît, 2. la décroissance est un projet politique remettant en cause la croissance économique »

La décroissance, comme projet politique est un concept récent né dans les années 2000, qui dénonce l'inadéquation entre la croissance économique et les limites biophysiques de la planète. Par ce fait, le concept prône la réduction de la production et de la consommation de biens et services dans l'objectif de préserver l'environnement. Ce mouvement de la décroissance dénonce les effets délétères de la croissance économique, d'où l'origine de son mot.

Elle trouve son origine dans plusieurs courants de pensée, issus de différentes disciplines. Lors d'une interview (Metabolism of Cities, 2021), Timothée Parrique, chercheur en économie écologique et auteur d'une thèse sur la décroissance, comparait le concept de décroissance à une maison dans laquelle on pouvait rentrer par plusieurs endroits, que ce soit par la porte d'entrée, par les fenêtres ou la porte du jardin (Metabolism of Cities, 2021). En ce sens, la décroissance est un espace de réflexion dynamique (maison) qui peut être abordé sous différents angles par une multitude de disciplines (les portes, fenêtres-) qui forment, à elles toutes, ce large concept évolutif qu'est la décroissance.

1.2 Les origines de la décroissance

Afin de comprendre où ce concept de décroissance est apparu et à quels enjeux il renvoie, nous allons d'abord nous attarder sur son émergence avant de résumer les grands courants qu'ils l'ont construit. Mais avant tout, petit rappel sur les racines du concept de la croissance économique.

1.2.1 Croissance économique et PIB

En sciences économiques, le terme de croissance économique est intimement lié à la notion de croissance du PIB (i.e. Produit Intérieur Brut). Cet agrégat qu'est le PIB, s'est développé avec l'apparition de la comptabilité nationale et représente la valeur totale de la richesse produite annuellement, c'est-à-dire, tous les biens et services produits sur le territoire national pendant une année. Le PIB est donc un indicateur économique qui reflète l'activité économique intérieure d'un pays.

Le taux de croissance économique, lui, est mesuré par la variation du PIB qui est pris comme indicateur et qui s'est imposé comme une boussole pour les sociétés modernes. Ainsi, une augmentation du PIB est généralement associée à une croissance économique positive, tandis qu'une diminution du PIB est associée à une régression de l'économie. On considère alors que les économies qui croissent et s'élargissent sont souhaitables et même désirables, pour assurer le bien-être des pays et des habitants. En mesurant la croissance économique, cet indicateur mesure donc la taille de l'économie d'un pays et sa capacité à générer de la richesse. Cette croissance économique est également associée à plusieurs avantages comme la création d'emplois, l'augmentation du niveau de vie, l'amélioration des infrastructures et des services publics. Elle contribue à soutenir le développement social et le bien-être de la population (Capital, 2022).

1.2.2 Limites du PIB

Bien qu'il soit l'indicateur économique de référence, plusieurs limites sont pointées par rapport au PIB comme seule boussole pour évaluer la prospérité d'un territoire.

Une première limite du PIB comme indicateur économique est qu'il n'estime la production que de façon sélective et donc mesure approximativement la richesse d'un pays. En effet, le PIB ne prend pas en compte les activités non monétaires, c'est-à-dire qui ne donnent pas lieu à une transaction monétaire. Le problème est que ces activités qui ne participent pas au flux monétaire d'un pays, peuvent pourtant représenter une valeur sociale importante et permettre le bon fonctionnement de la société. Par exemple, le travail bénévole, les services domestiques (secteur du care) ou la production alimentaire à domicile ne sont pas pris en compte dans le calcul du PIB. Ces activités contribuent pourtant au bien-être social et à la cohésion communautaire, mais elles restent invisibles dans les statistiques économiques traditionnelles (Jany-Catrice et Méda, 2023).

De plus, en mesurant uniquement le volume des flux monétaires d'un pays, le PIB est un indicateur quantitatif et non qualitatif. Dans ce sens, comme dirait Timothée Parrique, « l'indicateur économique ne différencie pas le néfaste du désirable » (Parrique, 2022). Par exemple, le PIB prendra en compte les emplois salariés qui raseront une forêt tandis qu'il ne considèrera pas le travail bénévole des activistes qui luttent contre la déforestation. C'est un exemple simple mais qui représente le caractère sélectif de l'indicateur et qui montre ainsi, une de ses limites principales.

Une seconde limite du PIB est qu'il ne nous dit rien sur la distribution des revenus. Le PIB mesure la production économique totale d'un pays, mais il ne donne pas d'indication sur la répartition de cette richesse entre les différents segments de la population et est de ce fait, indifférent aux inégalités existantes. Même si cet indicateur n'a pas été conçu pour nous indiquer la répartition des richesses, il est tout de même important de comprendre qu'un pays « riche » selon son PIB, peut contenir des inégalités de revenus très importantes. Par exemple, en 2022, l'Observatoire des inégalités constatait que malgré un niveau de PIB très élevé aux Etats-Unis, le coefficient de Gini montrait un niveau d'inégalités de revenus proche de celui de l'Iran ou des Philippines (qui sont des pays avec un niveau de PIB très faible) (Brunner, 2023).

Une autre limite importante quant au PIB, est qu'il ne tient pas compte de la nature et donc de la qualité de l'environnement. En d'autres termes, le PIB ne prend pas en considération la dégradation de l'environnement causée par les activités économiques humaines. Par exemple, une augmentation de la production industrielle fera augmenter le PIB sans prendre en compte les pertes potentielles et les dégradations liées à cette augmentation telles que l'augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, la déforestation et une perte de biodiversité. L'indicateur économique ne mesure donc pas la valeur des ressources naturelles épuisées et des services écosystémiques fournis par les écosystèmes. Par exemple, la déforestation pour l'expansion agricole peut augmenter temporairement le PIB en augmentant la production alimentaire, mais elle entraîne également la perte de services écosystémiques tels que la régulation climatique, la protection des sols et la biodiversité. Le fait que ces pertes ne soient pas prises en compte dans le PIB, conduit à une sous-évaluation des coûts sociaux et environnementaux associés à la croissance économique (Parrique, 2022).

Finalement, ces limites montrent que même si le PIB est un indicateur économique qui joue un rôle essentiel dans la mesure de la croissance économique d'un pays et qu'il est utilisé comme une boussole mondiale, cet indicateur trouve ses limites. Ces dernières constituent une grande partie de la critique sur la croissance économique et sont soulignées dans l'ouvrage de Timothée Parrique au sujet de la décroissance car elles font également partie de l'histoire de l'émergence du concept.

1.2.3 Émergence du terme de la « décroissance »

Jusqu'aux années 1970, la croissance économique s'est affirmée comme l'enjeu principal des sociétés parce qu'elle apparaît comme essentielle pour le développement économique et social des individus (Kallis et al., 2018). À partir de 1970 et suite à la révolution de Mai 1968 en France, des critiques antisystèmes et anticapitalistes font leur apparition. Petit à petit, on

aperçoit alors les prémices de la décroissance (Parrique, 2022) qui prendront forme à la suite de deux événements majeurs.

Le premier événement a lieu en 1972, lorsque le groupe de réflexion connu sous le nom de Club de Rome publie le livre « The Limits to Growth », également connu sous le nom de « rapport Meadows ». Les auteurs du rapport y exposent les limites de la croissance liées à la croissance démographique exponentielle et aux ressources limitées. Ils parlent alors de la possibilité d'une croissance nulle ou « stationnaire » afin d'atténuer la pression des activités humaines sur la planète et ses ressources (Jany-Catrice et Méda, 2023). Ce livre constitue l'une des premières publications qui exprime et expose des limites quant à la croissance économique perçue, jusque-là, comme la meilleure et unique voie à suivre.

En 1979, le second événement marquant dans l'émergence du concept de décroissance est la publication d'un recueil de textes écrit par l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen, qui intègre les apports de la physique dans l'économie. Dans ces textes tirés de son ouvrage « The entropy Law and the Economic Process » (1971), Georgescu-Roegen présente une théorie économique fondée sur la loi de l'entropie. Cette théorie explique que, tout comme l'énergie, les ressources naturelles se dégradent lors de leur utilisation, particulièrement dans le contexte de la croissance économique. Il intègre alors les concepts de la thermodynamique dans l'économie, en montrant que l'état de décroissance serait nécessaire pour l'activité humaine si celle-ci veut perdurer car la production s'accompagne d'une disparition irréversible de la matière et de l'énergie, ce qui signifie qu'il ne peut pas coexister une croissance « matérielle » infinie dans un monde fini (Parrique, 2022). Nicholas Georgescu-Roegen est donc l'un des premiers à intégrer les sciences naturelles dans l'économie et apportera une nouvelle approche nommée bioéconomie, mère de l'économie écologique. Et c'est au sein de ses textes que l'on va apercevoir pour la première fois le terme « declining », traduit plus tard en français par le mot « décroissance » (Froger et al, 2016).

Ces deux événements appartenant à la préhistoire de la décroissance (Parrique, 2022), qui remettent en question scientifiquement le concept même de la croissance économique, font apparaître cette nouvelle idée appelée « l'objection de croissance ». Cette nouvelle notion crée les objecteurs de croissance qui eux, s'opposent à l'augmentation continue de la consommation et de la production (Parrique, 2022). À ce moment-là, l'idée de la décroissance se réfère principalement à la réduction de la production matérielle et à sa consommation. Le terme de décroissance va apparaître dans plusieurs revues de presses, journaux et livres qui remettent en cause, discutent ou débattent la croissance économique (ex : La Nef (1973), Foi&vie (1974), etc., voir Parrique (2022)). Ainsi, il est important de retenir que les années 1970 seront des années primordiales pour l'émergence de la décroissance puisqu'un grand nombre d'auteurs contemporains défendront le concept en s'appuyant sur des ouvrages publiés à cette époque-là.

Par la suite, au début des années 1980, l'économie écologique apparaît, avec comme père fondateur, l'économiste Herman Daly qui fut l'élève de Nicholas Georgescu-Roegen. Ce nouveau domaine se crée par l'association d'économistes et de penseurs écologiques qui forment progressivement un domaine distinct de l'économie de l'environnement et des ressources que l'on a nommé l'« économie écologique » (Gelin, s.d). Cette approche

interdisciplinaire reconnaît la finitude et la vulnérabilité de l'environnement, revendiquant ainsi la nécessité de prendre en compte les limites et les capacités de régénération des écosystèmes de la planète. L'économie écologique est un élément important dans l'histoire de l'émergence de la décroissance car elle fera partie d'une des principales sources de pensée du concept. En effet, cette discipline remet en question la notion d'une croissance infinie dans un monde où les ressources naturelles sont limitées, finies (Froger et al, 2016).

À ce moment-là, la notion de "décroissance" reste peu développée même si l'idée s'étend sous d'autres appellations jusqu'au début des années 2000 où le terme va progressivement se populariser. En effet, le concept de l'objection de croissance se transforme en décroissance, élargissant ainsi le concept à la prise de conscience qu'il ne faut pas juste arrêter la croissance économique, il faut aussi rétrécir la taille de l'économie (Parrique, 2022).

Finalement, c'est en 2002 que le concept de la décroissance tel qu'on le connaît aujourd'hui va émerger. Le terme de la décroissance arrive en France lors d'un colloque organisé à Paris, intitulé « Défaire le développement, refaire le monde ». Dès lors, le terme va prendre de l'ampleur et va être approprié par plusieurs mouvements anti-développementiste ou post-développementiste et sera utilisé comme slogan activiste. Il sera également utilisé par la revue française « S!lence », dans un dossier thématique « la décroissance soutenable et conviviale ». En 2006, il y aura même un parti politique français pour la décroissance qui sera créé (Duverger, 2020). À partir des années 2000, la décroissance ne signifie plus seulement « moins » (réduction de la consommation et de la production) mais également « plus » (de relations sociales, de bonheur, etc.). Avant, l'objection de croissance faisait référence à une réduction, maintenant, la décroissance fait référence à l'émancipation d'un modèle, d'une économie qui n'est plus souhaitable (Parrique, 2022) et qui est rejetée.

En outre, le mouvement de la décroissance continuera de se diffuser à travers l'Europe via des conférences données dans diverses villes telles que Barcelone, Venise, Budapest mais aussi via des ouvrages, des revues, des programmes politiques, une littérature scientifique et bien d'autres. La décroissance s'élargit et dépasse complètement la simple stratégie écologique pour devenir une nouvelle vision de la société, basée sur des valeurs comme l'autonomie, la suffisance, la convivialité, le partage, la coopération, etc. Cette nouvelle vision est associée aujourd'hui au concept de post-croissance (expliqué par la suite). La décroissance est un mouvement qui se répand et qui finit par arriver sur les autres continents pour s'y développer et se complexifier sans toutefois se populariser véritablement. Aujourd'hui, la décroissance refait surface dans les débats et les médias, notamment avec l'apparition du livre de Timothée Parrique « Ralentir ou périr » qui décortique la décroissance de son émergence à aujourd'hui pour en donner une nouvelle définition (voir section 1.3.2).

Ainsi, la décroissance telle qu'on l'évoque aujourd'hui est le fruit de plusieurs décennies de recherches, débats, critiques, objections, activisme, remises en question et réflexions. En passant de l'objection de croissance à la redéfinition d'une société future, la décroissance a développé une critique solide du modèle économique existant et propose le projet d'une société alternative basée sur des nouvelles valeurs qui la guide. La décroissance est un concept multifacette qui a évolué dans le temps et qui remet, actuellement, l'importance d'une transition plus que nécessaire dans un monde en péril au cœur des débats.

1.2.4 Le concept de « post-croissance »

Le concept de post-croissance apparaît un peu après la décroissance et se développe par le biais de plusieurs livres qui seront publiés dans les années 2000 comme par exemple « Prosperity without growth » de Tim Jackson (2009) ou bien encore « Managing without growth » de Peter Victor, etc. (Parrique et Devaureix, 2021). Pour la définir, un groupe de chercheurs nommé « La Chaire Prospérité & Post-croissance » a mentionné la post-croissance comme étant « un projet de société au sein duquel la poursuite de la croissance économique est mise de côté, au profit du bien-être social et environnemental » (Chaire prospérité et post-croissance, s.d.). Bien que les concepts de décroissance et post-croissance ne possèdent pas de véritable différence théorique, la post-croissance est plutôt perçue comme « ce vers quoi la société tendra au moyen de la décroissance ». En d'autres termes, la post-croissance est une sorte d'utopie qui a été élaborée avec la décroissance et qui désigne « l'entrée dans une ère que nous ne connaissons pas et que nous ne pouvons nommer, si ce n'est par référence à celle que nous quittons » (Chaire prospérité et post-croissance, s.d.). Dans son ouvrage, Timothée Parrique (2022) explique la notion de post-croissance comme « une société alternative construite sur de nouvelles valeurs » (Parrique, 2022, p.87). En effet, la décroissance, elle, est un processus de transformation qui amènera notre économie actuelle vers une autre économie, que l'on peut qualifier de post-croissante selon Parrique (2022) car ce serait une économie qui fonctionnerait selon les valeurs associées à la décroissance (que nous verrons par la suite). Cette économie serait ainsi le modèle économique d'une société post-croissance (société basée sur une économie post-croissante).

Pour donner une idée un peu plus précise sur la notion de post-croissance et de comment elle est perçue, Banerjee et al. (2021) imaginent une nouvelle économie politique à travers quatre transformations importantes de notre modèle actuel qui existeraient dans une société post-croissance.

Tout d'abord, la première transformation concerne le passage de l'accumulation à celui de la distribution. En ce sens, la transition vers une société de post-croissance implique de passer d'un modèle basé sur l'accumulation de richesses, encouragé par le capitalisme et les marchés, à un modèle axé sur la distribution équitable des ressources. Cela signifie que le bien-être collectif ne serait plus défini uniquement par la croissance économique, mais par la capacité et la volonté de partager les richesses, de manière juste.

Une société de post-croissance impliquerait une seconde transformation qui nous ferait passer de l'extraction à la restauration. En effet, dans l'utopie de la post-croissance, il est essentiel de passer d'une économie axée sur l'extraction de ressources naturelles non renouvelables à une économie qui favorise la restauration de l'environnement. Cela implique une dématérialisation de l'économie, où la consommation et la production sont repensées pour réduire la dépendance aux ressources naturelles limitées. Les subventions aux industries extractives doivent être repensées pour favoriser la régénération plutôt que la dégradation écologique.

La troisième transformation impliquerait de prôner la coopération plutôt que la compétition. Les êtres humains ont une longue histoire d'évolution coopérative, et il est essentiel de rétablir

cette valeur fondamentale dans une perspective de post-croissance. Les entreprises doivent partager leurs technologies et leurs ressources pour résoudre les problèmes environnementaux et sociaux. Une économie basée sur la coopération favorise le bien-être collectif et réduit les effets destructeurs de la compétition.

Pour finir, une quatrième transformation se ferait en passant du consumérisme à la suffisance. Dans une perspective de post-croissance, la société s'éloigne du consumérisme aveugle et se tourne vers la suffisance. Les lockdowns liés à la pandémie ont montré que les comportements de consommation peuvent être repensés, mettant l'accent sur le partage, la réutilisation, la régénération et le recyclage. Les entreprises devraient passer d'un modèle centré sur la vente de produits à un modèle axé sur la satisfaction des besoins essentiels et la gestion à long terme des actifs pour le bien-être de la société (Banerjee et al., 2021)

La notion de post-croissance est donc une vision de société qui sera en quelque sorte le résultat d'une transition par la décroissance. La société de post-croissance, elle, fait référence au projet de société qui quitterait « l'ère de croissance » (Collin-Lachaud et al., 2022).

1.2.5 Les cinq grands axes de la décroissance

À travers son évolution, la décroissance s'est fondée sur un ensemble de grandes critiques établies depuis plusieurs années, autour de la croissance économique. Flipo (2015) va réunir ces grandes critiques et nous propose de les structurer en cinq axes de pensée : écologique, anthropologique, bioéconomiste, démocratique et enfin, spirituel. Ces différentes sources de pensée de la décroissance se rejoignent toutes autour d'une objection, celle de la société de croissance économique (infinie).

- Source écologique

Tout d'abord, l'axe **écologique**, qui se rapporte à l'environnement, les écosystèmes, le respect du vivant et de la biodiversité, critique la croissance par le constat d'une corrélation positive entre la dégradation des écosystèmes et l'augmentation de la croissance du PIB.

En 1990, la courbe environnementale de Kuznets apparaît, montrant ainsi qu'au-delà d'un certain niveau de PIB, la pression écologique diminue ce qui signifie que la croissance économique commence à se « verdir ». En amenant l'espoir de réconcilier l'économie avec l'écologie, cette découverte va faire naître le concept de croissance verte ainsi que la notion de découplage qui lui est associée, c'est-à-dire lorsque deux variables corrélées cessent d'évoluer proportionnellement l'une à l'autre et plus précisément dans le cas de la croissance verte, lorsque ce phénomène se réalise entre la variable économique (PIB) et la variable environnementale. Bien que certains économistes deviennent optimistes et que le discours de la croissance verte se propose comme réponse aux limites environnementales de la croissance du PIB, le découplage qui s'y rapporte possède plusieurs limites. Par exemple, le fait qu'on ne parle que du carbone, que le découplage soit souvent temporaire au lieu d'être permanent, qu'on ne comptabilise pas les importations, etc. (Parrique, 2022). De plus, au-delà du fait qu'il y ait des problèmes quant au découplage prôné par la croissance verte, il y a surtout des obstacles

qui empêcheront certainement un découplage absolu et permanent entre l'environnement et l'économie tels que l'augmentation des dépenses énergétiques liées à une économie basée sur des énergies renouvelables, les effets rebonds, les limites du recyclage et bien d'autres (voir Parrique, 2022, *Un découplage improbable* p.68-90).

Selon cette source de pensée, la croissance est incompatible avec le respect de l'environnement, et la survie des écosystèmes, car elle rend les économies trop gourmandes, trop dévastatrices par rapport aux ressources limitées de la terre. Bien qu'il y ait des alternatives moins énergivores et plus propres, l'axe écologique de la décroissance pense que cela ne sera pas suffisant tant que le modèle économique dominant restera dans cette même logique de croissance et d'accumulation de profits.

- Source bioéconomiste

Secondement, on identifie l'axe **bioéconomiste** dans lequel la critique de la croissance est construite à partir de l'observation de plusieurs faits. Le premier phénomène est le ralentissement progressif de la croissance des économies développées. En effet, depuis les années 1960, la croissance économique mondiale diminue progressivement, et n'a plus jamais atteint le pic de 1964 (cf. Annexe 1) (World Bank, 2021). Le second phénomène est la dépendance des économies industrialisées envers les ressources limitées. Le système économique des pays industrialisés fonctionne indéniablement grâce à l'utilisation et à l'exploitation des ressources naturelles, qui malheureusement, se raréfient de plus en plus.

Au-delà de ces deux phénomènes incontestables, il y a plusieurs chercheurs- économistes tels que Malthus ou bien encore Jevons qui ont abouti au résultat que la croissance ne pouvait pas durer, notamment à cause des limites de la productivité technique ou bien de la raréfaction des ressources. En effet, d'une part, l'économiste et démographe Thomas Malthus critique la croissance démographique en expliquant que la croissance de la population humaine a tendance à augmenter de façon exponentielle, tandis que la production alimentaire ne peut croître que de manière arithmétique. En conséquence, il prédit que la population finirait par dépasser les ressources disponibles pour la soutenir, entraînant ainsi des crises de subsistance, de la famine et d'autres problèmes sociaux. D'autre part, William Stanley Jevon, économiste britannique du XIXe siècle, connu pour le concept de « paradoxe de Jevons » (aussi appelé « effet rebond »), critique la croissance sur base du constat que l'efficacité dans l'utilisation des ressources, comme l'énergie, pourrait en fait entraîner une augmentation de la consommation globale plutôt qu'une diminution, engendrant ainsi un effet rebond, c'est-à-dire que les améliorations technologiques qui visent à économiser les ressources pourraient limiter l'impact positif sur l'environnement à cause de l'augmentation de la consommation.

Finalement, cet axe de critique fait référence aux nombreux travaux réalisés par des chercheurs qui ont tous abouti à la conclusion que la croissance telle que nous la connaissons aujourd'hui, ne pouvait pas durer dans le temps, de par ces phénomènes de raréfaction ainsi que par la théorie de l'entropie expliquée par l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen. La décroissance est alors un fait observable (Flipo, 2015).

- Source anthropologique

L'axe suivant est celui de **l'anthropologie**. Ici, la critique de la croissance se situe dans le fait que, dans l'histoire de l'humanité, il y a eu des sociétés primitives qui ont réussi à gérer de façon durable (ou en tout cas, respectueuse) leur environnement sans aucune notion de croissance ou bien, grâce à des économies stationnaires (Kallis et al., 2018). De ce fait, certains anthropologues ont remis en question les visions occidentales de la croissance et du développement, en mettant en avant des sociétés traditionnelles et autochtones qui vivent de manière durable dans leur environnement depuis des générations. Ces anthropologues ont mis en évidence les connaissances et les pratiques de ces sociétés qui pourraient offrir des leçons importantes pour la construction d'une société post-croissance (Flipo, 2015).

Par ailleurs, cet axe permet deux choses. D'une part, la source anthropologique remet en question la supériorité de la modernité associée à la croissance. En effet, les grandes économies modernes sont aujourd'hui celles qui sont perçues comme des modèles à suivre à tout prix. Toutefois, ces grandes économies sont aussi celles qui polluent et détériorent le plus l'environnement comme les Etats-Unis et la Chine, les deux plus grandes économies au monde, qui accumulent à elles seules environ 45% des émissions de CO₂ au niveau mondiale (Climtate consulting, 2023). L'axe anthropologique souligne le fait que certaines sociétés "primitives" ont réussi à gérer durablement leur environnement sans recourir à la science moderne (Flipo, 2015).

D'autre part, en s'inscrivant dans le pluriversalisme, l'axe anthropologique perçoit les modes de vie humains comme le résultat de différents rapports au monde et à la nature, variant à chaque époque. De ce fait, plusieurs anthropologues et auteurs ont développé des idées sur la nécessité de repenser notre rapport à la nature, aux ressources et à notre modèle économique en promouvant des valeurs telles que la simplicité volontaire, la coopération, la relocalisation de l'économie et la convivialité dans nos rapports au monde.

Pour conclure, ce qui nourrit fondamentalement le concept et le discours de la décroissance dans cette source de pensée, c'est ce constat que la croissance (économique) n'a pas été un pilier pour toutes les sociétés et qu'il est possible, dans un certain contexte, de vivre dans une société qui ne dirige pas son économie vers la croissance¹. Il apparaît alors pertinent de pouvoir s'ouvrir au débat d'une société qui est différente et qui se détacherait de la croissance économique sans que cela n'effraye les individus. Cet axe peut en quelque sorte se trouver rassurant car il rappelle des fondamentaux dans l'histoire de l'existence de l'Homme, que ce soit par rapport aux sociétés sans croissance ou aux divers rapports que l'humain a eu dans le temps vis-à-vis de son environnement et de la nature.

¹ Dans cette même perspective, Elinor Ostrom a démontré que l'absence de modernité (et de croissance économique) n'était pas un obstacle à la gestion durable de l'environnement (Flipo, 2015). En effet, Ostrom a étudié de nombreuses communautés et sociétés traditionnelles à travers le monde qui s'occupaient principalement de biens communs (i.e. ressources naturelles, espaces partagés) et qui ont réussi à gérer efficacement leurs ressources sans recourir à des mécanismes de marché ou à une gestion centralisée de l'Etat. En développant des systèmes de gouvernance locale et de prise de décision collective pour réguler l'utilisation des ressources communes, Ostrom a montré que certaines communautés ont réussi à éviter l'épuisement des ressources et à maintenir leur durabilité pendant plusieurs générations (Cours UCL, Économie sociale et transition écologique et sociale – LECS02330)

- Source démocratique

Le quatrième axe de la décroissance est **démocratique**. Cet axe critique la croissance car il l'accuse de réduire le débat public à un débat de gestionnaire (Flipo, 2015). En effet, cette approche critique la croissance en mettant en lumière le fait que les politiques de croissance réduisent le débat public à des discussions techniques sur les moyens à mettre en œuvre, tout en négligeant les fins à atteindre. L'axe démocratique de la décroissance s'intéresse donc à la qualité du débat public et à la nécessité de susciter un débat constructif remettant en question les paradigmes établis, ce qui est un rôle que le concept de développement durable ne joue plus désormais.

L'idée est de raviver l'engagement, l'agitation et l'opposition nécessaire pour reconstruire un espace public dans lequel les questions cruciales sont discutées en profondeur. Cela requiert de prendre le temps de débattre, et donc, d'introduire un ralentissement économique qui permette de se pencher véritablement sur les enjeux.

Parmi les arguments démocratiques contre la croissance, Ivan Illich souligne que la croissance effrénée de la vitesse dans divers domaines entraîne des inégalités croissantes, comme en témoigne l'exemple des diplômes. Les inégalités de vitesse se manifestent dès lors que les revenus varient, de même que la capacité à faire face aux dépenses courantes. L'idée que la croissance réduit les inégalités et favorise le progrès en enrichissant tout le monde ne considère seulement les moyens matériels, sans considérer leur impact global sur la liberté individuelle (Flipo, 2015).

Ainsi, bien que la croissance puisse initialement conduire à des progrès, à terme, elle peut entraîner la régression de tous les autres au profit de la liberté de quelques-uns. La conversion de toutes les choses et les pratiques sociales en valeur monétaire fournit désormais un critère objectif aux actions humaines, ce qui leur ôte la possibilité de façonner consciemment leurs propres institutions. En d'autres termes, la croissance économique aveugle impose sa logique à tous les aspects de la société, limitant ainsi les choix démocratiques et les possibilités d'autodétermination des individus (Flipo, 2015).

- Source spirituelle

Pour finir, le dernier grand axe de la décroissance est **spirituel**. La critique de la croissance est faite à travers la mise en évidence de la crise de sens que traversent les sociétés modernes. En effet, selon cette approche, la quête de croissance et de profit a mené les individus à se perdre entre leurs envies, leurs besoins essentiels et secondaires ainsi que la réalité des choses. Aujourd'hui, la quantité d'informations engendrerait des contradictions profondes chez les humains : à la fois sauver la planète et la détruire pour satisfaire nos besoins et nos envies. La source spirituelle pense la décroissance comme une déconstruction intérieure et personnelle, qui permettrait aux individus de s'émanciper et se désaliéner de l'emprise des obligations qu'engendre l'idéologie capitaliste, c'est-à-dire la domination des travailleurs par les détenteurs de capitaux mais aussi ce qu'entraîne le capitalisme comme la surconsommation, le travail au détriment des travailleurs (anxiété, peu de temps libre, dégradation des relations humaines et

environnementales, etc.). La décroissance promeut une forme de simplicité volontaire² (terme exprimé par Saint François d'Assise), qui signifie en résumé « vivre mieux avec moins », c'est-à-dire se concentrer sur des valeurs essentielles dans sa démarche existentielle (ex : épanouissement personnelle) et qui prône une réduction intentionnelle et consciente de la consommation matérielle (Flipo, 2015).

1.2.6 Tableau récapitulatif des cinq sources de pensée de la décroissance

Tableau 1 : Les cinq sources de pensée de la décroissance

<u>Source de pensée</u>	<u>Critique de la croissance</u>	<u>Caractéristique de la décroissance</u>
Écologique	Dégradation des écosystèmes et de la biodiversité liée à la croissance du PIB. Le découplage entre croissance économique et impact environnemental a des limites.	Respect de l'environnement, réduction de la pression sur les écosystèmes, transition vers des modes de production moins gourmands en ressources, promotion d'une économie circulaire et d'un mode de vie durable.
Bioéconomiste	La croissance économique mondiale ralentit progressivement et dépend des ressources limitées. Les théories comme le paradoxe de Jevons remettent en question la durabilité de la croissance.	Remise en question de la croissance infinie dans un monde fini, recherche de modes de production et de consommation soutenables, adaptation aux limites des ressources naturelles.
Anthropologique	Les sociétés traditionnelles et autochtones ont montré qu'une économie sans croissance est possible et durable. L'obsession de la modernité et de la croissance doit être remise en question.	Reconnaissance de la diversité des modes de vie humains, valorisation des connaissances et pratiques des sociétés traditionnelles, reconsidération du modèle de développement basé sur la croissance.
Démocratique	La croissance réduit le débat public à des discussions gestionnaires, négligeant les questions essentielles. La croissance économique limite les choix démocratiques et la liberté individuelle.	Réhabilitation du débat public et de l'engagement citoyen, promotion d'une démocratie participative et délibérative, remise en question des dogmes économiques.
Spirituelle	La quête de croissance et de profit mène à une crise de sens dans les sociétés modernes. La croissance aveugle aliène les individus et les déconnecte de leurs besoins essentiels.	Recherche de sens et de bien-être intérieur, simplicité volontaire, désaliénation de l'idéologie capitaliste, valorisation de l'épanouissement personnel plutôt que de l'accumulation matérielle.

Ces cinq grandes sources de la décroissance sont les courants de pensée principaux où la critique de la croissance a émergé. Lorsque la croissance a été remise en question par ces cinq axes, les grands arguments de la décroissance sont nés. En effet, qu'ils soient philosophes, économistes, démocrates ou spirituels, plusieurs chercheurs ont indépendamment constaté qu'il

² La simplicité volontaire (ou sobriété volontaire, heureuse) est un mode de vie consistant à réduire intentionnellement sa consommation. D'un point de vue spirituel, l'objectif serait de mener une vie plus centrée sur des valeurs essentielles telles que le partage, la solidarité, la coopération dans le but d'améliorer la véritable qualité de vie (qualité éthique).

y avait des limites dans la poursuite de la quête de la croissance infinie. D'un point de vue plus philosophique, nous pourrions dire que ces grandes critiques soulèvent une question de désaliénation et de conscientisation.

De la désaliénation car l'Homme est depuis longtemps l'objet et le rouage de la machine économique. Il n'est plus maître ni de son corps (exploitation par le travail) ni de son esprit (désinformation/trop d'informations). Par ce fait, au stade présent de ce travail, nous pourrions penser que la décroissance se voudrait être un moyen de se désaliéner de l'idéologie de la croissance.

Pour ce qui est de la conscientisation, depuis de nombreuses années, de multiples chercheurs tentent de nous alerter sur l'urgence de la situation climatique, animale et humaine. Les alertes rouges sont apparues à travers le monde, que ce soit par l'observation des dégradations environnementales, des droits de l'Homme bafoués, de la disparition d'espèces animales et végétales, etc. L'espoir de la décroissance serait qu'elle éveille et réveille les esprits, nous replace au cœur de nos actes et nous invitent à avancer vers des horizons plus sobres et plus durables. L'être humain est une priorité car il a été le déclencheur de bon nombre de catastrophes. Si la décroissance parvient à replacer l'humain dans son contexte, il semble apparaître alors en la décroissance un outil prometteur d'un meilleur équilibre entre les besoins de l'Homme et ceux de son environnement. Véritable transition, la décroissance semblerait être une réponse adéquate aux actes de chacun au quotidien. Conclusion utopique voire rapide ? la question reste ouverte. À la fois oui, car nous voulons sortir du système actuel pour aller vers une société plus sobre en équilibre avec la nature, c'est-à-dire mettre en place une transition qui sera longue et difficile. Et à la fois non, car la décroissance est un projet qui prend en compte la réalité de la vie. Il n'est plus possible de continuer sur le chemin de la société moderne capitaliste (nous l'avons vu avec les diverses critiques de la croissance) au risque de périr, il faut donc prendre un grand tournant, et pourquoi pas celui de la décroissance ?

1.3 Définition et enjeux de la décroissance aujourd'hui

1.3.1 Typologie de la décroissance

Selon sa typologie, la décroissance, en tant que concept, s'étend à la fois comme domaine d'étude et à la fois comme domaine d'action.

Comme domaine d'étude car la décroissance est, aujourd'hui, un concept académique ressemblant à un immense champ qui comprend des centaines d'articles scientifiques, des recherches, mémoires, thèses, des courants de pensée et des disciplines diverses et variées. En effet, un grand nombre de disciplines et de domaines de recherche se sont appropriés la décroissance pour l'étudier à travers leur propre perspective. La littérature au sujet de la décroissance est donc très abondante et s'agrandit de plus en plus, au fur et à mesure que les enjeux sociétaux se précisent. Cette riche littérature a également été le fruit de nombreuses

conférences internationales et désormais, des cours universitaires³ sur la décroissance sont organisés dans certains pays.

La décroissance comme domaine d'action car elle est devenue un vaste domaine où l'on agit. Après s'être développée scientifiquement, elle provoque désormais des nouveaux débats qui donnent, pour certains, naissance à de nouvelles pratiques, de nouveaux principes. Que ce soit au niveau de l'objection de croissance, de la décroissance ou de la post-croissance, des mouvements et groupes se construisent autour de ces idées et réfléchissent à une nouvelle ère. Nous prendrons simplement l'exemple que Timothée Parrique a cité dans son ouvrage sur la décroissance (p. 182), qui reprend le rapport de l'IPBES qui considère désormais la décroissance comme une voie potentielle pour un futur plus durable et soutenable. La décroissance se discute et son action s'étend même jusqu'à des organisations de transition importantes telles que l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) et le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (Parrique, 2022).

1.3.2 Définition moderne de la décroissance

Après des décennies de recherches, débats, discussions et controverses autour du sujet, Timothée Parrique a regroupé les grands débats et grands axes de la décroissance pour établir une définition du concept au regard de la littérature. Sa définition se base sur quatre grandes caractéristiques : la décroissance est « (1) *une réduction de la production et de la consommation pour alléger l'empreinte écologique* (2) *planifiée démocratiquement* dans (3) *un esprit de justice sociale* et dans (4) *le souci du bien-être* » (Parrique, 2022, p.15). Dans son ouvrage, Parrique (2022) explique les différentes parties de sa définition par des phénomènes concrets.

Tout d'abord, la décroissance est (1) une réduction de la production et de la consommation. Cette première caractéristique (qui est la base principale du concept) implique qu'une économie en décroissance produirait et consommerait moins dans l'objectif de réduire son empreinte écologique et ainsi, faire perdurer la santé environnementale de la planète. La décroissance ne signifie pas une réduction jusqu'à un seuil nul, mais une réduction qui permet d'arriver à un seuil inférieur à celui d'aujourd'hui, dans le but que l'économie soit écologiquement soutenable (et respecte les limites naturelles de la biocapacité de la terre). Ensuite, cette décroissance doit (2) se planifier démocratiquement, c'est-à-dire qu'elle doit se faire par la concertation et la décision participative de divers acteurs tels que les pouvoirs publics, les entreprises, les consommateurs et producteurs, etc. Cette planification démocratique permettrait de prévoir, contrôler, anticiper et organiser la transition vers un modèle plus en accord avec les enjeux actuels. La décroissance peut donc être perçue comme le résultat attendu d'une transition intentionnelle et voulue qui vise à décroître pour « guérir » notre économie. La décroissance vise à s'intégrer dans (3) un esprit de justice sociale, ce qui implique la mise en place du principe d'équité demandant à chacun de contribuer selon sa situation. En ce sens, Parrique (2022) explique que ce sont, par exemple, les consommateurs dont l'empreinte écologique est la plus lourde qui devront réduire leur consommation en priorité. Cette caractéristique de la

³ Nouveau cours intitulé « Théories et politiques de la décroissance » est organisé à Sciences Po Paris en 2011 (Parrique, 2022)

décroissance fait donc référence au partage plus équitable des budgets écologiques (tout le monde doit avoir assez pour soutenir ses besoins, et les pays riches à grande empreinte écologique se doivent d'aider les pays pauvres en leur donnant les ressources nécessaires à leur bien-être). Pour finir, cette décroissance doit aussi se faire dans (4) le souci du bien-être, c'est-à-dire que cette réduction de la production et de la consommation doit également se faire dans l'objectif de rendre les individus plus heureux, plus épanouis, grâce à des services essentiels de qualité.

Pour finir, cette définition de la décroissance met en évidence quatre grands aspects d'une stratégie globale de transition. Une stratégie qui permettrait une économie plus démocratique et donc participative, qui permettrait aussi moins de pauvreté et d'inégalités ainsi qu'une qualité de vie plus solide face aux divers chocs sociétaux (Parrique, 2022).

De ce fait, la décroissance n'étant pas une fin en soi, elle est un moyen d'arriver à une économie qui fonctionne différemment, sur base des valeurs de la décroissance. Cette nouvelle économie transformera certainement la société dans laquelle elle s'opèrera. C'est pourquoi nous parlons aussi de la « post-croissance » dans le débat de la décroissance. Étant donné que ces derniers vont de paires, Parrique (2022) ajoute une deuxième partie dans sa définition sur la décroissance qui fait référence à cette fin attendue, la post-croissance (qui avait déjà été expliqué au début de ce travail) : « *[cette décroissance va vers] une économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance* » (Parrique, 2022, p.15).

Cette définition moderne montre que la décroissance est un concept, un mouvement, une idée, une transition, une stratégie qui est à la fois construite et déconstruite (de la croissance) par différents courants de pensée, par différentes idéologies mais surtout par un grand constat, qui est celui de l'incompatibilité entre les sociétés de croissance et la survie de notre monde (autant du point de vue animal que végétal et même humain).

1.3.3 Les valeurs de la décroissance

La définition moderne de la décroissance nous a montré les points principaux de la décroissance qui composent à la fois sa stratégie et ses valeurs (Parrique, 2022).

Dans l'ensemble, les valeurs de la décroissance sont centrées sur la promotion d'une société écologiquement durable et équitable qui donne la priorité au bien-être de tous les individus et à la santé de la planète. Les grandes valeurs qui peuvent être soulignées dans la littérature et qui ont été reprises dans la définition moderne de la décroissance sont la durabilité écologique, la démocratie, la justice sociale et le bien-être. Ce sont en quelque sorte les quatre points de repère de la décroissance.

En effet, la **durabilité** est l'une des valeurs clés de décroissance, car elle souligne l'importance de vivre dans les limites écologiques de la planète afin de la protéger, elle et ses ressources. En ce qui concerne la **démocratie**, la décroissance a souligné la nécessité d'appliquer un processus de prise de décision démocratique qui implique tous les membres de la société pour façonner l'avenir de leurs communautés. La **justice sociale**, est aussi une valeur de la décroissance, car

le mouvement appelle à une répartition plus équitable des ressources afin de réduire les inégalités sociales causées par la croissance économique. De plus, le **bien-être** est également une valeur fondamentale de la décroissance, car elle insiste sur le fait que la priorité de notre société doit être orientée vers le bien-être humain, plutôt que vers la croissance économique et la maximisation du profit. La décroissance se concentre sur l'objectif d'offrir une vie saine et épanouissante à tous, toujours dans une optique d'harmonie avec la nature (Parrique, 2022) et de soutenabilité écologique.

Certes, les valeurs de la décroissance ne sont pas nouvelles à nos oreilles. Toutefois, la décroissance est l'un des premiers mouvements et concepts qui prône ces valeurs ensemble, de façon explicite.

1.3.4 Les principes de la décroissance

Après avoir abordé les valeurs principales de la décroissance, nous allons également passer en revue quelques-uns de ses principes fondamentaux (pratiques plus concrètes, règles d'action).

Avant tout, dans une conférence donnée par le TIESS OLT en 2022, Yves-Marie Abraham, professeur de management à Montréal, déclinait la décroissance en trois points fondamentaux qui se rapportent chacun aux valeurs de la décroissance (mises entre parenthèse).

La décroissance se traduit par :

- **Produire moins (Durabilité écologique)**

Selon son concept et sa définition, nous le savons désormais, la décroissance suggère de réduire la production pour mettre fin à la catastrophe écologique. La décroissance reconnaît les limites biophysiques, économiques et politiques de la croissance et soutient que la croissance et la durabilité s'excluent mutuellement. L'objectif est d'assurer un niveau de vie décent pour tous et de respecter les limites de la planète, tout en réduisant les matériaux, les ressources et l'énergie mobilisés et en générant moins de déchets. Pour y parvenir, vous devez produire ce dont vous avez vraiment besoin pour survivre (notion de suffisance) et revenir au concept de survie. Cela signifie remettre en question, aliéner ou abolir la logique d'accumulation du capital inhérente aux entreprises capitalistes. La décroissance veut favoriser une production autonome dans laquelle les individus produisent pour eux-mêmes en utilisant les ressources disponibles localement. Cette autonomie pourrait se faire à travers une réduction globale du temps de travail rémunéré (TIESS OLT, 2022).

- **Partager plus (Justice sociale et bien-être)**

Deuxièmement, la décroissance suggère de rendre nos moyens de subsistance plus partagés. Fixer des limites de consommation strictes soulève des questions morales et accroît les inégalités. Par conséquent, nous devons repenser la propriété privée et privilégier la propriété

à usage plutôt que le profit. Le partage doit s'étendre aux animaux et à la nature, en recherchant l'harmonie avec tous les êtres vivants (TIESS OLT, 2022).

- **Décider ensemble (Démocratie)**

Troisièmement, la décroissance met l'accent sur la nécessité de déterminer collectivement les limites de la production et le partage des moyens de subsistance. Cela implique une démocratisation des institutions politiques et économiques. Selon Yves-Marie Abraham (2022), les organisations doivent rompre avec des macro-systèmes pour retrouver une véritable autonomie et se relocaliser. Les décisions doivent être prises ensemble sur base de l'idéal commun de liberté, et non pas sur des préférences individuelles. Pour finir, les décisions doivent surtout être prises en fonction des normes de suffisance qui sont préalablement déterminées de façon collective (TIESS OLT, 2022).

Au-delà de cette déclinaison en trois points, il existe d'autres principes qui sont associés au concept de la décroissance. En effet, dans leurs recherches, Banerjee et al. (2021) ont identifié quatre principes de la décroissance qui offrent des pistes pour repenser notre modèle économique actuel et réorienter nos sociétés vers une approche plus durable et équitable.

Tout d'abord, il y a le principe de « **frugalité abondante** » qui consiste à veiller à ce que les besoins fondamentaux de chacun, comme la nourriture, les vêtements, le logement et la santé, soient équitablement satisfaits. Cette approche vise à garantir que les besoins fondamentaux de chaque individu soient satisfaits tout en favorisant le bonheur et le bien-être personnel grâce à la réalisation d'objectifs de vie non matériel. Cela implique de réévaluer nos priorités et de trouver des formes d'épanouissement qui ne reposent pas uniquement sur la consommation matérielle, mais sur des relations sociales riches de sens et la recherche d'un mode de vie plus sobre, plus simple (Banerjee et al., 2021).

Un autre principe clé de la décroissance est la « **convivialité** », qui s'inspire des travaux d'Ivan Illich. La convivialité s'oppose à la productivité industrielle et met l'accent sur les avantages sociaux des technologies qui servent le bien commun. Contrairement aux technologies industrielles qui favorisent la dépendance au marché, détruisent l'environnement et ont des objectifs étroits, les outils conviviaux, tels que le vélo, peuvent être facilement adaptés à divers usages choisis par les individus. Ils favorisent le bien-être éco-social et contribuent à une société plus équilibrée et durable (Banerjee et al., 2021).

La décroissance prend également le « **care** » très au sérieux. Les pratiques sociales qui favorisent le bien-être quotidien de la famille, de l'amitié, du quartier, de la communauté et du pays sont considérées comme des piliers vitaux pour un monde post-croissance viable. Cependant, dans notre société actuelle, ces aspects sont souvent négligés et économiquement sous-évalués. Les universitaires écoféministes soulignent que les femmes jouent un rôle central dans la prestation de soins et que cette forme de travail non rémunéré doit être réévaluée. Ils soutiennent que les modèles de croissance actuels perpétuent l'inégalité entre les sexes et donnent la priorité aux activités industrielles destructrices par rapport aux activités infirmières.

Ainsi, la décroissance remet en cause cette hiérarchie et apporte une vision d'égalité dans les soins (Banerjee et al., 2021).

Un autre aspect important de la décroissance est la « **relocalisation** » des activités économiques. Cela implique de favoriser la production et la distribution locales, de réduire les chaînes d'approvisionnement longues et de promouvoir le partage des connaissances et des compétences. L'objectif est de réduire notre empreinte écologique en diminuant la dépendance aux ressources mondiales et en encourageant une plus grande autonomie locale (Banerjee et al., 2021). Pour finir, les décisions doivent surtout être prises en fonction des normes de suffisance qui sont préalablement déterminées de façon collective (TIESS OLT, 2022).

Ces principes de décroissance visent à repenser notre mode de vie et nos systèmes économiques en promouvant la prise de décision démocratique, l'autonomie, la production pour l'usage plutôt que le profit, les formes de vie partagées et collaboratives, et la qualité plutôt que la quantité. Ils questionnent également la hiérarchie entre le travail rémunéré et le travail de soins, soulignant l'importance de reconnaître et de valoriser le travail de soins dans notre société.

Il existe d'autres concepts radicaux liés à la décroissance qui incluent la prise de décision démocratique, l'autonomie, la production pour l'usage, le travail volontaire plutôt que salarié, le don et le troc plutôt que le partage des profits, le partage des ressources communes et des formes expérimentales de vie collaborative. Tous ces concepts diffèrent des activités différentes, des formes d'énergie différentes, des relations différentes, des rôles de genre différents et des relations différentes avec le monde non humain (Banerjee et al., 2021).

Selon le paradigme de la décroissance, en adoptant ces principes, nous pouvons envisager une transition vers une société plus harmonieuse. Il convient toutefois de noter que la transition vers une société de décroissance nécessite des changements profonds dans nos mentalités, nos politiques et nos structures économiques, ce qui est un défi majeur.

1.3.5 Petit tableau récapitulatif des enjeux et principes de la décroissance

Il est important de noter que les principes et enjeux cités dans ce travail ne sont pas exhaustifs car la décroissance est un concept qui évolue chaque jour, nourrit d'une multitude de disciplines. Toutefois, en établissant une revue de la littérature générale sur le sujet, nous voulions mettre en évidence quelques grands principes et enjeux du concept dans le but d'organiser la compréhension sur le sujet de la décroissance. De ce fait, dans une économie de décroissance, il y aurait les principes suivants :

Tableau 2 : Quelques principes de la décroissance

• Réduction de la consommation et de la production : réduction de notre consommation d'énergie et de matière afin de réduire l'empreinte écologique et les inégalités sociales
• Redistribution des richesses : redistribution équitable des richesses pour réduire les inégalités sociales afin que chacun puisse vivre une vie digne
• Relocalisation de l'économie : encouragement de la production et la consommation locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports et stimuler l'emploi local
• Redéfinir le travail : redéfinition du travail, y compris les activités bénévoles, artistiques, écologiques, éducatives et de soins pour promouvoir des formes de travail qui contribuent à la société et à l'environnement. Réduire le temps de travail
• Sobriété énergétique : favoriser la réduction de la consommation d'énergie, en particulier la promotion d'un mode de vie modeste et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables
• Démocratie participative : encourager tous les citoyens à participer activement aux décisions qui affectent leur vie et leur environnement
• Promouvoir le bien-être : promouvoir le bien-être individuel et collectif en harmonie avec l'environnement, plutôt que la croissance économique

1.4 Conclusion

1.4.1 Points forts de la littérature

Dans ce travail, nous rappelons que la revue de la littérature sur la décroissance n'est pas exhaustive car cette dernière est très large car elle est nourrie de centaines de recherches, articles et ouvrages sur le sujet. Toutefois, nous allons tenter d'énoncer certains points forts de la littérature sur la décroissance dans cette section.

Tout d'abord, la littérature fait une critique profonde et radicale du modèle économique dominant qui est basé sur la croissance. En effet, elle remet en question tout le système économique moderne en montrant les limites auxquelles nous faisons face actuellement, telles que la biocapacité de la terre, la crise de sens, les inégalités sociales et animales, etc.

Toutefois, elle est bien plus qu'une simple critique, car elle est aujourd'hui un espace dans lequel on remet en question la société actuelle, la place de l'Homme dans cette société et dans l'environnement, à travers une multitude de sources de pensée. Avec cette littérature riche et ouverte, la décroissance est une notion multidisciplinaire qui s'agrandit de jour en jour car elle peut être pensée dans tous les milieux, tous les domaines, toutes les activités et toutes les

interactions. Avec son champ interdisciplinaire, la littérature permet d'explorer les enjeux de la décroissance sous différents angles et de mobiliser des connaissances et des compétences variées. Elle permet également de dépasser les concepts de croissance verte ou de développement durable, qui sont reconnus comme étant encore trop ancrés dans ce schéma d'idéalisation de la croissance infinie (Parrique et Devaureix, 2021).

Par ailleurs, la décroissance replace l'être humain au cœur du changement en prônant son implication dans la démocratie directe. En effet, la décroissance se veut être un moyen pour parvenir à rendre possible l'harmonie « heureuse⁴ » entre les êtres vivants et l'environnement, dans le souci du bien-être de tous. Ceci implique une véritable intégration des individus dans les processus de décision et dans les initiatives locales. Dans cette perspective, les individus (re)deviennent responsables de leurs actes, et de leur propre vie. C'est aussi comme cela que la décroissance permet la désaliénation, car elle suggère de redonner la liberté aux individus d'être eux-mêmes, d'être conscients d'eux et des autres dans un environnement qui est le leur et dont ils doivent prendre soin.

Pour finir, un des grands points fort de la littérature est qu'elle apporte une solution alternative de la société. Comme expliqué précédemment dans ce travail, la société actuelle traverse une crise de sens qui se lie notamment au fait que les individus se sentent bloqués, dépourvus d'avenir dans un système qui détruit chaque jour un peu plus la nature, les animaux et par extension, l'espèce humaine. Comment trouver un véritable sens lorsque tous les jours, nous apprenons qu'une nouvelle catastrophe naturelle s'est produite et a fait des dégâts irréparables ? Qu'une guerre s'est déclarée ? Qu'une espèce animale a disparu ? La société est en crise car elle ne s'y retrouve plus. C'est alors que la décroissance apporte enfin un élan d'espoir. Une vision alternative de la société, qui permettrait aux individus d'œuvrer ensemble avec solidarité, partage, équité, sobriété et respect de soi, des autres et surtout, de la nature. Œuvrer ensemble pour revenir à l'essentiel. La littérature de la décroissance dépasse la vision economiciste du monde et propose un retour au simple, au naturel pour parvenir à construire des modes de vie durables et harmonieux. Faire tout cela sans faire de détour, en utilisant les progrès et toutes les avancées de notre époque dans un autre but que celui de la croissance et du profit, en ayant le souci de rétablir l'équilibre naturel (et animal).

1.4.2 Limites de la littérature, débats et discussions

La littérature sur la décroissance est abondante et en évolution permanente, mais elle a des limites importantes à prendre en compte.

Premièrement, l'absence de consensus est une caractéristique de la décroissance en tant que mouvement à multifacettes. Les objectifs, les moyens et les méthodes pour parvenir à la décroissance varient selon les auteurs et les visions, rendant difficile l'établissement d'une approche unifiée. Par ailleurs, certains sujets liés à la décroissance sont encore peu explorés en termes de faisabilité, d'efficacité et d'impact. Par exemple, la délocalisation et la réduction du temps de travail nécessitent une analyse approfondie pour évaluer leur impact sur différents

⁴ Le bien-être profond des individus et de la nature est une préoccupation de la décroissance. On entendra même parler de la décroissance heureuse (dans le « *Plaidoyer pour une décroissance heureuse* » de Kallis et al. (2023)).

domaines de la société. La décroissance peut aussi parfois être critiquée pour son caractère utopique et son manque de réalisme face aux enjeux économiques, politiques et sociaux contemporains. Certains estiment que la décroissance ne propose pas de solutions pratiques et réalisables pour résoudre les problèmes actuels et qu'au contraire, la décroissance dégraderait la situation en rejetant le modèle dominant.

Ensuite, la littérature sur la décroissance est souvent centrée sur les pays développés et ne prend pas toujours en compte les enjeux spécifiques des pays du Sud, tels que la pauvreté, la faim, la malnutrition et la dégradation de l'environnement. La décroissance ne sera pas partout la même et ne sera pas appliquée de la même façon, c'est certain.

Une autre limite est que la décroissance est un concept évolutif, qui dépend de la situation contextuelle, ce qui limite son analyse et ses hypothèses dans le futur. On ne peut pas être certain des répercussions de la décroissance, et la littérature sur le sujet omet de préciser ce détail. Des arguments solides sont nécessaires pour que le concept soit accepté par le grand public, mais il faut surtout être transparent, ne pas oublier de mentionner l'incertitude et l'inconnu qui se trouve derrière cette promesse de transition. Il est important de souligner que ces limites ne remettent pas en question l'importance de la réflexion sur la décroissance, mais mettent plutôt en évidence les aspects qui nécessitent davantage d'attention, de recherche et de débat pour développer des approches viables et inclusives. La décroissance est encore aujourd'hui au stade de concept, bien que plusieurs projets puissent y être associés, elle n'est pas concrètement observée et mise en place.

Finalement, si l'on veut construire une nouvelle économie sur base d'un modèle de décroissance, il faut à la fois le conceptualiser, l'étudier et l'analyser dans une perspective macro-économique pour pouvoir définir, collectivement, des politiques d'ensemble. Il faut également reproduire ces étapes dans une perspective micro-économique car les enjeux de la décroissance sont aussi liés aux décisions personnelles des individus, qui font des choix en fonction de leur condition et situation personnelle. Il est nécessaire de prendre la décroissance sous différents angles (l'économie, l'écologie, la démocratie, la justice, etc.) afin d'avoir une vision d'ensemble, un recul et une approche holistique de chaque enjeu.

Partie 2. Les organisations de décroissance

En critiquant la croissance et le modèle économique dominant, la décroissance implique des changements profonds dans les esprits, les modes de vie mais surtout dans le fonctionnement des activités commerciales et des entreprises (Hankammer et al, 2021). C'est pourquoi, la deuxième partie de ce mémoire tentera de nous expliquer comment sont perçues les organisations dans une perspective de décroissance, autrement dit, cette section veut analyser la décroissance et ses implications dans le contexte organisationnel à travers trois études récentes et principales sur le sujet. Pour ce faire, tout d'abord, cette section exposera brièvement le contexte général. Ensuite, les organisations seront expliquées et appréhendées en tant que créatrices de valeurs à travers une étude sur la création de valeur organisationnelle axée sur la décroissance. Les limites de l'étude présentée seront exposées juste après. Par la suite, la section expliquera les différents principes organisationnels de la décroissance, basés sur une autre étude importante qui possède également plusieurs limites. Par après, la section abordera une étude qui porte sur cinq axes clés de l'entreprise post-croissance ainsi que ses limites. Pour finir cette section, nous présenterons une grille de critères axée sur la décroissance, construite sur base des trois études présentées précédemment dans l'objectif de clarifier notre compréhension des organisations dans une perspective de décroissance. Il y aura ensuite une brève conclusion de cette partie.

2.1 Contexte général

Aujourd'hui, aucune preuve n'a été apportée montrant que l'activité économique pouvait être suffisamment dissociée des impacts environnementaux pour permettre une croissance économique durable (Parrique, 2022). Par conséquent, il est nécessaire de repenser les économies existantes afin d'éviter un effondrement des fondements écologiques. Cette réorganisation du système économique impliquera des transformations socio-économiques profondes pour les entreprises (Hinton, 2021). En considérant la décroissance comme un moyen de transition vers une société plus juste (équitable, inclusive) et durable, les entreprises devront réussir à respecter les limites écologiques de la planète et devront s'aligner aux principes décroissants. Toutefois, c'est encore loin d'être le cas. Par exemple, dans leur article, Banerjee et al. (2021) prennent l'exemple du « Dow Jones Sustainability Index » qui évalue les performances des entreprises sur base de critères de durabilité. Cet index définit une entreprise durable comme étant « une entreprise qui vise à accroître la valeur actionnariale à long terme en intégrant des opportunités de croissance économique, environnementale et sociale dans ses stratégies d'entreprise et commerciales (Banerjee et al., 2021). En prenant cet exemple, les auteurs montrent que même si les entreprises veulent investir dans la durabilité écologique, la croissance économique reste l'idéologie dominante pour ces organisations, les éloignant ainsi des voies de « post-croissance ». Dès lors, on se demande « à quoi devraient ressembler des entreprises dans les économies post-croissance et quels types de caractéristiques doivent-elles avoir (ou ne pas avoir) pour être socialement et écologiquement durables ? » (Hinton, 2021).

2.2 Les organisations, des créatrices de valeurs

Dans cette section, nous allons aborder une première dimension de l'organisation de décroissance, à savoir les valeurs fondamentales de la décroissance auxquelles elle contribue ou joue au moins un rôle.

2.2.1 Changement de valeurs

Selon Froese et al. (2023), les bouleversements importants sur le plan socio-économique induits par la décroissance sont étroitement liés à la manière dont les organisations comprennent et mettent en pratique la création de valeur. Qu'elle soit matérielle, sociale, écologique ou autre, la valeur créée par les organisations est perçue différemment selon ce qui nous semble être important ou non. En d'autres termes, la valeur peut être définie comme la perception d'un besoin fondamental par un acteur et peut être mesurée à travers des aspects esthétiques, psychologiques, physiologiques, utilitaires et monétaires (Upward et Jones, 2015). Dans le contexte organisationnel, on parle de la valeur perçue par les parties prenantes de l'organisation, c'est-à-dire un ou plusieurs individus, internes ou externes, qui affectent ou sont affectés par les décisions prises par l'organisation. De ce fait, il faut savoir comment ces parties prenantes perçoivent la valeur de l'organisation, dans quel sens l'entreprise crée de la valeur pour eux et de quel type de valeur parle-t-on (Froese et al., 2023).

Dans une approche tournée vers la décroissance, les organisations doivent faire face à un changement de valeurs au sein de leur structure et de leurs agents. Tout d'abord, Nesterova (2021) explique qu'il est important de percevoir l'organisation, en tant que telle, d'une manière différente. En effet, une entreprise est, fondamentalement, une entité sociale qui comporte des êtres humains qui agissent ensemble. En considérant l'entreprise comme étant d'abord une formation sociale, guidée et animée par des humains, nous sortons de la forme réductrice de l'entreprise traditionnelle comme étant uniquement un maximisateur de profit (Nesterova, 2021). Ensuite, la forme concrète de l'entreprise, à savoir sa forme juridique sera moins importante car ce qui compte, dans une perspective de décroissance, c'est ce que fait l'entreprise en tant que communauté, comment elle le fait et dans quel but (Nesterova, 2021).

Le changement de valeurs doit se faire au cœur même de l'organisation, c'est-à-dire, chez les individus. Nesterova (2021) donne des exemples de ce que signifierait un changement de valeurs orienté vers la décroissance, en citant des valeurs fondamentales telles que la coopération, la responsabilité, l'appartenance, la solidarité, la simplicité, la suffisance et bien d'autres valeurs qui font partie du large spectre de la décroissance. Cependant, le changement de valeurs qui se produit chez les individus (dans leur conscience) peut ne pas être directement visible dans l'organisation puisque tout changement prend du temps. Finalement, Nesterova (2021) nous donne un premier aperçu de ce que devrait être une organisation de décroissance en la définissant comme « *une communauté de personnes qui s'efforcent de gérer consciemment et intentionnellement leur entreprise d'une manière pro-environnementale, pro-sociale et pro-humaine, reflétant ainsi les prémisses clés de la décroissance, c'est-à-dire ses orientations environnementales et sociétales et un changement de valeurs* » (Nesterova, 2021).

2.2.2 Création de valeur organisationnelle axée sur la décroissance

Au-delà des valeurs inhérentes aux individus et de celles qui portent les projets des organisations, la décroissance implique la création de valeur organisationnelle⁵ qui ne soit pas liée à la croissance. En discutant le changement de valeurs et en s'appuyant sur l'article de Cosme et al. (2017) intitulé « Évaluation du discours sur la décroissance : un examen et une analyse des propositions académiques en matière de politiques sur la décroissance », Froese et al. (2023) ont proposé trois critères d'évaluation afin de mesurer la contribution des organisations vis-à-vis de la décroissance. Ces trois critères correspondent à trois valeurs fondamentales de la décroissance : **1. la durabilité écologique, 2. l'égalité locale et mondiale, 3. la convivialité et la participation.**

La première valeur fondamentale qui fait référence à **la durabilité écologique**, met l'accent sur la nécessité de préserver et de restaurer les écosystèmes naturels de la Terre, ainsi que sur la nécessité de réduire notre empreinte écologique globale. La durabilité écologique reconnaît les limites de la planète en termes de ressources naturelles, de capacité d'absorption des déchets et de régénération des écosystèmes. Elle promeut des modes de production et de consommation respectueux de l'environnement, en minimisant les impacts négatifs sur les écosystèmes et en favorisant l'utilisation efficace des ressources.

Ensuite, **l'égalité locale et mondiale** est une valeur qui souligne l'importance de réduire les inégalités tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale. Elle remet en question les structures socio-économiques qui créent des disparités économiques et sociales profondes. Cela signifie réduire les écarts de richesse et de pouvoir entre les individus et les communautés, ainsi qu'entre les pays du Nord et du Sud. L'égalité locale et mondiale vise à promouvoir une répartition plus équitable des ressources, des opportunités et des avantages de manière à répondre aux besoins fondamentaux de tous, tout en préservant l'équité sociale et en évitant l'exploitation.

Et pour finir, la troisième valeur fondamentale de la décroissance qui se rapporte à **la convivialité et à la participation**, fait référence à la création de liens sociaux solides et à la promotion de la participation démocratique dans les décisions qui affectent la vie des individus et des communautés. La convivialité implique de favoriser des relations basées sur la confiance, la coopération et la solidarité plutôt que sur la compétition et l'individualisme. Elle met en avant l'importance d'un quotidien plus orienté sur des relations interpersonnelles significatives, le partage et l'entraide mutuelle. On parle aussi de création de valeur collaborative dans laquelle les organisations intègre activement les consommateurs et les utilisateurs dans le processus de création (Hankammer et al., 2018). La participation démocratique, elle, signifie que les individus et les communautés ont la possibilité de participer activement aux processus de prise de décision et de production qui les concernent, en reconnaissant que les décisions économiques ont des implications politiques et sociales (Froese et al., 2023).

⁵ La création de valeur organisationnelle au sein des organisations de l'économie dominante peut être définie comme les performances réalisées par une entreprise en termes de qualité de son management et de son fonctionnement (Cappelletti et Khouatra, 2002).

Dans le contexte organisationnel, Pansera et Fressoli (2021) expliquent ces trois valeurs fondamentales via le prisme de l'innovation, c'est-à-dire, en suggérant que les organisations de décroissance doivent amener et proposer des innovations technologiques et sociales qui se rapportent aux trois valeurs mentionnées précédemment. Tout d'abord, les organisations de décroissance sont axées sur la durabilité écologique car elles doivent offrir des innovations qui doivent être "aptées à réduire l'impact écologique ». Ensuite, les organisations de décroissance ciblent l'égalité locale et mondiale car leurs innovations doivent être "structurellement disponibles de manière égalitaire ». Et enfin, la dernière grande valeur qui concerne la convivialité et la participation se rapporte aux organisations dont les innovations (3) "renforcent l'autonomie et la convivialité » (Pansera et Fressoli, 2021).

Avec cet angle de vue, les entreprises, dont les activités affectent ou contribuent d'une manière ou d'une autre les trois valeurs susmentionnées, sont des potentielles créatrices de valeur au sens de la décroissance. Les auteurs soulignent l'importance de comprendre ces trois valeurs fondamentales comme des valeurs reliées qui peuvent être vecteur les unes des autres (ex : en instaurant un processus de décision démocratique, cela peut contribuer à la participation qui elle-même contribue à l'égalité locale). Ces valeurs fondamentales peuvent être conçues comme des grands axes connectés de la décroissance d'un point de vue organisationnel. Afin d'appuyer ces propos, Froese et al. (2023) ont d'abord défini le modèle de création de valeur organisationnelle axé sur la décroissance comme étant « un modèle qui décrit une situation contextuelle qui est perçue comme problématique par les parties prenantes orientées sur la décroissance ; et il décrit les activités fondamentales et les implications d'une solution à ce problème contextuel qui peut être appliquée de manière répétée dans une multitude de manières, de situations, de contextes et de domaines. Par exemple, le partage peut être perçu comme une solution (partielle) à l'utilisation inefficace des ressources inactives dans les sociétés aisées ».

Ensuite, à partir de cette définition, les auteurs ont établi une revue systématique de la littérature sur des études de cas et de la décroissance et ont synthétisé 39 modèles d'affaires durable en sept groupes de modèles axés sur la décroissance compte tenu des trois valeurs fondamentales. Ils apportent, pour chacun des groupes, une proposition théorique de création de valeur axée sur la décroissance (cf. Annexe 2).

Pour reprendre les explications de Froese et al. (2023), le premier groupe « **surmonter la dynamique de la croissance économique** » vise à prévenir la croissance indésirable et la marchandisation excessive tout en répondant aux besoins des clients et en finançant des normes écologiques et sociales élevées. Les modèles de ce groupe intègrent des décisions stratégiques qui réduisent l'empreinte écologique globale tout en promouvant une répartition plus juste des ressources pour répondre aux besoins de tous. Ils cherchent également à favoriser des relations sociales basées sur la confiance et la coopération plutôt que sur la compétition. Selon Froese et al. (2023), ce groupe est donc associé aux trois valeurs fondamentales de la décroissance.

Le second groupe « **engager les consommateurs dans une prosumption axée sur la suffisance** » regroupe des modèles qui encouragent les consommateurs à devenir des acteurs actifs et conscients dans la production ainsi que la consommation en les impliquant dans des activités productives. Ils favorisent également des expériences orientées vers la convivialité et

la suffisance telles que la production collaborative, l'éducation participative, etc. Ces modèles mettent l'accent sur la valeur d'utilisation plutôt que sur la valeur marchande des biens et services. De ce fait, ce groupe est associé à la valeur de la convivialité et à la participation mais aussi à la durabilité écologique car la suffisance contribue à réduire la consommation et la production.

Le troisième groupe « **Unissez les forces dans une collaboration enrichissante et mutuelle** » comprend les modèles qui prônent la collaboration et la coopération entre les différents acteurs pour répondre collectivement aux défis sociaux et environnementaux. Ils visent à redistribuer le pouvoir et les ressources de manière équitable et à promouvoir la solidarité et les soins. Ils s'opposent aux structures centralisées et mondialisées qui entravent la participation locale et la prise de décision collective. C'est pourquoi ce groupe est associé aux valeurs d'égalité locale et mondiale mais aussi de convivialité et participation.

Le quatrième groupe « **Égalité des inégalités** » met l'accent sur la satisfaction des besoins sociaux et la répartition équitable du pouvoir, des moyens et des opportunités. Les modèles de ce groupe cherchent à réduire les inégalités sociales et économiques en ciblant les populations défavorisées et en leur fournissant un accès équitable aux produits et services dont ils ont besoin via notamment la canalisation des ressources et des soutiens institutionnels vers ces populations. Ce groupe s'aligne donc sur la valeur fondamentale de la décroissance basée sur l'égalité locale et mondiale selon Froese et al. (2023).

Le cinquième groupe « **Créativité ouverte et décentralisée** » encourage la créativité collective et l'accès ouvert aux ressources pour favoriser des solutions durables et réparables. Les modèles du groupe permettent aux individus et aux organisations de participer activement au processus de création et de partage de connaissances pour minimiser les impacts négatifs sur les écosystèmes en rendant les technologies sociales et matérielles accessibles aux individus, en fonction de leurs besoins premiers. Ces modèles contribuent à la valeur de la décroissance axée sur la convivialité et participation.

Le sixième groupe « **Rétrécissement, ralentissement et prolongation des cycles de ressources** » se concentre sur la réduction de l'impact environnemental de la production et de la consommation en rendant les processus plus efficaces en termes de ressources. Les modèles de ce groupe visent à prolonger la durée de vie des produits, à réduire la production de déchets et la consommation d'énergie et de matériaux ainsi qu'à promouvoir des pratiques de consommation plus responsables et axées sur la suffisance. De ce fait, ce groupe est directement relié à la valeur de durabilité écologique.

Le dernier groupe « **Gouvernance démocratique, ciblée et transparente** » met en évidence la démocratie et la participation dans la prise de décision organisationnelle. Les modèles de ce groupe visent à impliquer activement les parties prenantes dans les processus de gouvernance, à promouvoir la transparence et à rechercher un consensus autour des objectifs sociaux et écologiques communs. C'est avec cette approche que le septième groupe contribue à la valeur de la convivialité et participation.

Pour finir, ces groupes nous montrent différentes approches pour intégrer les valeurs de la décroissance dans les pratiques et structures organisationnelles. Ce qui est important de noter ici c'est que les modèles de création de valeur peuvent se combiner, se juxtaposer et que l'intérêt dans tout ça est de parvenir à contribuer à la décroissance via ses nombreuses portes d'entrée. Il faut absolument comprendre et analyser le contexte de chaque organisation de façon générale et holistique afin de pouvoir comprendre où elle contribue à la décroissance, à quel(s) niveau(x) et où sont ses limites. Ces modèles de création de valeur peuvent être proposés aux organisations ou bien étudiés en fonction des pratiques mises en place. N'oublions pas que la décroissance est un concept, une idée, un mouvement politique et économique qui doit être considéré comme un moyen de transition vers un « mieux avec moins », dans le but d'éviter l'imposition de contraintes radicales par la suite.

L'approche de modélisation conçue par Froese et al. (2023) peut être considérée comme un outil de navigation et de détection permettant d'identifier les initiatives visant à concrétiser la décroissance dans la pratique. Il est important de souligner que cette collection de modèles n'est jamais définitive. Dans ce cas-ci, elle encourage les recherches futures à affiner, confirmer ou réfuter les modèles existants tout en ajoutant de nouveaux exemples. Ainsi, cette approche de modélisation contribue à un processus dynamique de recherche, de représentation et de mise en pratique d'une société de décroissance (Froese et al., 2023).

L'essentiel de tout cela est que la création de valeur organisationnelle axée sur la décroissance s'aligne sur la durabilité écologique, l'égalité à l'échelle locale et mondiale ainsi que sur la convivialité et la participation. *« Plutôt que de simplement ajouter de nouveaux biens matériels au monde, la création de valeur axée sur la décroissance consiste à désencombrer sélectivement le monde social et à s'engager collectivement, de manière créative et politique, pour réaliser les valeurs fondamentales de la décroissance, en collaboration avec les autres »* (Froese et al., 2023).

2.2.3 Limites

Bien que l'étude de Froese et al. (2023) offre une meilleure compréhension du rôle des organisations dans une société de décroissance et qu'elle ouvre des voies pour les recherches futures, leur étude n'est pas exhaustive et possède plusieurs limites. En effet, la théorie de la création de valeur axée sur la décroissance est encore en cours de développement et demande une exploration plus approfondie avant d'être appliquée. De plus, la valeur, en tant que telle, dépend des conceptions subjectives des individus/parties prenantes, ce qui demande une attention toute particulière lors des conclusions. Par ailleurs, les modèles établis par Froese et al. (2023) ne sont pas standardisés et pourraient certainement évoluer par la suite, ce qui empêche des résultats totalement prévisibles. Ces modèles fonctionneront aussi différemment selon le contexte local et les pratiques socio-culturelles qui affectent l'organisation. Finalement, les résultats de l'étude mettent en évidence le stade de développement du concept de décroissance au niveau des organisations mais offrent déjà diverses perspectives intéressantes pour des recherches futures.

2.3 Les principes organisationnels de la décroissance

Afin d'apporter une dimension supplémentaire à la compréhension de l'organisation de décroissance, nous allons désormais aborder plusieurs principes organisationnels qui correspondent à des moyens, des règles d'action qu'une organisation pourrait intégrer dans un contexte de décroissance ou bien pour s'aligner davantage avec le concept. (Il faut analyser ces principes en fonction des pratiques réelles de l'organisation)

2.3.1 Les principes organisationnels de la décroissance

Sur base d'une revue de la littérature sur la décroissance et des modèles d'affaires durables, Hankammer et al. (2021) ont trouvé onze principes qui peuvent être perçus comme des voies principales à suivre pour les organisations qui se rapprochent de la décroissance et qui veulent s'aligner avec ce concept pour transitionner vers l'ère de la post-croissance. Ces principes sont à la fois des suggestions à améliorer et à la fois des affirmations dans le but d'apporter des réponses quant au(x) comportement(s) qu'adoptent ou devraient adopter les organisations qui veulent ou s'alignent déjà en partie avec la décroissance. Il est important de noter que dans cette section, nous nous basons uniquement sur la revue de la littérature établie par Hankammer et al. (2021) qui regroupe différents arguments provenant eux-mêmes d'une grande littérature qui reprend diverses recherches et études menées par un grand nombre d'auteurs. Chaque principe expliqué provient de plusieurs références qui sont simplement citées dans ce travail et se distinguent par une double parenthèse.

1. Réorientation de l'activité vers l'environnement et la société

Le premier principe est que les organisations qui s'approchent de la décroissance visent à réorienter leur activité vers l'environnement et la société. Ce principe découle de l'idée que les organisations devraient cesser de se concentrer sur la maximisation des profits pour donner la priorité aux besoins réels des communautés et de l'environnement.

Effectivement, dans un contexte de décroissance, les organisations sont motivées par une mission sociale et cherchent à répondre aux "besoins réels" plutôt qu'à favoriser la croissance ((Johanisova et Wolf, 2012)). La réussite de ces entreprises est mesurée de manière différente, en évitant l'externalisation des coûts dans une société de décroissance ((Schneider et al., 2010)). Maintenir une taille d'entreprise plus petite est privilégié, ce qui permet des contacts et liens plus directs avec les employés et les clients, favorisant ainsi la qualité des produits et services ainsi que le maintien des valeurs et de l'éthique de l'entreprise ((Bocken et Short, 2016 ; Liesen et al., 2015)). Un positionnement de niche et une stratégie de croissance organique⁶ peuvent être adoptés pour réduire la pression de croissance des entreprises ((Hörisch, 2015 ; Liesen et al., 2015)). Certains modèles d'affaires axés sur la suffisance peuvent nécessiter une croissance sélective pour déplacer des organisations plus néfastes pour l'environnement, mais il est essentiel de prendre en compte la répartition équitable des bénéfices entre les parties prenantes

⁶ La croissance interne - ou croissance organique - correspond au développement de l'entreprise par la mobilisation de ses ressources internes : son savoir-faire, ses compétences, ses ressources financières, etc. Elle se distingue de la croissance externe qui correspond à l'acquisition de structures existantes.

et de placer les intérêts de l'environnement et de la société au-dessus des intérêts financiers ((Bocken et Short, 2016 ; Wells, 2018)).

2. Promotion de l'acceptation sociétale de la pensée décroissante

Le second principe se rapporte aux faits que les organisations qui abordent la décroissance promeuvent l'acceptation sociétale de la pensée décroissante. Ce principe suggère que les organisations devraient activement promouvoir et éduquer le public sur la décroissance comme une alternative positive aux modes de vie matérialistes.

Selon ce principe, il est essentiel de véhiculer une image positive d'un avenir au-delà du matérialisme, plutôt que de présenter la décroissance comme un sacrifice douloureux ((Schneider et al., 2010)). La publicité joue un rôle central, mais plutôt dans le sens de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs vis-à-vis des impacts de leurs décisions d'achat et de consommation ((Bocken et Short, 2016)). Les campagnes publicitaires doivent promouvoir des mouvements de style de vie favorables à la décroissance, qui sont considérés comme un facteur clé pour un changement sociétal vers la décroissance ((Haucke, 2018 ; Khmara et Kronenberg, 2018)). Les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent également jouer un rôle en favorisant un débat social et en encourageant les entreprises à s'adresser à leurs clients en tant que citoyens plutôt que seulement en tant que consommateurs ((Lorek et Fuchs, 2013)). Par ailleurs, pour promouvoir l'acceptation de la décroissance, il est important de renforcer la constitution d'une coalition entre les organisations et leurs parties prenantes, ce qui facilitera la mise en œuvre d'une réorientation stratégique vers la décroissance ((Lorek et Fuchs, 2013)).

3. Réduction de l'impact environnemental tout au long de la chaîne de valeur

Le troisième principe exprime que les organisations qui s'approchent de la décroissance veulent réduire l'impact environnemental tout au long de leur chaîne de valeur. Ce principe souligne l'importance pour les organisations de mettre en œuvre des stratégies visant à réduire leur impact environnemental.

Pour atteindre l'objectif de ce principe, il est essentiel de limiter l'échelle globale de la production et de la consommation, en réduisant l'utilisation absolue des ressources ((Schneider et al., 2010 ; Liesen et al., 2015)). Les entreprises peuvent améliorer leurs performances environnementales en augmentant leur efficacité et en utilisant des matériaux recyclés et/ou renouvelables dans leurs processus de production ou dans leurs structures internes ((Khmara et Kronenberg, 2018)). L'utilisation d'énergie renouvelable est également importante pour réduire l'impact environnemental. L'application des principes de l'économie circulaire, qui favorise la réparation et le recyclage des produits, est essentielle pour réduire les déchets et promouvoir la recirculation des composants ((Hobson et Lynch, 2016 ; Bocken et Short, 2016 ; Liesen et al., 2015)). Il y a également les initiatives en boucle fermée dans lesquelles les producteurs assument la responsabilité de leurs produits jusqu'à la fin de leur cycle de vie, qui sont importantes pour la durabilité ((Bocken et al., 2014 ; McDonough et Braungart, 2009)).

4. Promotion de la conception de produits et services pour la durabilité

Le quatrième principe se rapporte au fait que les organisations qui s'approchent de la décroissance promeuvent la conception de produits et de services pour la durabilité. Ce principe suggère que les organisations devraient se concentrer sur la conception de produits et de services qui donnent la priorité à la durabilité et à la longévité.

En réalité, les organisations à but lucratif sont souvent responsables de la création de produits à durée de vie dégressive (décroissante) dans le but de maintenir une tension entre l'offre et la demande, ce qui contribue aux modes de consommation non durables ((Schneider et al., 2010 ; Bocken, 2017)). Pour changer cette dynamique, les organisations doivent adopter des changements fondamentaux dans le développement de leurs produits. Cela implique notamment d'intégrer le concept de convivialité, en créant des produits conviviaux (ou outils conviviaux⁷) qui favorisent la longévité, la réparabilité et qui ne sont pas soumis aux tendances éphémères de la mode rapide ((Lizarralde et Tyl, 2018 ; Bakker et al., 2014)).

5. Encouragement de la suffisance

Ensuite, **le cinquième principe énonce l'importance d'encourager la suffisance.** Ce principe souligne l'importance de réduire la surconsommation et de promouvoir une consommation qui soit suffisante, c'est-à-dire, une consommation qui ne dépasse pas la satisfaction des besoins essentiels.

Plus précisément, ((Bocken et Short (2016)) mettent en évidence que la focalisation sur la croissance économique et une société axée sur la consommation conduit à une non-durabilité et à une surconsommation. Ainsi, il est nécessaire de promouvoir la suffisance pour limiter la demande excessive et l'utilisation inutile des ressources. Une approche clé consiste à influencer les comportements de consommation afin de réduire la demande absolue. Les modèles commerciaux alternatifs peuvent transformer les consommateurs en "prosommateurs", c'est-à-dire des personnes qui sont à la fois des consommateurs et des producteurs d'un produit, pour favoriser une consommation durable ((Rommel et al., 2018 ; Bocken et Short, 2016)). Pour ce faire, une concentration accrue et des relations étroites avec les consommateurs sont importantes pour encourager la suffisance. Par exemple, les organisations pourraient intégrer le concept de création de valeur collaboratif qui est un processus coopératif auquel les consommateurs participent durant les différentes étapes du cycle de vie du produit. Les consommateurs peuvent alors codévelopper et cocréer, avec les producteurs, de nouveaux concepts et produits qui répondent au mieux à leurs besoins (Hankammer et al., 2018).

Il est également souligné que la suffisance ne doit pas seulement être considérée du côté de la demande, mais doit être un principe fondamental de l'organisation de la société ((Lorek et Fuchs, 2013)). En ce sens, les ajustements technologiques et les approches de consommation durable basées uniquement sur les produits ne sont pas suffisants pour favoriser des

⁷Selon Ivan Illich, l'outil convivial est maîtrisé par l'homme et lui permet de façonner le monde au gré de son intention, de son imagination et de sa créativité. C'est un outil qui rend autonome et qui rend « capable de se charger de sens en chargeant le monde de signes ». C'est donc un outil avec lequel travailler et non un outil qui travaille à la place de l'homme. À l'inverse l'outil non convivial le domine et le façonne (Ékopédia)

changements radicaux vers une consommation durable. Selon ((Lorek et Fuchs (2013))), la gouvernance de la décroissance nécessite des prises de position radicales, y compris le plafonnement et la protection des ressources, ainsi que l'élimination progressive des options de consommation non durables.

6. Utilisation et partage des produits

Le sixième principe prône le fait que les organisations qui s'approchent de la décroissance permettent l'utilisation (au lieu de la possession) et le partage des produits. Ce principe suggère que les organisations devraient promouvoir des modèles de consommation et de partage collaboratifs⁸ afin de réduire le nombre de produits dans la société, par exemple via le partage, la location, l'échange, etc.

En effet, les formes de consommation collaborative, telles que le partage, la location et l'échange sont des stratégies à considérer dans une transition de décroissance ((Hobson et Lynch, 2016)). L'idée est de vendre l'utilisation d'un produit plutôt que sa propriété, permettant ainsi à une entreprise de conserver la propriété du produit en tant qu'actif ((Bocken et Short, 2016 ; Wells, 2018)). En d'autres termes, cela permet à plusieurs individus d'utiliser le même produit et donc de ce fait, réduire le nombre total de produits nécessaires. Cependant, il est important de prendre en compte les effets de rebond et de mettre en œuvre les initiatives de consommation collaborative dans le contexte de la décroissance. Par exemple, le service peer-to-peer Airbnb peut augmenter la fréquence des voyages et l'accessibilité à moindre coût, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la durabilité globale ((Hobson et Lynch, 2016)). Dans une société en décroissance, les services entre pairs devraient être basés sur l'entraide mutuelle et l'échange de compétences plutôt que sur l'échange monétaire. Dans le cadre de la transition vers une économie axée sur les services, les organisations peuvent fournir des services de réparation supplémentaires en plus de la vente de produits, ce qui prolonge la durée de vie des produits et crée des incitations pour des produits de meilleure qualité et plus durables ((Bocken et Short, 2016 ; Liesen et al., 2015)). Les organisations pourraient également offrir des possibilités aux clients de faire réparer ou renouveler leurs produits, même des décennies plus tard. La création de marchés d'occasion et de partenariats facilite également la réutilisation et la revente de produits, contribuant ainsi à réduire les déchets et les produits non utilisés inactifs ((Bocken et Short, 2016)).

7. Leadership engagé et gouvernance démocratique

Le principe numéro sept met en évidence le fait que les organisations qui s'engagent sur la voie de la décroissance font preuve d'un leadership engagé et mettent en œuvre une gouvernance démocratique. Ce principe souligne l'importance des structures de propriété démocratiques et de la prise de décision participative dans les organisations qui s'intéressent à la décroissance.

⁸Le partage collaboratif se rapporte au fait de partager dans le but de mettre en commun, de s'entraider. Il peut s'agir d'un partage des tâches, des connaissances, d'outils, etc. (L'internaute, 2021)

En effet, les structures de propriété démocratique permettent aux organisations de répondre aux besoins réels et de réduire l'externalisation des coûts (Johanisova et Wolf (2012), Johanisova et al. (2013)). Par exemple, la production basée sur les biens communs favorise la prise de décision participative et la gouvernance par les pairs ((Kostakis et al., 2015, 2018)). Dans le domaine de l'énergie renouvelable, des projets communautaires mettent en avant l'engagement civique et la propriété collective ((Kunze et Becker, 2015 ; Rommel et al., 2018)). Les citoyens investissent collectivement dans ces projets, ce qui leur permet d'être à la fois utilisateurs et investisseurs. Le financement participatif contribue également à une allocation plus démocratique des ressources financières, ce qui favorise la participation volontaire des citoyens dans la planification et la réalisation des projets ((Hankammer et Kleer, 2018)). Pour assurer une gouvernance démocratique, il est essentiel que la haute direction s'engage à respecter les valeurs de l'entreprise et à s'opposer aux tendances du statu quo ((Bocken et Short, 2016)). Une forte identification personnelle avec l'entreprise et des valeurs telles que la suffisance, l'honnêteté et la transparence sont également importantes, car elles se détachent des mécanismes de croissance ((Leonhardt et al., 2017)). De plus, la transparence des pratiques et des politiques est essentielle dans une gouvernance démocratique ((Khmara et Kronenberg, 2018)).

8. Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Le huitième principe explique que les organisations qui se rapprochent de la décroissance sont conçues pour améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des employés. Ce principe suggère que les organisations devraient donner la priorité au bien-être de leurs employés et promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Maintenir une charge de travail appropriée est crucial pour assurer une bonne qualité de vie, de santé et de loisirs ((Liesen et al. (2015)). Le partage des tâches est une approche prometteuse pour favoriser un meilleur équilibre entre travail et vie privée. Il consiste à partager un emploi entre deux personnes (ou plus) et à répartir le salaire correspondant, comme l'ont suggéré Sekulova et al. (2013). En augmentant le temps libre, les organisations contribuent à une "économie amateur" où les individus peuvent consacrer une partie de leur temps libre à des activités non rémunérées et volontaires motivées par leurs intérêts personnels. La réduction du temps de travail peut également avoir un impact positif sur l'environnement en réduisant la consommation, y compris la consommation d'énergie, en raison d'une baisse du revenu ((Nørgård (2013)). Ainsi, il s'avère qu'une société orientée vers la décroissance lui permettrait de dégager plus de temps libre qui, à bon escient, pourrait être bénéfique socialement voire écologiquement. Par ailleurs, dans la création d'un bon équilibre entre travail et vie privée, la philosophie morale personnelle et les valeurs des propriétaires-gestionnaires jouent un rôle crucial. En ce sens, ces derniers pourraient donner à leur entreprise une identité solide et en accord avec les valeurs, jouer un rôle positif et être perçus positivement par la société et les clients, tout en offrant un bon équilibre entre travail et vie privée. De plus, la formation à la pleine conscience peut être un autre aspect permettant d'améliorer le bien-être des employés en réduisant le stress, en développant des attitudes positives et la créativité ((Siqueira et Pitassi (2016)).

9. Ancrage local et importance de la communauté :

Le neuvième principe énonce l'ancrage local et l'importance de la communauté pour les organisations de la décroissance. Ce principe provient principalement des travaux de Johanisova et al. (2013), qui soulignent que la décroissance appelle à une utilisation efficace des matériaux et de l'énergie, ce qui peut conduire à la relocalisation des activités et à l'enracinement local des organisations. Les organisations enracinées localement génèrent une gamme d'externalités positives et ont tendance à être plus efficaces dans l'utilisation des matériaux et de l'énergie. De plus, les organisations agissant à l'échelle locale réduisent les risques de perdre le contrôle des activités internationales. Le soutien de l'économie régionale et l'ancrage local peuvent donc être des facteurs importants et des stratégies pour les organisations qui adoptent la décroissance ((Liesen et al., 2015)).

Au niveau de la conception des produits, une orientation locale doit également être prise en compte, ce qui inclut la participation d'acteurs, compétences et production qui soient locales. La production entre pairs basée sur les biens communs permet de passer d'une approche axée sur le profit à une approche communautaire qui produit des connaissances et des biens pour ses membres en fonction de leurs besoins. Les projets basés sur les communs, tels que les hackerspaces ou les fablabs, partagent leurs connaissances et soutiennent leurs membres dans la conception et la production de biens ((Hankammer and Kleer, 2018 ; Kostakis et al., 2018)). Cela pourrait favoriser l'autonomie et la convivialité des communautés et des individus locaux, conformément à l'idée d'une "société conviviale" proposée par Illich (1973), dans laquelle chacun a un accès élevé à l'utilisation d'outils pour réaliser de manière créative et éclairée ses propres objectifs ((Hankammer and Kleer, 2018)).

10. Favoriser l'autonomie et le développement des capacités

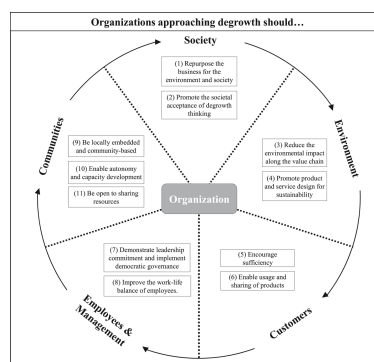
Le dixième principe explique que les organisations qui adoptent la décroissance favorisent l'autonomie et le développement des capacités. Ce principe découle des travaux de ((Pansera et Owen (2018))), qui soulignent que la décroissance vise à promouvoir la justice mondiale en assurant une distribution et un accès plus équitable aux ressources. Les organisations sont encouragées à accompagner le processus de développement des capacités pour les plus défavorisés de la société. En aidant les individus à développer leur capacité d'action, les organisations renforcent leurs compétences et autonomisent ces communautés. Il est préconisé de privilégier des cadres alternatifs de la technologie et de la société, qui favorisent de nouvelles formes d'autonomie et de subsistance basées sur les connaissances locales et la technologie appropriée. Pour autonomiser les populations rurales, les organisations qui adoptent la décroissance devraient se concentrer sur des projets à faible technologie et à petite échelle, abordables et autonomes, plutôt que de privilégier des solutions à grande échelle et horizontales.

11. Partage des ressources

Pour finir, le dernier principe décrit par Hankammer et al. (2021) montrent que les organisations qui adoptent la décroissance sont ouvertes au partage des ressources. Ce principe est soutenu par plusieurs références. Par exemple, une entreprise peut collaborer avec d'autres organisations et partager des connaissances, des compétences et des expériences de manière conviviale. Le partage du personnel ou des bâtiments peut améliorer l'autonomie financière des organisations ((Dedeurwaerdere et al., 2017)). De plus, les entreprises mondialement liées peuvent créer de nouveaux réseaux de connaissances mondiaux basés sur le partage de connaissances, de codes, de designs et de logiciels (Kostakis et al., 2015, 2018). Les stratégies de conception ouverte, telles que soulignées par Haucke (2018), Kostakis et al. (2015) et Wells (2018), doivent également être prises en compte. La conception peut être partagée, modifiée, répliquée et améliorée par n'importe qui (Kostakis et al., 2018). En plus du partage des connaissances et des designs, le partage de l'infrastructure à travers des espaces ouverts facilite le partage des ressources (Kostakis et al., 2018). Enfin, l'utilisation du crowdsourcing permet le partage des connaissances et empêche la réinvention, ce qui permet une utilisation plus efficace des ressources (Hankammer et Kleer, 2018).

Finalement, nous rassemblons les différents principes établis par Hankammer et al. (2021) dans un tableau récapitulatif qui contient les onze principes, un résumé de chaque principe ainsi que les sources citées par les auteurs de l'article. Ce tableau permet une vision générale des onze principes qui ont été détaillés précédemment (*cf.* Annexe 3)

Hankammer et al. (2021) ont réalisé un schéma classant les principes au sein de chaque catégorie de parties prenantes auxquels ils se rapportent. Cette illustration est montrée dans ce travail car elle constitue aujourd'hui, un outil supplémentaire pour comprendre et identifier les organisations qui pourraient se rapprocher de la décroissance.



Source : Hankammer et al., (2021). Figure 2. Cadre pour les organisations qui approchent de la décroissance

Les organisations qui adoptent une approche de décroissance devraient accorder une attention prioritaire aux parties prenantes plutôt qu'à la maximisation des profits ou de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, il est essentiel de mettre l'accent sur les principes qui guident les interactions avec les parties prenantes au sein de l'organisation. Dans le contexte de la décroissance, les parties prenantes classiques, telles que les bailleurs de fonds, les actionnaires ou les investisseurs, deviennent moins prioritaires tandis que d'autres groupes de parties

prenantes gagnent en importance. Les deux premiers principes soulignent l'intérêt pour une organisation axée sur la décroissance de contribuer au bien-être de la société dans son ensemble, que ce soit par la fourniture d'avantages directs ou par l'éducation. Les principes 3 et 4 se concentrent directement sur les objectifs environnementaux, en cherchant à réduire les impacts négatifs et à maximiser les effets positifs sur l'environnement. Les principes 5 et 6 sont axés sur les clients, en encourageant une consommation réduite de biens et le partage de produits. Les principes 7 et 8 font référence à la structure interne de l'organisation, en promouvant la responsabilité sociale et durable de tous les membres de l'organisation dans la poursuite d'un objectif commun. Enfin, les principes 9, 10 et 11 visent la communauté, qu'il s'agisse des partenaires du réseau ou des communautés locales et défavorisées (Hankammer et al., 2021).

Finalement, il est important de noter que ces principes sont des moyens, des règles d'action que les organisations peuvent mettre en œuvre pour s'aligner avec les grandes valeurs fondamentales de la décroissance qui ont été expliquées à la section 2.2.2. Il ne s'agit pas de dire que les organisations doivent s'aligner à tous les principes susmentionnés, mais il est important de comprendre que les organisations souhaitant intégrer un modèle de post-croissance doivent s'accorder le plus possible sur des principes qui sont intrinsèquement liés au concept de décroissance, tout en s'opposant véritablement aux structures de l'exploitation capitaliste, de la domination patriarcale, de l'oppression postcoloniale et d'autres dysfonctionnements liés à la manie de la croissance économique (Banerjee et al., 2021). Les organisations de la décroissance sont des organisations qui veulent avant tout créer de la valeur qui n'est pas liée à la croissance économique et qui permettent de répondre aux besoins fondamentaux en respectant les limites écologiques et sociales.

2.3.2 Limites

Il est certain que chaque secteur contribuera différemment à la décroissance, ce qui nécessite la prise en compte d'un tas d'autres caractéristiques pour parvenir à comprendre comment une organisation contribue à la décroissance et à quel(s) niveau(x). Il est également important de noter que le cadre intégrant les principes établis par Hankammer et al. (2021) possède des limites car il est basé sur une revue de la littérature non exhaustive et qu'il a été appliqué à un nombre restreint d'entreprises. Des recherches approfondies sont primordiales pour enrichir le discours de la décroissance dans le contexte organisationnel. Quant aux principes, les conclusions tirées par les auteurs montrent qu'il y a des principes qui correspondent plus aux modèles d'affaires durables, tels que les principes qui se concentrent sur l'allongement des cycles, la réduction d'impact environnemental tout au long de la chaîne de valeur, etc. et que d'autres principes tels que la promotion de la suffisance et la réorientation vers l'environnement et la société qui sont plus alignés avec la décroissance de manière générale. De plus, le cadre basé sur les onze principes a été développé à partir d'une revue systématique de la littérature et des allégations synthétisées et pourrait ne pas être entièrement complet ni exempt de chevauchements et de contradictions. Il sera donc nécessaire qu'une validation théorique ultérieure soit faite par des chercheurs au sujet de la décroissance. On retient également qu'il est important de prendre en compte le contexte général de l'entreprise, la région dans laquelle elle opère, quelle est sa forme juridique et un tas d'autres caractéristiques qui influencent le comportement de l'organisation (c'est d'ailleurs pour cela que nous allons ajouter une troisième et dernière dimension à notre compréhension de l'organisation de décroissance). Pour finir,

cette étude montre la nécessité d'explorer davantage la distinction entre l'orientation vers la croissance au niveau macroéconomique et au niveau de l'entreprise car une entreprise peut avoir besoin de croître intérieurement sans toutefois contribuer à la croissance économique globale.

2.4 Les dimensions structurelles clés de l'entreprise de décroissance

Dans la suite de ce mémoire, nous allons aborder une nouvelle dimension, plutôt structurelle, de l'organisation de décroissance, comprenant cinq axes clés de l'entreprise qui sont mis en évidence dans la littérature décroissante. Nous ajoutons cette dimension aux deux précédentes, c'est-à-dire celles des valeurs fondamentales et des principes organisationnels axés sur la décroissance dans l'objectif d'avoir une compréhension à trois dimensions complémentaires.

2.4.1 Les cinq axes de l'entreprise post-croissance

Dans le but de développer un nouveau cadre qui permet d'analyser et réfléchir aux activités de décroissance (i.e. post-croissance), Hinton (2021) a mis en évidence cinq axes clés de l'entreprise qui sont discutés dans la littérature post-croissance à savoir la taille et la portée de l'entreprise, la stratégie, la gouvernance, la forme juridique et la relation vis-à-vis de l'objectif de lucre (savoir si l'entreprise est for-profit ou not-profit). Selon Hinton (2021), ces cinq axes permettent de mieux comprendre l'impact des différentes strates de la structure organisationnelle sur le comportement d'une organisation. Chaque dimension évoquée représente un aspect essentiel pour les entreprises dans les économies post-croissance et permet d'analyser plus concrètement les principes de l'organisation en se concentrant sur les dimensions qui la structurent et l'influencent. (Le véritable défi réside dans la capacité à les combiner harmonieusement, afin d'obtenir une vision globale de la transformation que les entreprises doivent entreprendre pour s'aligner avec les principes de décroissance/post-croissance)

- **Taille et portée géographique**

Le premier axe clé de l'entreprise post-croissance est la taille et la portée géographique de l'entreprise. La taille fait référence à la taille de l'activité, c'est-à-dire s'il y a beaucoup d'activités ou peu et la portée géographique se rapporte à son impact plutôt local ou global. Cet axe est perçu comme un attribut de l'entreprise qu'il faut considérer dans un contexte plus large (voir si la taille et la portée géographique sont des objectifs commerciaux ou bien d'une autre nature). Par exemple, cette dimension pose les questions suivantes : « combien de membres dans l'organisation, revenus annuels, différentes branches de l'organisation, etc. ». Dans la littérature de la décroissance, les petites entreprises locales sont mises en évidence par les chercheurs car, par nature, elles s'éloignent de l'objectif de croissance en tant que telle (Hinton, 2021), favorisent l'ancrage local, la convivialité, la participation et bien d'autres principes propres à la décroissance.

- **Stratégies et valeurs**

Ensuite, l'axe de la stratégie d'une entreprise post-croissance réfère à la manière dont elle utilise ses ressources pour atteindre ses objectifs définis volontairement. Cela englobe la gestion de l'entreprise, la planification et les pratiques commerciales, ainsi que les normes et les croyances de l'entreprise. Cette dimension concerne la façon dont les entreprises réagissent et façonnent leurs contextes institutionnels. Dans le cadre de la décroissance, plusieurs objectifs volontaires sont mis en avant pour les organisations qui veulent s'y aligner, tels que la suffisance, la satisfaction des besoins sociaux et le bien-être, la prise en compte de la vie non humaine, les objectifs autres que lucratifs et la création de valeur inclusive, collaborative ou partagée. De plus, étant donné l'une des valeurs fondamentales de la décroissance qui est la durabilité écologique, des pratiques liées à l'économie circulaire sont également essentielles, telles que le recyclage en boucle fermée, l'analyse du cycle de vie, l'efficacité matérielle et énergétique, le partage des ressources, l'utilisation de ressources renouvelables et l'évitement des non renouvelables, ainsi que l'utilisation de processus naturels et la servicisation (i.e. fournir des fonctionnalités plutôt que la propriété).

La coopération accrue entre les entreprises est également considérée comme importante pour favoriser une économie durable et en collaboration, ainsi que l'utilisation de technologies appropriées et conviviales en tant qu'outils au service des personnes. En termes de valeurs sociales, il est crucial que l'entreprise adopte une vision bienveillante de la nature humaine et se concentre sur la justice sociale et l'équité (Hinton, 2021).

En ce qui concerne les travailleurs, cela implique une réduction des heures de travail et une mise en avant d'un travail significatif, ainsi que le développement du potentiel humain. En résumé, l'axe stratégique des entreprises de décroissance est une approche globale qui vise à aligner les pratiques commerciales sur des objectifs sociaux et environnementaux durables, tout en mettant l'accent sur divers principes comme la coopération, la servitude et l'équité (Hinton, 2021).

- **Gouvernance**

Le troisième axe concerne la gouvernance et fait référence aux règles, protocoles et processus par lesquels les décisions sont prises dans une entreprise. Cela diffère de la stratégie en ce sens qu'elle ne se rapporte pas directement aux mesures que l'entreprise entreprend, mais plutôt à la façon et par qui ces décisions sont prises. Comme le souligne Hinton (2021), une grande partie de la littérature post-croissance a plaidé en faveur d'entreprises démocratiques, inclusives, collaboratives, décentralisées, en réseau et adaptatives. Il est important de noter que certains types d'entreprises sont légalement tenus d'avoir un conseil d'administration dans leur structure de gouvernance, mais la prise de décision se fait également de manière moins formelle, par exemple lorsqu'une entreprise forme une équipe pour gérer un projet spécifique et que l'équipe est ensuite dissoute une fois le projet terminé (Hinton, 2021).

- **Forme juridique**

L'axe de la forme juridique fait référence à l'organisme juridique spécifique dans lequel un cabinet est constitué ou signé en tant qu'existence légale. Elle est identifiée comme importante dans la littérature post-croissance parce qu'elle met en place exactement qui sont les propriétaires et quels sont les droits, responsabilités et obligations légaux que l'entreprise a à l'égard des propriétaires et d'autres parties prenantes (Hinton, 2021). Mais surtout, le choix de la forme juridique peut être révélatrice quant aux objectifs et attentes des fondateurs de l'organisation.

- **For profit or not for profit?**

Le dernier et cinquième axe concerne la relation à but lucratif qui se rapporte à la forme organisationnelle de l'entreprise. Cet axe fait référence à la distinction juridique entre les types d'entreprises à but lucratif et à but non lucratif. Elle se rapporte directement à la fois à l'objectif et aux droits de propriété d'une société. L'attribut déterminant de la structure d'entreprise à but lucratif est la capacité de distribuer les bénéfices aux propriétaires privés et de rechercher un gain financier comme objectif de l'entreprise. Les structures à but non lucratif sont caractérisées par la contrainte de non-distribution, qui exclut un but de gain financier et des droits financiers privés afin de s'assurer que les ressources sont utilisées à des fins d'avantage social plutôt que d'enrichissement privé. Dans la littérature sur la décroissance, Johannisová et al. (2013) critiquent le fait que le profit soit un objectif commercial et ils étendent cette critique aux formes d'entreprises à but lucratif (Hinton, 2021).

Ces cinq axes permettent d'ajouter une dimension supplémentaire à la compréhension de la recherche sur les organisations de la décroissance car elle permet de montrer, à travers les structures, si une entreprise est alignée ou non avec les préoccupations en durabilité et les objectifs de post-croissance. Hinton (2021) souligne l'importance de prendre en compte l'ensemble des axes expliqués précédemment auquel cas il y aurait un risque de manque d'informations important. Par exemple, si l'on met en évidence uniquement l'axe stratégique dans une grande entreprise, celui-ci peut être fortement tourné vers la durabilité mais les autres axes de l'entreprise tels que leur objectif financier ou la structure d'investissement des actionnaires peuvent venir compromettre la stratégie de durabilité.

2.4.2 Limites

Les dimensions structurelles d'une organisation, que ce soit la forme juridique, la gouvernance, la stratégie ou autre, dépendent de facteurs contextuels comme la culture, les pressions du marché, les réglementations environnementales, la politique du pays, etc. Ces dimensions influencent le comportement des organisations. De ce fait, l'analyse proposée par Hinton (2021) avec les cinq axes clés d'une entreprise post-croissance doit aboutir à des conclusions qui prennent en compte le contexte général de l'organisation tout en faisant attention à ne pas tirer des conclusions trop hâtives car les entreprises évoluent au fil du temps, en fonction de leur contexte. Elles peuvent également présenter des caractéristiques hybrides qui ne sont pas forcément considérées dans l'outil d'analyse de Hinton (2021).

Par ailleurs, le choix des entrepreneurs en ce qui concerne la structure de leur entreprise peut être influencé par leurs préférences et leurs connaissances personnelles. Cela pourrait donc créer des biais dans la manière dont les choix sont faits et comment ils s'alignent sur les principes de décroissance. De plus, bien que ces axes clés nous aident à orienter notre compréhension vis-à-vis des organisations de décroissance, ces axes ne permettent pas l'élaboration d'un cadre précis qui caractérise clairement ces organismes.

2.5 Grille de critères axée sur la décroissance

2.5.1 Une grille d'analyse à trois dimensions

Sur base des articles de Froese et al. (2023), Hankammer et al. (2021) et Hinton (2021), nous allons désormais structurer une grille d'analyse axée sur la décroissance. Cette grille d'analyse comportera trois dimensions qui permettront d'obtenir des informations qualitatives sur une organisation/entreprise. L'objectif de cette grille d'analyse est de regrouper des critères qui ont été soulignés auparavant dans la littérature sur la décroissance et les organisations afin d'apporter une compréhension supplémentaire à l'analyse de la contribution des organisations vis-à-vis de la décroissance. En réunissant ces trois dimensions basées sur des études faites au préalable, nous faisons discuter les différents apports des auteurs en les combinant et en ajoutant à chaque étude deux nouvelles dimensions qui peuvent la compléter et l'enrichir. Cette grille d'analyse proposée dans ce travail peut être un moyen de comprendre s'il est intéressant ou non de combiner ces trois dimensions ensemble et de voir quelles sont les limites et les apports que nous pourrions souligner suite à son application (voir partie 3).

- La première dimension concerne **la dimension « structurelle »** et se base sur les cinq axes clés de l'entreprise post-croissance dégagés par Hinton (2021). Cette dimension permet de regarder les différentes couches structurelles de l'entreprise à travers différents axes tels que la stratégie, la taille de l'entreprise, etc. mais elle permet surtout de comprendre le contexte général et les structures de l'organisation qui influencent le comportement de l'organisation. Cette dimension est moins liée à la décroissance en elle-même car elle tente d'apporter des informations de base qui soient objectives en fonction de cinq axes qui sont, eux, perçus comme importants pour l'analyse des organisations de post-croissance sans être directement dirigés vers le concept. Cette dimension est appliquée dans le but d'avoir une compréhension plus générale de la situation de l'organisation et de savoir, grâce à une analyse approfondie, si celle-ci s'oriente, par ces cinq axes, vers la décroissance.
- La seconde dimension est **la dimension « principe(s) organisationnel(s) »** de la décroissance et se base sur les principes axés sur la décroissance qui ont été établis par Hankammer et al. (2021). Cette dimension servira à comprendre quels sont les moyens utilisés par l'organisation pour s'aligner avec les valeurs de la décroissance. Dans ce sens, on parlera surtout des règles d'action menées par l'organisation pour parvenir à répondre aux objectifs de l'organisation qui seront, implicitement ou explicitement, liés aux valeurs de la décroissance. Cette deuxième dimension est donc en lien direct avec

la première dimension car chaque principe peut déjà être aligné avec une ou plusieurs valeurs fondamentales de la décroissance. De ce fait, si l'organisation intègre un principe qui correspond à une certaine valeur, alors l'organisation s'aligne à la valeur fondamentale correspondante. Il est important de noter que certains principes peuvent correspondre à plusieurs valeurs en même temps mais dans le cadre de ce travail, nous avons voulu associer chaque principe avec une valeur qui lui correspondait au mieux en fonction des définitions.

- La troisième dimension est **la dimension « valeur(s) fondamentale(s) »** de la décroissance et se base sur les trois valeurs fondamentales mises en évidence par Froese et al.(2023). Cette dimension servira à la fois, à donner un aperçu sur la cause de l'existence de l'organisation, c'est-à-dire à partir de quelle(s) valeur(s) de la décroissance s'est créée l'organisme. Et à la fois, nous montrera sur quelles valeurs fondamentales de la décroissance l'organisation s'aligne ou joue un rôle en fonction des principes qu'elle intègre.

L'objectif de cette grille d'analyse est de regrouper des critères qui ont été soulignés auparavant dans la littérature sur la décroissance et les organisations afin d'apporter une compréhension supplémentaire à l'analyse de la contribution des organisations dans une perspective de décroissance. En réunissant ces trois dimensions basées sur des études qualitatives déjà existantes, nous faisons discuter les différents apports des auteurs en les combinant et en ajoutant des dimensions qui peuvent se compléter et s'enrichir. L'objectif est de voir, avec ces trois dimensions, comment l'organisation contribue à la décroissance (à quel(s) niveau(x)) et sur quel(s) aspect(s) elle s'aligne avec le concept. On ne peut pas encore prétendre à une analyse directe qui précise si une organisation est décroissante ou non car le concept même est en constante évolution.

2.5.2 Mise en relation des principes organisationnels avec les valeurs fondamentales de la décroissance

Désormais, nous allons associer chacun des onze principes avec une ou plusieurs valeurs fondamentales de la décroissance sur base des définitions des valeurs et des explications des principes. Afin d'avoir une vision claire et rapide de la mise en lien, nous avons élaboré un tableau récapitulatif dans lequel nous expliquons pourquoi chaque principe contribue à la valeur mentionnée (*cf.* Annexe 4). Cette mise en lien peut être discutée et remise en question car elle ne fait pas l'objet d'une analyse approfondie dans ce travail.

Lors de l'application de la grille de critères, nous mettrons directement en lien les principes en fonction des valeurs fondamentales auxquelles ils sont associés afin de voir, par le biais de ces principes, à quelle(s) valeur(s) contribuent l'organisation analysée.

2.5.3 La grille de critères axée sur la décroissance

Dans ce mémoire, nous avons construit la grille d'analyse comme un instrument qui possède plusieurs dimensions, chacune permettant d'examiner l'objet de l'analyse (ici, l'organisation) sous un aspect différent. Cette grille d'analyse permet de recueillir des éléments d'information de manière organisée qui serviront ensuite à une analyse plus approfondie, au regard du concept de la décroissance.

De ce fait, dans un souci de lecture simplifiée, nous avons positionné les trois dimensions les unes à la suite des autres. Pour comprendre la construction de cette grille, nous avons intégré les dimensions en fonction de leur éloignement avec la notion de décroissance, autrement dit partant de celle qui est la plus éloignée qui est donc une dimension générale et concrète jusqu'à arriver in fine à la dimension la plus alignée avec la décroissance qui a contrario se trouve être la plus abstraite. En effet, la première dimension, sur les structures de l'organisation, est la dimension la plus générale, la plus holistique. Elle permet d'avoir des informations générales sur l'organisation analysée et permet de comprendre quelles sont les structures qui influencent le comportement de cette organisation. Ensuite, c'est la dimension qui se rapporte aux principes organisationnels de la décroissance. Celle-ci permet d'approfondir les pratiques concrètes de l'organisation en fonction des principes de la décroissance, afin de comprendre à quel(s) niveau(x) l'organisation contribue à la décroissance (et par la suite, à ses valeurs). Cette dimension cherche des informations un peu plus précises que la première. Pour finir, la dernière dimension, sur les valeurs fondamentales de la décroissance, nécessite une compréhension solide de l'organisation au niveau de ses structures et de ses pratiques, car elle ne peut que s'analyser en fonction des autres dimensions. Dans le cadre de ce travail, chaque principe s'associe à une valeur fondamentale de la décroissance dans le but de faciliter l'analyse de la troisième dimension. Cette dernière dimension peut être perçue comme une forme de conclusion quant à la contribution de l'organisation envers la décroissance car elle consiste à observer, via les éléments collectés dans les autres dimensions, à quelle grande valeur de la décroissance contribue l'organisme. D'un point de vue schématique, nous pourrions comparer la lecture de la grille comme un entonnoir, illustrant une analyse qui se baserait d'abord sur une compréhension générale de l'organisation et qui irait ensuite vers une compréhension de plus en plus recentrée, étroite et précise au fur et à mesure de l'analyse, jusqu'à ce que l'on parvienne à comprendre les valeurs intrinsèques de l'organisation.

Grille de critères axée sur la décroissance : modèle type

Dimension structurelle
<i>Taille et portée géographique</i>
<i>Stratégies, objectifs et valeurs</i>
<i>Gouvernance</i>
<i>Forme juridique</i>
<i>Relation à but lucratif</i>
Dimension principes organisationnels
<i>Principe 1 : Réorienter l'activité vers l'environnement et la société</i>
<i>Principe 2 : Promouvoir l'acceptation sociétale de la pensée décroissante</i>
<i>Principe 3 : Réduire l'impact environnemental de la chaîne de valeur</i>
<i>Principe 4 : Conception de produits et de services pour la durabilité</i>
<i>Principe 5 : Encourager la suffisance</i>
<i>Principe 6 : Permettre l'utilisation et le partage des produits</i>
<i>Principe 7 : Leadership engagé et gouvernance démocratique</i>
<i>Principe 8 : Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée</i>
<i>Principe 9 : Ancrage local et importance de la communauté</i>
<i>Principe 10 : Favoriser l'autonomie et le développement des capacités</i>
<i>Principe 11 : Ouverture au partage des ressources</i>
Dimension valeurs fondamentales
<i>Durabilité écologique</i>
<i>Egalité locale et mondiale</i>
<i>Convivialité et participation</i>

2.6 Conclusion de la deuxième partie

Finalement, à travers cette section, nous avons tenté de comprendre ce qu'impliquait la décroissance au niveau organisationnel. Pour ce faire, nous avons combiné trois approches différentes (ou dimensions) axées sur les valeurs, les principes et les axes structurels de l'organisation au regard de la décroissance. Nous avons construit une grille de critères qui reprend ces trois dimensions et qui nous donne un aperçu assez riche de ce que doit être une organisation qui veut s'aligner avec la décroissance. Une organisation de décroissance doit contribuer aux valeurs fondamentales de la décroissance en s'alignant notamment à des principes organisationnels qui correspondent aux enjeux de la décroissance, tout en ayant des

structures qui influent à des comportements (de l'organisation et des parties externes) compatibles avec les principes et valeurs susmentionnés.

Au-delà des limites que nous avons soulignées pour chaque étude et donc pour chaque dimension, il est important de considérer quelques limites relatives à la grille de critères qui a été construite. En effet, cette grille de critères permet d'observer, globalement, si une organisation contribue à la décroissance (comme elle a été définie aujourd'hui), mais cela ne constitue pas un argument solide pour savoir si l'organisation fait pleinement partie du mouvement et si elle peut véritablement répondre aux enjeux de la décroissance dans une perspective de long terme. Cela amène à se demander si l'organisation doit-être alignée ou non avec tous les principes organisationnels de la décroissance ? Est-ce qu'une organisation qui répond à la plupart des principes peut-elle être considérée comme décroissante ? Bien que nous ayons pu améliorer notre compréhension sur les organisations dans un contexte de décroissance, la grille de critères et les dimensions qui la construisent ne sont pas suffisantes pour créer un cadre clair, net et précis. Il sera donc nécessaire d'approfondir les recherches quant à la décroissance au niveau organisationnel et de préciser les critères d'exclusion et de compatibilité vis-à-vis du concept.

Partie 3. Les organisations de l'économie sociale dans le contexte de la décroissance : analyse de cas

Discutée et appropriée par de multiples disciplines, la décroissance reste encore aujourd'hui au stade de recherche et de développement sans être concrètement mise en œuvre. Les organisations de décroissance ne sont pas véritablement observables ni existantes et nécessitent la détermination d'un cadre précis ainsi qu'une définition clarifiée. Toutefois, la littérature sur le concept suggère de se pencher sur les organisations de l'économie sociale qui pourraient être des candidates potentielles pour concrétiser la décroissance. Cette troisième et dernière partie tentera de comprendre comment les organisations de l'économie sociale peuvent contribuer à la décroissance grâce à une analyse de cas de trois organisations sociales. La section commencera par décrire ce qu'est l'économie sociale dans les grandes lignes, afin d'avoir une vue d'ensemble du secteur et des entreprises sociales. Par la suite, la section discutera brièvement de la littérature sur la décroissance et l'économie sociale ainsi que les points qui peuvent les rassembler et les désunir. Il y aura également une discussion sur l'entreprise sociale et la décroissance dans l'objectif de mieux comprendre pourquoi elle peut être perçue comme candidate potentielle et où sont les limites à cette compatibilité. Pour finir cette section, la grille de critères axée sur la décroissance (construite dans la partie 2) sera mise en application sur trois organisations de l'économie sociale, suivi d'une discussion sur les résultats obtenus.

3.1 L'économie sociale en bref

3.1.1 Qu'est-ce que l'économie sociale ?

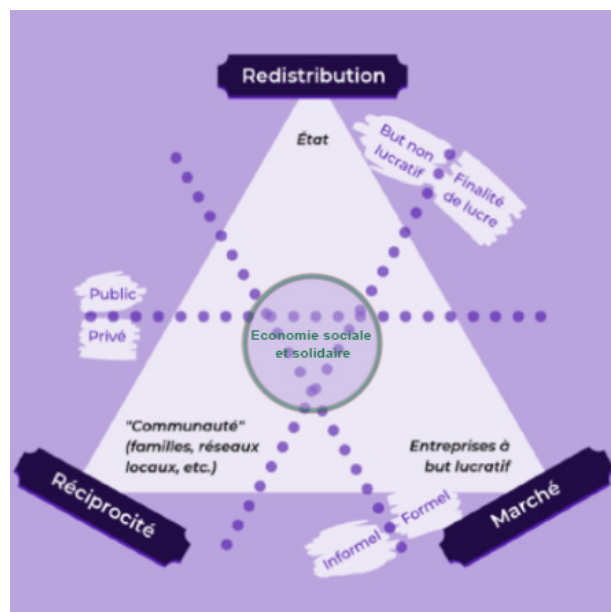
Prenant ses racines dans l'émergence de mouvements associatifs au 19^{ème} siècle et se forgeant à travers diverses écoles de pensée, l'économie sociale s'est construite autour de l'idée de « faire de l'économie différemment ». Très simplement, cette économie se définit par la production de biens et services au service de la collectivité à travers un processus de décision démocratique. Son objectif est de répondre à des besoins sociaux non satisfaits (par le marché traditionnel) et est portée par une dynamique collective. L'économie sociale est parfois perçue comme une solution moderne aux modèles de développement basés sur la croissance économique et une solution face à la crise existentielle de notre époque car elle remet l'humain et l'objectif social au cœur de son action. En France, la définition de cette économie spécifie l'importance pour les entreprises de poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices et de la maximisation des profits. Aujourd'hui, le domaine de l'économie sociale regroupe « *les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés (des statuts), principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, qui possèdent un statut juridique et dont l'éthique se traduit par quatre principes fondamentaux : finalité de service à la collectivité, autonomie de gestion, gestion démocratique et participative, primauté des personnes et du travail sur le capital* » (Nyssens, 2021).

Les quatre principes fondamentaux de l'économie sociale impliquent des caractéristiques bien spécifiques pour les organisations qui veulent faire partie de ce secteur. En effet, les organisations de l'ES doivent avoir une finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt qu'une finalité de profit dans le but de répondre à des besoins sociaux. Ces organisations sont donc des structures dites « à finalité sociale ». Ensuite, les organisations doivent avoir une autonomie de gestion, c'est-à-dire qu'elles sont caractérisées par une indépendance décisionnelle et de gestion par rapport à des entités publiques ou privées. Un autre principe de l'économie sociale concerne la gestion démocratique et participative au sein des organisations, ce qui signifie qu'une personne ou un membre représente une voix dans l'organisme. Pour finir, l'économie sociale met l'accent sur la primauté des personnes et du travail par rapport au capital dans la répartition des revenus, ce qui implique que les organisations ne distribuent pas ou limitent la redistribution des profits.

L'économie sociale est donc une économie qui suit une éthique économique pratique et précise, combinant une approche par les statuts juridiques et par des principes (finalité de service, autonomie de gestion, etc.) en se détachant de l'approche par accumulation de profit/capital. Il est aussi important de noter que nous utilisons plus couramment le terme d'économie sociale et solidaire qui met l'accent sur la dimension de solidarité et qui élargit notre première définition en incorporant « l'ensemble des activités économiques soumises à la volonté d'un agir démocratique, où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le projet matériel. Selon Eme et Laville (2006), elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Cette perspective a pour caractéristique d'aborder ces activités non par leur statut (associatif, coopératif, mutualiste...), mais par leur double dimension économique et politique qui leur confère leur originalité »⁹(Eme, Laville, 2006, p.303). L'économie sociale et l'économie solidaire sont complémentaires car, l'économie solidaire a ravivé les valeurs défendues par l'économie sociale, mettant en avant une économie au service de l'Homme plutôt qu'au service du profit (Le Labo de l'économie sociale et solidaire, s.d).

L'économie sociale et solidaire est souvent représentée par un schéma triangulaire dans lequel elle occupe un espace intermédiaire au croisement des interactions entre les entreprises à but lucratif (logique de marché), l'État (logique de redistribution) et la communauté (logique de réciprocité).

⁹ Eme et Laville (2006) explique que la spécificité des organisations de l'économie solidaire réside dans la combinaison des projets socio-économique et politique qui peut être appréhendée par deux traits : le groupement volontaire (référence à un lien social qui se maintient par la mise en œuvre d'une activité économique dont la participation s'anime par la réciprocité) et l'action commune (basée sur l'égalité entre les membres, ouvre l'accès à l'espace public autonome dans lequel les membres peuvent se faire entendre et agir collectivement) (Nyssens, 2021).



Source : MOOC en économie sociale : Module 2 – L'économie solidaire : 2.4 le projet de l'économie plurielle (2021)

Les organisations de l'économie sociale et solidaire se situent dans la sphère au cœur du triangle et naissent là où l'offre ne satisfait pas la demande. Les frontières de ce secteur, aussi nommé « tiers » ou « troisième secteur », sont floues car ce dernier inclut de nombreuses variations organisationnelles telles que des entreprises privées, des associations, des coopératives entre secteur public et privé, etc. Le schéma ci-dessus montre, grâce aux lignes pointillées, des zones d'hybridation qui reflètent différentes tensions au sein du secteur de l'économie sociale. Par exemple, il existe une tension entre la rationalité instrumentale du marché (dans le but de maximiser le profit) et le principe de primauté de la mission sociale et des valeurs démocratiques de l'économie sociale car, nous pouvons observer des risques d'objectifs contradictoires entre les organisations situées aux frontières entre la zone lucrative et la zone non-lucrative. Il peut également y avoir des tensions entre les organisations publiques et privées ou bien encore des tensions avec l'arrivée d'organisations plus informelles. Finalement, ce schéma montre assez justement la complexité et la diversité de l'économie sociale et solidaire en mettant en évidence des frontières qui sont à la fois floues et ouvertes et qui parfois se distinguent difficilement entre les acteurs de cette économie. L'économie sociale n'est donc pas séparée des autres sphères de l'économie, mais elle est bien un espace intermédiaire qui permet de répondre à des besoins qui n'ont pas été satisfaits par l'économie traditionnelle, grâce à la combinaison hybride des ressources et logiques de ses acteurs.

3.1.2 L'entreprise sociale : définition générale

Né en Europe dans les années 1990, le concept d'entreprise sociale est directement issu de l'économie sociale et regroupe aujourd'hui les mouvements coopératifs, les mutuelles, les associations, les fondations et les diverses organisations à but non lucratif qui opèrent au sein de l'économie sociale. À l'époque, en observant diverses initiatives d'entrepreneuriat social au sein de l'Union européenne, le groupe de chercheurs EMES a conceptualisé un idéal-type de l'entreprise sociale sur base de neuf caractéristiques principales que l'on retrouve en partie dans chaque entreprise sociale. Les caractéristiques retenues pour définir cet idéal-type d'entreprise

sociale sont présentées en trois sous-ensembles : la dimension économique, la dimension sociale et la dimension de la gouvernance (cf. Annexe 5).

Ensuite, en 2014, sur base des travaux de l'EMES, l'Union européenne définissait les entreprises sociales comme « *des entreprises qui peuvent prendre de nombreuses formes et dimensions et revêtir différentes formes juridiques. Elles présentent les caractéristiques communes suivantes, indiquées dans l'initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission :*

- *leurs revenus proviennent d'activités économiques;*
- *l'objectif social ou sociétal d'intérêt commun est la raison d'être de leur activité économique, qui se traduit souvent par un haut niveau d'innovation sociale;*
- *leurs bénéfices sont principalement réinvestis dans la réalisation de cet objectif sociétal;*
- *leur mode d'organisation ou leur système de propriété reflète leur mission, s'appuyant sur une gouvernance démocratique ou des principes participatifs, ou visant à la justice sociale »* (Nyssens, 2021)

Sur base de cette définition européenne et des travaux de l'EMES, plusieurs aspects importants des entreprises sociales ont été mis en évidence au travers des trois dimensions de l'idéal-type. Tout d'abord, dans leur dimension économique, les entreprises sociales doivent être entrepreneuriales, c'est-à-dire que la plupart de leurs activités doivent provenir de contrats (pas de l'État ou de subsides). Ensuite, dans une autre dimension, les entreprises sociales doivent être, naturellement, sociales, ce qui signifie qu'elles doivent avoir une finalité sociale, c'est-à-dire développer une activité reconnue comme ayant un impact social. Pour finir, à travers la troisième dimension qui se rapporte à la gouvernance, les entreprises sociales doivent avoir une gouvernance qui exclue ou limite la (re)distribution des bénéfices aux membres afin de les réinvestir dans l'organisation à des fins de développement (Nyssens, 2021).

Les entreprises sociales sont donc des organisations d'économie sociale qui contribuent à la satisfaction de besoins sociaux et environnementaux et qui se caractérisent par trois dimensions regroupant des critères fondamentaux. Ces entreprises diffèrent des entreprises traditionnelles à but lucratif car elles s'inscrivent dans une économie qui met l'humain au cœur des objectifs et qui n'accorde pas de primauté à la maximisation de profits. *Mais comment ces entreprises à finalité sociale sont-elles perçues dans le champ de la décroissance ?*

3.2 L'économie sociale et la décroissance

3.2.1 Convergences et divergences

L'étude des points communs et des différences entre la décroissance et l'économie sociale ne fait pas partie de ce travail. Toutefois, il est essentiel de souligner quelques points qui font de l'économie sociale un secteur abordable pour la décroissance car il se différencie de l'économie traditionnelle et des organisations qui ont pour objectif principal de maximiser leurs profits.

Au niveau des convergences, tout d'abord, les acteurs de l'économie sociale et la décroissance partagent la conviction que l'économie doit être réorientée vers des finalités sociales et environnementales plutôt que strictement financières. Les projets et initiatives de l'économie sociale visent à créer des bénéfices durables pour la société et à réduire l'impact écologique, ce qui est en accord avec les objectifs de la décroissance. Ensuite, les valeurs de coopération et de solidarité promues par l'économie sociale sont en harmonie avec la vision de la décroissance qui encourage des modes de vie plus collaboratifs et d'entraide, tout en s'opposant à la compétition entre individus (Banerjee, 2021). De plus, l'accent mis par l'économie sociale sur la prise de décision démocratique, où chaque membre a une voix égale, reflète les valeurs de participation et d'équité prônées par la décroissance. Les deux approches mettent également en avant l'importance de la localisation de l'activité économique en considérant les besoins locaux et en favorisant des économies plus résilientes et autonomes (TIESS OLT, 2022).

Au niveau des divergences, l'une des préoccupations est de savoir si l'économie sociale est une véritable alternative au modèle dominant ou si elle se limite à adapter ce modèle en gérant les externalités négatives. Pour être cohérente avec la décroissance, la littérature suggère que l'économie sociale doit viser une transformation profonde et radicale du système économique plutôt qu'une simple gestion des impacts. Pour être véritablement en phase avec la décroissance, l'économie sociale devrait remettre en question le modèle économique dominant et s'engager activement dans la création d'alternatives radicales au capitalisme, au lieu de simplement s'adapter aux structures existantes. Par ailleurs, face à la concurrence des entreprises capitalistes, certaines entreprises de l'économie sociale pourraient être tentées de s'aligner davantage sur les modèles capitalistes pour survivre (risque d'isomorphisme marchand¹⁰). Cela risque de compromettre la différenciation de l'économie sociale et son potentiel de transformation sociale.

En conclusion, bien que l'économie sociale partage de nombreux points communs avec la décroissance, des défis subsistent quant à sa capacité à être une véritable force de transformation. Pour assurer sa contribution efficace à la transition vers la décroissance, l'économie sociale doit non seulement poursuivre ses objectifs sociaux et environnementaux,

¹⁰ Les tensions entre réciprocité et marché peuvent induire un « **isomorphisme marchand** ». La concurrence avec des entreprises à but lucratif, l'importation de certaines normes de gestion peuvent induire une standardisation des pratiques et une réduction des marges de manœuvre pour déployer de l'innovation sociale. Cela peut entraîner l'adoption d'un comportement marchand par une organisation sociale (Nyssens, 2021)

mais aussi remettre en question le modèle économique dominant et promouvoir des alternatives radicales et durables (TIESS OLT, 2022).

3.2.2 L'entreprise sociale et la décroissance

Depuis la remise en question de la croissance et du modèle économique dominant, les penseurs de la décroissance se sont penchés sur la notion d'entreprise en elle-même. En effet, les entreprises de l'économie dominante font partie des moteurs principaux de la croissance économique car leur objectif de maximisation de rendement de la production est l'une des sources principales de l'augmentation de la richesse (monétaire). À partir de là, les chercheurs ont voulu essayer de trouver quel type d'entreprise pourrait être compatible avec la décroissance. Ils ont alors considéré les entreprises sociales comme étant les meilleures candidates existantes pour transitionner vers une société/économie de décroissance (Kallis, 2018). Comme expliqué précédemment, les entreprises sociales rassemblent les mouvements coopératifs, les mutuelles, les associations, les fondations et les diverses organisations à but non lucratif.

Avant tout, dans leur recherche sur la décroissance, Johanisová et al. (2013) définissent le terme d'entreprise sociale comme *« participant dans une certaine mesure au marché, disposant d'un certain degré d'autonomie par rapport aux autorités publiques, s'engageant à créer des emplois, ayant pour objectif explicite de bénéficier à la communauté ou à un groupe spécifique de personnes dans ses documents fondateurs, disposant d'un pouvoir de décision ne reposant pas sur la propriété du capital (structure de propriété démocratique) et excluant le principe de maximisation du profit (par exemple, recyclant une partie ou la totalité des excédents/bénéfices dans l'organisation plutôt que de verser des dividendes aux membres/actionnaires) »* (Johanisová et al., 2013). En considérant cette définition de l'entreprise sociale dans une perspective de décroissance, plusieurs éléments s'alignent avec le concept.

D'abord, les entreprises sociales ont pour objectif principal de répondre aux besoins de la communauté ou d'un intérêt public plus large, plutôt que de maximiser les bénéfices pour les actionnaires. Elles adoptent une approche entrepreneuriale axée sur des projets à finalité sociale avant tout, ce qui les différencie des entreprises traditionnelles centrées sur le rendement financier (Sekulova et al., 2013). En rejetant consciemment la maximisation du profit, principe fondamental de la croissance économique, les entreprises sociales partagent un objectif commun avec la décroissance. Cet objectif de décroissance n'est pas explicitement mentionné dans le discours de l'entreprise sociale, mais se manifeste indirectement à travers des pratiques telles que la limitation ou l'interdiction de la redistribution des dividendes, la solidarité, la collaboration et d'autres caractéristiques propres à ces organisations (Johanisová, 2013).

Contrairement aux entreprises axées sur des profits à court terme, les entreprises sociales investissent dans des projets durables à moyen et long terme. Elles opèrent dans des domaines divers tels que l'environnement, les circuits courts, la transition énergétique, ou encore des projets sociaux, générant ainsi des externalités sociales positives. Ce premier attrait qui appartient aux entreprises sociales est important dans le discours de la décroissance car, étant donné que la maximisation du profit est intimement liée à la croissance économique, toute

organisation qui s'en détache possède du potentiel au sens de la décroissance (Johanisová, 2013).

En outre, étant donné que les entreprises sociales existent explicitement pour bénéficier à la communauté, et que cette dernière jouit souvent d'un contrôle sur l'organisation grâce à la structure de propriété démocratique, elles sont plus susceptibles de satisfaire les besoins réels (et moins susceptibles d'externaliser leurs coûts), que les entreprises à but lucratif.

Effectivement, les entreprises sociales se distinguent des organisations du secteur privé ou public par une structure de propriété démocratique ou un processus de prise de décision inclusif et participatif. En effet, les décisions peuvent être prises de manière collective et participative ce qui les rend plus en phase avec les principes de la décroissance qui insistent sur la participation et la convivialité. Par ailleurs, étant moins axées sur la maximisation des rendements financiers, les entreprises sociales peuvent nécessiter un soutien non marchand, tel que des terrains, des finances, des espaces de travail, des connaissances, etc.

D'autre part, la décroissance implique de redéfinir le travail, en valorisant des tâches solidaires, communicatives, et créatives (Sekulova et al., 2013). Les entreprises sociales peuvent jouer un rôle dans la création de biens durables et d'une économie centrée sur la relation humaine plutôt que sur le profit. Dans la littérature de la décroissance, la diminution du stock d'énergie demande une augmentation du travail humain, mais pas seulement. Elle nécessite également une autre sorte de travail qui possède un attrait plus solidaire, communicatif, joviale voire serein. Il faudrait encore que certains effectuent des travaux plus physiques, d'autres plus ingénieux, mais chacun à son rôle, ses facilités, ses compétences innées, chacun à quelque chose à apporter par sa nature, qu'elle soit intellectuelle, manuelle, sociale ou tout autre. Dans ce sens, les entreprises sociales peuvent être des vecteurs d'émancipation et de création de biens durables grâce à leur objectif social (et environnemental) qui influence le contexte sociétal et qui réduit l'importance du profit à tout prix.

Pour finir, la décroissance et l'économie sociale sont des concepts qui invitent à penser et à agir différemment, en dehors des sentiers battus du modèle économique actuel. Les entreprises sociales représentent, par leur définition et caractéristiques, une approche à suivre pour répondre, en partie tout du moins, à l'urgence des défis écologiques et sociaux auxquels échappent les entreprises de l'économie dominante. Bien évidemment, ces propos ne construisent pas un argumentaire ni une preuve que les entreprises sociales sont des « solutions » absolues à toutes les problématiques rencontrées, mais elles peuvent contribuer, dans une perspective de décroissance, à répondre aux enjeux qui sont soulignés par le concept étudié dans ce mémoire.

3.2.3 Plusieurs limites

Plusieurs limites existent quant à la compatibilité des entreprises sociales avec la décroissance. Une première limite est qu'il y a toujours un risque de corruption ou de relation de pouvoir au sein des organisations non marchandes/informelles, entraînant des formes d'exploitation, un marché noir, etc. Pour remédier à ce risque, la mise en place de normes, lois et cadres législatifs sont nécessaires afin que ces modèles alternatifs fonctionnent (Johanisová, 2013).

Ensuite, les organisations sociales peuvent rencontrer des difficultés à garder le cap lorsqu'elles sont mises en concurrence avec les entreprises de croissance, car elles n'ont ni les mêmes objectifs ni les mêmes moyens, ni les mêmes structures et pratiques. Elles sont donc normalement incomparables mais malheureusement, certaines des entreprises sociales deviennent submergées par la concurrence des autres entreprises et finissent par adopter des pratiques de l'économie dominante. Par conséquent, la priorité des objectifs sociaux et environnementaux des entreprises sociales ne perdurent pas toujours à cause du contexte dans lequel elles évoluent qui bouleverse leurs pratiques. En réalité, Johanisová (2013) souligne qu'il n'y a pas vraiment de règles équitables en raison des diverses conditions sociales et environnementales et des différentes échelles et objectifs des joueurs. Le modèle de concurrence parfaite est une modélisation qui est utile, mais qui doit rester un outil politique parmi d'autres. Des entreprises efficaces au sens économique peuvent avoir des impacts dévastateurs au niveau humain et environnemental. De même que des entreprises non efficaces en ce sens peuvent promouvoir la solidarité plutôt que la concurrence, l'équité plutôt que l'accumulation, la sauvegarde plutôt que l'exploitation, etc. Par ailleurs, les entreprises sociales qui agissent dans un environnement économique capitaliste, avec des firmes traditionnelles, peuvent subir un tas d'externalités négatives telles que les pratiques économiques déloyales, la corruption ou bien encore l'exploitation. Ces obstacles peuvent être un frein au développement des entreprises sociales dans un contexte de décroissance tant qu'il n'y a pas de changements radicaux au niveau des institutions et des règles (Johanisová, 2013).

Afin de mieux comprendre le rôle et l'implication des entreprises sociales dans un contexte de décroissance, il sera certainement nécessaire de déterminer des structures organisationnelles transparentes et claires pour ces futures organisations.

[Il faut insérer de la conscience et de la bienveillance dans nos actes économiques pour que ceux-ci puissent être à la fois utiles et respectueux des environnements qui nous entourent]

3.3 Application de la grille de critères aux organisations de l'ESS

À l'aide de la grille de critères axée sur la décroissance que nous avons construite dans la partie précédente, nous allons analyser trois organisations de l'économie sociale sur base d'informations récoltées durant des interviews et des données collectées sur leur site respectif. L'objectif de l'application de cette grille d'analyse est de comprendre si ces organisations, en tant qu'actrices de l'économie sociale, contribuent à la décroissance et surtout, comprendre à quel(s) niveau(x) elles peuvent y contribuer. La grille d'analyse permet d'ordonner des critères qui vont servir à récolter des informations et des données sur les organisations de sorte à pouvoir les analyser en fonction des dimensions et critères de la grille. Pour résumer, nous allons appliquer une grille de critères axée sur la décroissance dans l'objectif de répondre à la question qui nous intéresse dans cette partie du travail, c'est-à-dire : « comment les organisations de l'ES peuvent contribuer à la décroissance ? ». La réponse à cette question se fera sur base d'une analyse qualitative du contenu du matériel d'entrevue transcrit et des données supplémentaires des organisations interviewées (sur site web, rapport d'activités).

3.3.1 Méthodologie

Tout d'abord, j'ai approché huit organisations d'économie sociale issues de différents secteurs, par e-mail et j'ai reçu une réponse positive de l'ASBL¹¹ « Financité ». Ensuite, par le biais de contact personnel, deux autres organisations ont répondu à ma demande, dont la coopérative « Smart » et l'ASBL « Pour la Solidarité ». Pour appliquer ma grille de critères, j'ai expressément choisi de ne pas réduire ma recherche à un secteur d'activité en particulier ou à une organisation d'une forme juridique spécifique, l'intérêt étant d'appliquer la grille d'analyse à des organisations d'économie sociale, peu importe leur statut. Toutefois, j'ai orienté mes recherches vers des organisations qui soient quand même intéressées par le thème de la décroissance et qui soient impliquées dans des enjeux et valeurs cohérentes liés à ce concept, tels que la solidarité, le travail et la finance. Pour chacune des organisations, j'ai eu la chance de pouvoir interviewer des acteurs avec des rôles tous, très différents, ce qui ajoute une richesse en plus aux informations collectées.

Concernant l'ASBL Smart, j'ai eu l'opportunité d'interviewer Sébastien Paule, directeur du département finance et développement chez Smart en Belgique. Ayant été chef d'entreprise en France pendant plus de 20 ans, Sébastien Paule avait eu l'opportunité de s'impliquer activement dans l'économie sociale, notamment à travers sa participation à des mouvements coopératifs.

Ensuite, au sein de l'ASBL Pour la Solidarité, j'ai eu la chance d'interviewer Denis Stokkink, économiste belge de formation et président fondateur de l'organisation. Il est également membre du GECES (Commission Expert Group on The Social Economy and Social enterprises) et participe à une série d'activités sur l'économie sociale à travers l'Europe.

Pour finir, j'ai eu l'occasion d'interviewer Eric Dewaele, animateur régional Luxembourg et chargé de projet en inclusion financière et monnaies citoyennes au sein de l'ASBL Financité et membre de l'association depuis 8 ans. Il a eu un parcours professionnel dans l'économie sociale, le commerce équitable et la finance solidaire.

En tant qu'acteurs du changement, les trois intervenants perçoivent les questions de transition, dont la décroissance, comme des enjeux fondamentalement importants à cette époque, ce qui était un détail important dans la sélection des organisations.

Pour des raisons pratiques, j'ai mené un entretien d'environ une heure par visioconférence avec chaque organisation. Le but étant de récolter des informations qui serviront à mener une étude de chaque organisme (i.e. application de la grille), j'ai proposé un entretien semi-directif basé sur des questions dirigées mais néanmoins ouvertes afin de laisser l'intervenant s'exprimer librement. L'entretien a été mené par un guide d'entretien (*cf.* Annexe 6) préalablement construit sur base de la grille d'analyse présentée dans ce travail. Pour les trois interviews, le guide d'entretien est resté sensiblement le même, à l'exception de petites sous-questions plus appropriées qui ont été rajoutées au fur et à mesure de l'entretien selon l'organisation.

¹¹ ASBL = Association à but non lucratif

J'ai divisé l'entretien semi-directif en trois parties/étapes. Avant tout chose, la première étape constituait en une brève présentation de l'interviewé, de son parcours ainsi que son rôle dans l'organisation afin d'avoir des informations plus précises sur la personne interrogée. Dans la seconde étape, j'ai posé des questions relatives à la première dimension de la grille d'analyse, à savoir la dimension « structurelle » qui s'appuie sur les cinq axes clés de l'entreprise post-croissance (Hinton, 2021). Dans cette partie, l'intérêt pour moi était de comprendre les différentes structures internes de l'organisation, par exemple, comprendre comment était pratiquée la gouvernance, quels étaient leurs objectifs et stratégies, s'il y avait un objectif d'impact local ou global au sein de l'organisme, etc.

Ainsi se dégagait donc une vue d'ensemble de l'organisation et de ses pratiques internes. La troisième étape concernait la deuxième dimension de la grille, c'est-à-dire les principes organisationnels de la décroissance.

Pour comprendre comment l'organisation interviewée était impliquée ou contribuait à un ou plusieurs principes de la décroissance, j'ai réalisé un petit exercice interactif avec les participants. Après avoir énoncé et expliqué brièvement les onze principes de la décroissance, j'ai demandé aux participants de noter les numéros des principes (P1 = principe 1) qui leur faisaient écho au sein de leur organisation. Après cela, je demandais aux interviewés de me donner les numéros notés et de m'expliquer d'abord, pourquoi avoir retenu tel ou tel principe et ensuite, je leur posais une ou deux questions relatives à ces principes mis en évidence. Le but de l'exercice était d'inverser les rôles en laissant l'intervenant diriger les questions de l'entretien, c'est-à-dire que je m'adaptais aux principes retenus pour poser des questions pertinentes. Cet exercice a surtout permis de rapidement identifier les principes sur lesquels l'organisation d'économie sociale s'alignait ou non et de comprendre la perception des participants vis-à-vis de ces principes.

Dans mon analyse ultérieure, dans un premier temps, j'ai exploré la façon dont chaque organisation s'alignait aux principes de la grille et j'ai analysé les organisations en fonction des cinq axes clés de l'entreprise post-croissance. La dernière dimension de la grille, c'est-à-dire, les valeurs fondamentales de la décroissance, est une dimension qui n'a pas été utilisée directement et explicitement dans le cadre de mon interview car elle porte sur les valeurs, dimension plus abstraite et qui aurait demandé plus de temps lors de l'entretien. Toutefois, dans un second temps, j'analyse cette dimension, en regardant les principes retenus par chaque organisation et je les associe, comme ce qui a été montré dans ce travail (*cf.* Annexe 5), avec une ou plusieurs valeurs fondamentales de la décroissance. Pour finir, les résultats de l'application de la grille d'analyse à trois dimensions feront l'objet d'une discussion quant aux apports et aux limites qu'elle amène (la grille).

3.3.2 Présentation et analyse des organisations

- **Présentation de Smart : une coopérative pour les travailleurs**

Smart est une coopérative de travailleurs et travailleuses créée en 1998 pour répondre aux besoins des individus travaillant dans le domaine de la création. À l'origine, elle visait à fournir un soutien et une défense pour les artistes, en particulier en ce qui concerne les aspects administratifs et de gestion. Avec le temps, Smart a évolué pour se concentrer sur la combinaison de l'autonomie des travailleurs avec une protection mutualiste à travers des mécanismes similaires à ceux du salariat. Grâce à ses conseillers, Smart propose des services mutualisés liés à la gestion administrative (comptabilité, etc.), aux assurances et à l'accompagnement dans les projets professionnels, tout en permettant aux membres de maintenir une posture indépendante dans la recherche de leurs clients et le développement de leurs activités. La coopérative étend également ses services en offrant des formations et une assistance juridique à ses membres (Smart, s.d.).

- **Présentation de Pour la solidarité : une ASBL engagée pour une Europe solidaire et durable**

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS est un European think tank¹² indépendant sous forme d'ASBL, créé en 2002 par l'économiste belge Denis Stokkink dans l'objectif de rendre l'Europe plus solidaire et durable. PLS veut consolider le modèle social européen, qui trouve son équilibre entre développement économique et justice sociale. L'ASBL est composée de professionnels multiculturels et pluridisciplinaires. Ils possèdent des compétences solides en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements et travaillent en collaboration avec des entreprises, des gouvernements et des organisations de la société civile.

L'organisation agit à différents niveaux. En effet, l'ASBL mène des travaux de recherche et d'analyse pour éclairer les enjeux sociétaux, conçoit et coordonne des projets transnationaux en collaboration avec ses partenaires européens dans les 27 États membres, propose des formations, des conseils stratégiques, un soutien au montage de projets européens, ainsi que du lobbying et du networking afin d'accompagner les acteurs socio-économiques dans une perspective d'éducation permanente. De plus, elle s'engage concrètement sur le terrain en mettant en place des dispositifs innovants d'insertion socioprofessionnelle. Ces dispositifs visent à relever les défis du marché de l'emploi en favorisant la rencontre entre entreprises ouvertes à la diversité, chercheurs d'emploi et emplois de qualité (POUR LA SOLIDARITÉ, 2023).

¹² Un *think tank*, groupe de réflexion ou laboratoire d'idées, est un regroupement d'experts au sein d'une structure de droit privé. Certains sont financés par des organismes étatiques. L'activité principale d'un *think tank* est de produire des études et d'élaborer des propositions, le plus souvent dans le domaine des politiques publiques ou de l'économie.

- **Présentation de Financité : une ASBL pour une finance responsable et solidaire**

Financité est une ASBL qui s'est créée en 1987 à partir d'un mouvement pluraliste souhaitant développer la recherche, l'éducation et l'action en matière de finance responsable et solidaire afin de contribuer à une société plus juste, solidaire et humaine. Financité est composée de citoyens et organisations répartis en trois collèges : le collège des groupes Financité (personnes morales et associations qui sont engagées en faveur de la promotion de l'éthique et de la solidarité dans les rapports à l'argent), le collège solidaire (autres personnes morales et associations) et le collège citoyen (personnes physiques qui veulent exprimer leur engagement dans le domaine financier) (Financité, s.d.). L'ASBL agit à travers différents axes de travail. Financité fait de l'éducation permanente en interpellant et sensibilisant le grand public sur les enjeux de la finance responsable et solidaire dans un souci d'émancipation des individus. L'ASBL développe également une activité de recherche en publiant des études, rapports et analyses sur des thèmes liés à la finance solidaire et responsable. L'organisation propose un plaidoyer pour son réseau afin de promouvoir les positions et demandes auprès des institutions. Et pour finir, elle développe une activité de services en matière de finance responsable et solidaire en fournissant les outils nécessaires à une transition financière (Financité, s.d.).

3.3.3 Résultats de l'application de la grille de critères

Sur base des informations collectées (*cf.* Annexe 7) sur les organisations à travers les interviews et les sites respectifs de chaque organisme, voici la grille d'analyse complétée qui en résulte :

Grille de critères axée sur la décroissance : analyse de cas

DIMENSIONS	Organisation 1 <i>Smart</i>	Organisation 2 <i>Pour la Solidarité</i>	Organisation 3 <i>Financité</i>
Dimension structurelle			
Taille et portée géographique	20 031 salariés dont 210 membres support, Cinq départements stratégiques, C.A. de 189.426.382 €, Agit en Belgique et en France	20 salariés, 4 axes de travail (5 grandes thématiques), C.A. de 1,5 millions, Agit au niveau international, européen, territoire belge	Collège groupe financé : 46 groupes dont 19 permanents, Collège citoyen : 4058 membres, Collège solidaire : 86 organisations, 4 branches d'activités (éducation permanente, presse et communication, recherche et développement, services), Actif partout dans la Belgique francophone
Stratégies, objectifs et valeurs	Mission : émancipation et autonomisation des travailleurs, mutualisation des risques Objectifs : promotion de l'autonomie et de la liberté des travailleurs, création de mécanismes de solidarité et de mutualisation, défense des intérêts collectifs des travailleurs Valeurs : autonomie, solidarité, mutualisme, collectivisme	Mission : amélioration du monde, rendre l'Europe plus durable, sociale et solidaire, renforcer le modèle social européen Objectifs : analyser et rendre accessibles les problèmes sociétaux, comprendre/accompagner/connecter pour agir selon plusieurs thématiques, valoriser la solidarité à travers toutes ses actions, mise en œuvre de dispositifs novateurs d'insertion socioprofessionnelle Valeurs : solidarité, juste, durabilité	Mission : promotion de la finance solidaire, accompagnement des organisations, éducation permanente, recherche et développement, innovation Objectifs : rendre la finance plus accessible à tous, émancipation citoyenne, soutien de l'économie sociale et solidaire Valeurs : solidarité, responsabilité sociale, éducation citoyenne, autonomie
Gouvernance	A.G. Commissions thématiques, conseil d'administration, prise de décision opérationnelle	Responsable associatifs et conseillers, C.A. réunion d'A.G. coordination avec les acteurs	C.A. structure pyramidale avec horizontalité (co direction + celle de coordinateurs), autonomie par projet, réunions hebdomadaires, réunions grande équipe
Forme juridique/ relation for profit or not for profit ?	Coopérative (d'intérêt mutuel) à but non lucratif	Association à but non lucratif	Association à but non lucratif
Dimension principes organisationnels			
Principe 1 : Réorienter l'activité vers l'environnement et la société	Facilite la création d'activité et d'entreprise, elle fournit un service à la personne et permet le développement économique de ses membres	Impact sur la société via leur mission	Contribue à une mission sociale qui permet l'émancipation des individus sur le plan financier.
Principe 2 : Promouvoir l'acceptation sociétale de la pensée décroissante	/	Rôle d'éducation permanente sur les enjeux de la transition, de la décroissance, de la post croissance par le biais de publications d'études, de recherches, de projets européens + campagnes informatives dans les réseaux associatifs	Décroissance des taux d'intérêts, détachement de la rémunération du capital, enjeu de transition au cœur du projet
Principe 3 : Réduire l'impact environnemental de la chaîne de valeur	/	Isolation du bâtiment, mise en place de panneau solaire	Trajet jusqu'au travail en transport en commun remboursé à 100% pour les membres
Principe 4 : Conception de produits et de services pour la durabilité	/	/	Produits financiers qui veulent être durables, responsables, éthiques et solidaires
Principe 5 : Encourager la suffisance	/	À travers leurs objectifs de lutte contre les inégalités, suffisances pour toutes et tous, projets européens sur l'économie circulaire	Soutien et encouragement d'organisations qui prônent la suffisance
Principe 6 : Permettre l'utilisation et le partage des produits	Économie de l'usage et du partage avec de l'immatériel (entreprise et patrimoine)	/	Finance solidaire prône une certaine forme de partage de la finance
Principe 7 : Leadership engagé et gouvernance démocratique	Engagement dans la non-lucrativité via sa forme juridique, désir de transparence et d'inclusivité dans le processus de décision (via commissions thématiques)	Engagement via missions et actions au niveau européen régional, national et local, ASBL très engagée et portée par ses valeurs, gouvernance particulière plutôt centralisée.	/
Principe 8 : Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	/	Nouveau règlement d'ordre intérieur axé sur cet équilibre (formalisation du télétravail potentiel, des jours de congés, flexibilité des horaires).	Forme de liberté en fonction de sa situation privée (congés, télétravail, etc.), flexibilité des horaires (formalisés dans le règlement d'ordre intérieur).
Principe 9 : Ancrage local et importance de la communauté	/	Au niveau européen, projets à ancrage local (travailler avec les locaux pour les locaux) et au niveau local, projets d'insertion socio-professionnel en région. Importance de la communauté européenne très marquée	Ancré dans diverses régions car volonté d'être présent sur le territoire. Réel souci de proximité avec la communauté (organisations et citoyens).
Principe 10 : Favoriser l'autonomie et le développement des capacités	Autonomie des sociétaires et développement de leurs activités est au cœur du projet	Développement des capacités et de l'autonomie via leurs activités (éducation, soutien, formation, etc.)	4 jours de formation par an pour les employés, Financité Academy (cycle de formation pour nouveaux membres), développement des capacités et de l'autonomie des citoyens et organisations vis-à-vis de la finance.
Principe 11 : Ouverture au partage des ressources	/	Éducation permanente, publications, conférences	Éducation permanente et valorisation de l'éducation faite par des organisations externes (remboursement des frais engagés)
Dimension valeurs fondamentales			
Durabilité écologique	/	P1, P3	P1, P3, P4
Egalité locale et mondiale	P10	P9, P10	P9, P10
Convivialité et participation	P1, P6, P7	P2, P5, P7, P8, P9, P11	P2, P5, P6, P8, P11

- **Organisation 1 : Smart**

A) Dimension Structurelle

Smart, en tant qu'organisation qui vise l'émancipation des travailleurs et la mutualisation des risques, présente une **portée géographique** étendue avec des opérations en Belgique et en France. Bien qu'elle puisse être considérée comme ayant une portée plutôt globale, elle reste enracinée dans des contextes locaux grâce à ses coopératives locales et ses membres. **La taille de l'organisation** est également significative, avec plus de 20 000 salariés et 210 membres de soutien.

Ensuite, **les stratégies et valeurs de Smart** sont en partie alignées avec les principes de la décroissance. L'objectif d'émancipation des travailleurs, la promotion de l'autonomie, de la solidarité et du mutualisme correspondent aux objectifs sociaux et environnementaux discutés par la décroissance. Smart adopte des pratiques qui favorisent la coopération et le bien-être des travailleurs.

Quant à la gouvernance de Smart, l'organisation se rapproche des idéaux de démocratie, d'inclusion et de collaboration prônés par la décroissance. L'organisation a une Assemblée Générale, des Commissions Thématiques et un Conseil d'Administration qui reflètent la participation des membres dans le processus décisionnel. Cette approche se rapproche de la vision de la décroissance qui encourage des processus de prise de décision décentralisés et participatifs.

Par rapport à la forme juridique, Smart est une coopérative d'intérêt mutuel, ce qui implique une forme juridique qui favorise la mutualisation des intérêts et des ressources entre les membres.

Pour finir, Smart adopte un modèle à but non lucratif, ce qui est en accord avec les valeurs de la décroissance qui critiquent la recherche du profit comme objectif commercial. En se concentrant sur l'autonomie, la solidarité et la mutualisation, Smart s'inscrit dans une approche où le gain financier n'est pas l'objectif principal. Selon notre première dimension basée sur les axes clés de l'entreprise post-croissance de Hinton (2021), globalement, l'organisation Smart présente des caractéristiques structurelles qui sont cohérentes avec la décroissance. Son orientation vers l'émancipation des travailleurs, la solidarité, la démocratie et la coopération correspond aux valeurs promues par le concept.

B) Dimension principes organisationnels

Principe 1 : Réorientation de l'activité vers la société et l'environnement : Smart s'aligne partiellement avec ce principe. Bien que l'organisation se concentre davantage sur l'aspect sociétal que sur l'aspect environnemental, elle facilite la création d'activités et d'entreprises locales. Elle agit comme une couveuse pour les entrepreneurs locaux, favorisant ainsi le développement économique à l'échelle locale. Cependant, l'indicateur de réussite de Smart est plus centré sur le succès individuel que sur l'impact sociétal ou environnemental.

Principe 6 : Utilisation et partage des produits et services : Smart s'aligne bien avec ce principe. En tant qu'économie de l'usage et du partage pour les entreprises, Smart promeut l'idée que les individus n'ont pas besoin de posséder leur propre entreprise ou patrimoine. En encourageant la collaboration et le partage d'infrastructures et de ressources, Smart favorise un modèle économique plus durable et basé sur l'utilisation.

Principe 7 : Leadership et gouvernance démocratique : En ce qui concerne le leadership, Smart est engagé dans une approche non lucrative, où les gains sont réinvestis dans la communauté et les services proposés par la coopérative, démontrant ainsi son engagement. Cependant, la gestion de milliers d'acteurs individuels peut rendre difficile la surveillance de leur impact environnemental, ce qui peut entrer en conflit avec la responsabilité environnementale. En ce qui concerne la gouvernance démocratique, Smart tente d'impliquer ses membres dans le processus décisionnel, bien que les décisions principales soient prises par un petit comité. L'organisation vise la transparence et l'inclusivité, ce qui s'aligne sur le principe de gouvernance démocratique.

Principe 10 : Autonomie et développement des capacités : Ce principe résonne particulièrement avec la mission de Smart. L'autonomie et le développement des capacités des individus sont au cœur de la coopérative. Smart vise à autonomiser les travailleurs créatifs en leur fournissant des outils et des ressources pour réussir dans leur domaine respectif. En encourageant le développement de compétences et en favorisant l'autonomie professionnelle, Smart s'aligne clairement avec ce principe.

Il est important de noter que, bien que Smart s'aligne sur plusieurs de ces principes, il peut y avoir des tensions et des compromis entre certains d'entre eux. Par exemple, le cas de Smart souligne une tension particulière entre les principes de durabilité écologique avec l'autonomie car si les travailleurs sont restreints vis-à-vis de leur « activité », alors il y aura une perte d'autonomie pour ces acteurs. De plus, un leadership très engagé peut imposer des visions, des principes et des règles qui ne sont pas communes à tout le monde et qui peut faire ressentir aux collaborateurs un manque de liberté, d'autonomie. Le leadership peut amener à des positions qui peuvent parfois ne pas être partagées, ce qui peut amener également d'autres formes de tension. Le défi est de pouvoir gérer ces tensions de manière équilibrée et de prendre des décisions qui soient majoritairement acceptées.

C) Dimension valeurs fondamentales

Avec les différents principes sur lesquels Smart s'aligne, l'organisation contribue principalement à la valeur d'égalité locale et mondiale ainsi que la valeur de convivialité et participation. En effet, concernant la valeur de l'égalité locale et mondiale, Smart agit comme une plateforme qui facilite la création d'activités et d'entreprises pour une variété de personnes, ce qui peut aider à réduire les inégalités en donnant à chacun la possibilité de poursuivre des projets professionnels. Cependant, le modèle peut avoir des limites en termes d'impact sociétal ou environnemental, car il se concentre davantage sur le succès individuel. Par rapport à la valeur de convivialité et participation, en encourageant la collaboration et le partage d'infrastructures et de ressources, Smart favorise un modèle économique plus durable et basé sur l'utilisation. En tant qu'économie de l'usage et du partage pour les entreprises, elle s'inscrit

dans l'idée de convivialité en favorisant la coopération et le partage de ressources, tout en permettant une participation démocratique en tant que coopérative.

- **Organisation 2 : Pour la Solidarité (PLS)**

- A) Dimension Structurelle

L'organisation "Pour la solidarité" montre des caractéristiques qui correspondent aux idées de la décroissance en termes **de taille et de portée géographique**. Son approche d'analyse, de connexion et d'action au niveau international, européen et local dénote une portée géographique relativement large. Cependant, son engagement à agir au niveau local et à renforcer le modèle social européen est conforme à l'idée de privilégier les activités locales et de favoriser une approche plus humaine et axée sur la solidarité plutôt que la croissance sans limites.

Ensuite, l'organisation montre une convergence significative avec les principes de la décroissance en termes de **stratégies et de valeurs**. Sa mission de rendre l'Europe plus durable, sociale et solidaire, ainsi que ses objectifs de comprendre, d'accompagner et de connecter pour agir, mettent l'accent sur la durabilité sociale et la valeur inclusive. Les objectifs tels que la mise en œuvre de dispositifs novateurs d'insertion socioprofessionnelle et la valorisation de la solidarité sont en phase avec les valeurs de solidarité, de coopération, de bien-être et d'équité prônées par la décroissance.

La structure de gouvernance de l'organisation, impliquant des responsables associatifs, des conseillers, un conseil d'administration (C.A) et des réunions d'assemblée générale, montre un engagement envers la démocratie participative et inclusive, qui est un principe important dans la philosophie de la décroissance. Les organisations démocratiques, décentralisées et adaptatives sont encouragées dans la littérature de la décroissance, et la structure de gouvernance décrite par l'organisation s'aligne bien avec ces idées.

Pour sa forme juridique, l'organisation étant une association à but non lucratif (ASBL), elle adopte une forme juridique cohérente avec les principes de la décroissance. Les entreprises à but non lucratif sont privilégiées dans la perspective de la décroissance, car elles ne sont pas axées sur la recherche de profits illimités, mais plutôt sur la création de valeur sociale et environnementale. Cela reflète l'accent mis sur la durabilité et la satisfaction des besoins réels plutôt que sur l'accumulation de richesses. L'organisation "Pour la solidarité" étant une ASBL et ayant des objectifs de solidarité, de durabilité et de justice sociale, elle s'aligne sur les objectifs non lucratifs et les valeurs prônées par la décroissance. L'absence d'orientation purement lucrative et la mise en avant des objectifs sociaux sont en accord avec les idées de la décroissance qui critiquent la quête du profit comme objectif principal des entreprises.

Dans l'ensemble, l'organisation "Pour la solidarité" démontre des attributs structurels et des objectifs qui sont en harmonie avec les principes de la décroissance, tels que la valorisation de la solidarité, la durabilité sociale et environnementale, la démocratie participative et la recherche de création de valeur sociale plutôt que de profits financiers.

B) Dimension principes organisationnels

Principe 1 : Réorientation de l'activité vers l'environnement et la société : Pour la Solidarité se concentre sur les avantages pour la communauté et l'environnement plutôt que sur la maximisation des profits. Leur mission sociale vise à répondre aux besoins réels des individus, ce qui est conforme à ce principe de la décroissance.

Principe 2 : Promotion de l'acceptation sociétale de la pensée décroissante : L'organisation s'engage dans l'éducation et la sensibilisation du public sur les enjeux de la transition vers la décroissance. Leur rôle d'éducation permanente et leurs campagnes informatives dans les réseaux associatifs correspondent à la promotion d'un changement sociétal positif envers la décroissance.

Principe 3 : Réduction de l'impact environnemental : En isolant leur bâtiment et en mettant en place des panneaux solaires, l'organisation "Pour la Solidarité" démontre un engagement à réduire leur impact environnemental. Cela est cohérent avec le principe de réduire l'utilisation absolue des ressources et d'adopter des pratiques plus durables.

Principe 4 : Promotion de la conception de produits et services pour la durabilité : Bien que l'organisation ne soit pas explicitement liée à la création de produits, elle peut s'appliquer à la conception de services durables. Leur mission sociale et leur engagement pour la durabilité sont en accord avec le principe de promouvoir des solutions durables dans une perspective de long terme.

Principe 5 : Encouragement de la suffisance : L'organisation vise à lutter contre les inégalités et à promouvoir la suffisance pour tous. Leur travail vers la satisfaction des besoins essentiels tout en évitant la surconsommation est aligné avec ce principe.

Principe 6 : Utilisation et partage des produits : Bien que l'organisation ne soit pas directement liée à la possession ou au partage de produits physiques, leur engagement dans des projets d'insertion socio-professionnelle peut favoriser des modèles de partage des compétences et des connaissances, correspondant à ce principe.

Principe 7 : Leadership engagé et gouvernance démocratique : L'organisation démontre un leadership engagé en mettant en œuvre des actions et des projets au niveau européen, régional, national et local. Leur gouvernance centrée sur des valeurs telles que la solidarité et leur engagement pour la justice sociale s'aligne sur ce principe.

Principe 8 : Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée : L'organisation adopte un règlement d'ordre intérieur qui favorise un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée de leurs employés, ce qui correspond au principe de bien-être des employés.

Principe 9 : Ancrage local et importance de la communauté : L'organisation travaille sur des projets d'insertion socio-professionnelle en région, mettant en évidence leur enracinement local et leur engagement avec la communauté, ce qui correspond au principe d'ancrage local.

Principe 10 : Favoriser l'autonomie et le développement des capacités : En fournissant des activités d'éducation, de soutien et de formation, l'organisation contribue au développement des capacités des individus, conformément à ce principe.

Principe 11 : Partage des ressources : Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans les informations fournies, l'organisation peut partager des connaissances, des compétences et des expériences à travers leurs projets et leurs activités, contribuant ainsi à un partage collaboratif des ressources.

Pour résumer, l'ASBL démontre une adhésion à tous les principes organisationnels de la décroissance. Ces principes se reflètent dans les missions, projets et actions de PLS.

C) Dimension valeurs fondamentales

Avec les divers principes organisationnels sur lesquels l'ASBL s'aligne, PLS contribue aux trois valeurs fondamentales de la décroissance. Pour la valeur de la durabilité écologique, l'organisation s'engage à réorienter ses activités vers l'environnement et la société en mettant l'accent sur les avantages pour la communauté et l'environnement plutôt que sur la maximisation des profits. Leur mission sociale vise à répondre aux besoins réels, ce qui est conforme à l'idée de réduire l'externalisation des coûts dans une société de décroissance. En réduisant leur impact environnemental à travers l'isolation du bâtiment et la mise en place de panneaux solaires, ils montrent également leur engagement à minimiser les impacts négatifs sur les écosystèmes et à utiliser efficacement les ressources. Ensuite, quant à la valeur de l'égalité locale et mondiale, PLS s'engage dans l'éducation permanente et la sensibilisation du public aux enjeux de la transition vers la décroissance. Leur rôle d'éducation et leurs campagnes informatives dans les réseaux associatifs contribuent à la promotion d'un changement sociétal positif en faveur de la décroissance. En luttant contre les inégalités et en visant la suffisance pour tous, l'organisation cherche à réduire les disparités économiques et sociales, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale. Et enfin, l'ASBL contribue à la valeur de la Convivialité et participation car Bien que l'organisation ne soit pas explicitement liée à la création de produits, leur engagement dans des projets d'insertion socio-professionnelle peut favoriser des modèles de partage des compétences et des connaissances, correspondant à la valeur de convivialité et de participation. De plus, en fournissant des activités d'éducation, de soutien et de formation, l'organisation contribue au développement des capacités individuelles, favorisant ainsi la participation démocratique et l'autonomie.

• **Organisation 3 : Financité**

A) Dimension Structurelle

Par rapport à sa taille et à sa portée géographique, l'organisation "Financité" se rapproche de la vision de la décroissance. En effet, elle opère avec différentes branches d'activités et des collèges de membres dans plusieurs régions de la Belgique francophone. Cette distribution locale et son enracinement dans différentes communautés reflètent l'importance accordée à l'ancrage local et à la participation, des principes de la décroissance. En favorisant une présence géographique étendue tout en restant concentrée sur la Belgique francophone, l'organisation

démontre une orientation cohérente avec la vision de la décroissance qui privilégie les entreprises locales de taille plus modeste.

Ensuite, quant aux **stratégies et valeurs** de Financité", sa mission de promotion de la finance solidaire, d'accompagnement des organisations, d'éducation permanente, de recherche et de développement, et d'innovation montre un engagement envers des valeurs sociales. Les objectifs de rendre la finance plus accessible à tous, de soutenir l'économie sociale et solidaire ainsi que d'émanciper les citoyens, s'inscrivent dans les principes de la décroissance en mettant en avant la satisfaction des besoins sociaux et le bien-être, la coopération et la solidarité.

Pour la **gouvernance** de Financité, la structure pyramidale avec horizontalité, la co-direction et la coordination, ainsi que la répartition de l'autonomie par projet et les réunions régulières témoignent d'une approche plutôt démocratique et inclusive. Ces pratiques de gouvernance correspondent à l'idée de participation démocratique et de coopération dans les décisions qui affectent la vie des individus et des communautés, des valeurs fondamentales de la décroissance.

Pour finir, en tant qu'association à but non lucratif, "Financité" s'aligne avec la vision de la décroissance qui remet en question la primauté du profit comme objectif. En choisissant une structure juridique axée sur des avantages sociaux plutôt que sur l'enrichissement privé, l'organisation s'inscrit dans la logique de la suffisance, de la responsabilité sociale et de la solidarité.

Selon les axes de Hinton (2021), Financité intègre donc plusieurs aspects structurels qui sont en harmonie avec les principes et valeurs de la décroissance. Son enracinement local, ses stratégies centrées sur des objectifs sociaux et environnementaux, sa gouvernance démocratique et sa forme juridique à but non lucratif reflètent une approche cohérente avec la vision d'une économie durable, inclusive et axée sur le bien-être plutôt que sur la croissance illimitée.

B) Dimension principes organisationnels

Principe 1 : Réorientation de l'activité vers l'environnement et la société : Financité vise à contribuer à une mission sociale en promouvant l'émancipation des individus sur le plan financier.

(Principe 2 : Promotion de l'acception sociétale de la pensée décroissante : l'ASBL encourage le soutien et l'encouragement des organisations qui prônent la suffisance, ce qui suggère une orientation vers la promotion d'une pensée durable et responsable)¹³

¹³ Ce principe est mis entre parenthèse car Financité ne prône pas explicitement la décroissance, toutefois, elle prône et encourage des valeurs qui sont très liées à la décroissance. Il y a donc une forme de promotion de valeurs alignées à la décroissance.

Principe 3 : Réduction de l'impact environnemental :

Financité encourage des pratiques financières solidaires mais également responsables, plus durables via la finance solidaire. De plus, au niveau interne, l'organisation rembourse les trajets en transport en commun de ses membres à hauteur de 100% pour aller jusqu'aux bureaux.

Principe 4 : Promotion de la conception de produits et services pour la durabilité :

Financité propose des produits financiers qui veulent être durables, responsables et éthiques, ce qui témoigne de son intention de promouvoir la durabilité à travers la conception de produits financiers.

Principe 5 : Encouragement de la suffisance : l'organisation soutient et encourage les organisations qui prônent la suffisance, montrant son engagement en faveur de la réduction de la surconsommation.

Principe 6 : Utilisation et partage des produits : les produits financiers et services de Financité semblent favoriser la collaboration et le partage de la finance, ce qui est en ligne avec le partage des ressources encouragé par la décroissance.

Principe 7 : Leadership engagé et gouvernance démocratique : les principes d'autonomie financière et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée mis en avant par Financité montrent un engagement pour des pratiques de gouvernance démocratique et le bien-être des employés.

Principe 8 : Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée : le souci de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les employés de Financité dénote une considération pour le bien-être des individus, ce qui est en harmonie avec les idées de la décroissance.

Principe 9 : Ancrage local et importance de la communauté : la volonté d'être présent sur le territoire et de créer des liens avec la communauté montre un engagement en faveur de l'ancrage local et de l'importance de la communauté.

Principe 10 : Favoriser l'autonomie et le développement des capacités : la mise en place de formations et d'initiatives visant à développer les capacités financières des citoyens et des organisations est conforme au principe de favoriser l'autonomie et le développement des capacités.

Principe 11 : Partage des ressources : le partage des connaissances (via leur magazine notamment), des compétences (formations) et des expériences, ainsi que l'accent mis sur la collaboration et la convivialité dans les produits financiers de Financité, reflètent le principe de partage des ressources de la décroissance.

Dans l'ensemble, il est clair que Financité s'inscrit dans une approche alignée avec les principes de la décroissance, en favorisant des pratiques financières et organisationnelles durables, responsables et axées sur le bien-être des individus et de la communauté.

C) Dimension valeurs fondamentales

Avec les divers principes organisationnels sur lesquels l'ASBL s'aligne, Financité contribue aux trois valeurs fondamentales de la décroissance. Au niveau de la durabilité écologique, les principes de Financité visant à réduire l'impact environnemental, à promouvoir la conception de produits durables et à encourager la suffisance financière sont tous en accord avec cette valeur. En promouvant des produits financiers responsables et éthiques ainsi qu'en remboursant les trajets en transport en commun de ses membres, Financité démontre son engagement envers la réduction de l'empreinte écologique. Ensuite, en encourageant la suffisance, en favorisant la création de valeur collaborative et en offrant des formations pour le développement des capacités financières, Financité œuvre en faveur de l'égalité en réduisant les inégalités (de savoirs) et en permettant l'autonomie des individus et des communautés. La valorisation de l'ancrage local et de la communauté contribue également à la réduction des disparités entre les régions. Pour finir, les principes de gouvernance démocratique, d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que le partage des ressources promus par Financité, reflètent sa contribution envers la valeur de la convivialité et la participation. En mettant l'accent sur des relations basées sur la coopération et la solidarité, ainsi qu'en impliquant les membres dans la prise de décisions financières, l'organisation favorise la création de liens sociaux solides et la participation démocratique.

En résumé, les principes de Financité s'alignent avec les valeurs de durabilité écologique, d'égalité locale et mondiale, ainsi que de convivialité et de participation, démontrant ainsi son engagement envers une approche responsable et durable dans le domaine financier, en accord avec les valeurs sous-jacentes à la décroissance.

3.4 Conclusion et limites

À travers cette dernière section, nous voulions répondre à la question suivante : « les organisations de l'économie sociale peuvent-elles être considérées comme des organisations décroissantes ? ». Nous commencerons tout d'abord par dire qu'il n'est pas encore possible, à ce stade de développement de la compréhension des organisations dans une perspective de décroissance, de savoir ce que sont exactement ces organisations décroissantes et donc, de savoir si les organisations de l'ES peuvent être comparées à ces structures. Toutefois, nous avons essayé, à l'aide de la littérature et de la construction d'une grille de critères (voir partie 2), de comprendre si les organisations de l'économie sociale pouvaient contribuer à la décroissance, et surtout à quel(s) niveau(x) elles pouvaient y parvenir. Pour ce faire, nous avons analysé trois organisations sociales dont une coopérative, Smart, et deux ASBL, Pour la Solidarité et Financité. Les résultats de ces analyses ont montré que toutes les trois, contribuaient plus ou moins fortement à la décroissance, de par leur alignement avec les principes et valeurs du concept. Toutefois, il est à noter que cette analyse possède plusieurs limites et que les résultats peuvent être discutés.

Tout d'abord, concernant les limites de l'étude, l'analyse s'est faite principalement sur base d'une interview réalisée auprès d'un membre de chaque organisation. Cette interview a duré

environ une heure pour chaque individu. Le fait d'avoir interviewé une seule personne durant une heure pour chaque organisation implique une collecte d'informations limitée et de ce fait, une limite dans l'analyse de l'organisation. En outre, il faut également souligner que le cadre de cette analyse est restreint par sa nature même et par les limites propres aux dimensions de la grille de critères. Par exemple, dans la dimension structurelle, la distinction entre l'axe sur la forme juridique et l'axe sur la relation for profit or not for profit s'est avérée quelque peu inutile dans cette analyse car la forme juridique montrait explicitement la nature de la relation avec le profit. Ensuite, bien que la décroissance privilégie des entreprises de petites tailles, il a été difficile de considérer des organisations à grandes structures (car ayant un impact important sur une large communauté), comme incompatible avec la décroissance. Au contraire, nous avons pensé que certaines organisations auraient besoin d'être plus « grandes » que d'autres, surtout celles qui poursuivent des missions fortement engagées et ancrées sur des valeurs telles que la solidarité, la collaboration, la durabilité. De plus, chaque organisation possède une structure différente qui influence son comportement. Il est donc difficile d'appliquer une grille de critères généralisée à des entreprises qui sont intrinsèquement différentes et de comparer les observations.

Ensuite, par rapport à la dimension sur les principes organisationnels, nous avons pensé que certains principes devaient peut-être être redéfinis et éclaircis aux vues des différentes interprétations que nous pouvons en avoir. Par exemple, lors des interviews, j'ai laissé les intervenants expliquer eux même ce qu'ils comprenaient des principes avant de leur poser des questions précises. J'ai remarqué que certains comprenaient les principes de façon externe (propre à la mission, portée et impact de leur organisation) et d'autres de façon interne (propre à leur structure interne). Il serait donc peut être intéressant de clarifier ce point et d'analyser les organisations d'un point de vue micro et macro dans une perspective de décroissance car ce concept requiert à la fois des transformations à l'intérieur des organisations mais aussi une transformation de leurs environnements externes. Pour donner un exemple concret, le principe 10 est principalement axé sur l'autonomie et le développement des capacités de la communauté. Toutefois, il serait intéressant d'orienter aussi ce principe en fonction des employés qui, eux aussi, doivent développer leurs capacités et leur autonomie au sein de l'organisation. L'étude de Hankammer et al. (2021) ne souligne pas ce point et cela peut donc constituer une limite supplémentaire. Par ailleurs, Denis Stokkink nous a fait souligner l'importance d'être cohérent à la fois au niveau de l'organisation et à la fois dans les actions envers la communauté. Cette remarque rejoint les limites citées juste avant.

Pour finir, analyser des organisations de l'économie sociale implique de comprendre que certains aspects de ces organisations sont presque automatiquement alignés avec la décroissance, comme cette caractéristique à but non lucratif, cette réorientation de l'activité vers des besoins sociaux (et/ou environnementaux) et cette gouvernance qui doit être la plus démocratique possible. Comme nous l'avons souligné brièvement dans ce travail, l'économie sociale possède des points communs fondamentaux avec la décroissance, ce qui rapproche, presque obligatoirement, ces organisations avec la perspective décroissante et nous nous en sommes bien rendus compte lors de l'analyse de nos trois organisations.

Des nouvelles questions émergent...

Dans la continuité de l'analyse, quelques questions ont émergé et pourraient constituer une recherche future. Lorsque nous avons analysé l'organisation Smart, plusieurs questions sont apparues. En effet, la coopérative intègre une mission sociale qui vise à émanciper les travailleurs, à les rendre les plus autonomes possible et à les protéger via des services mutualisés. Dans un sens, cette coopérative contribue à la décroissance car elle a une mission qui est sociale, qui contribue donc à la société, grâce à une gouvernance plutôt participative et s'aligne sur divers principes de la décroissance. Toutefois, cette organisation facilite l'activité entrepreneuriale de ses membres, peu importe l'activité. D'un point de vue individuel, cela est évidemment avantageux, mais dans une perspective de décroissance, l'activité « entrepreneuriale » en elle-même est remise en question. La décroissance insiste sur la transformation des activités, leur réduction qui plus est, afin de réduire l'activité économique globale. Or, Smart contribue à la création d'activités qui vont, pour la plupart, nourrir la croissance économique (c'est-à-dire, l'augmentation du PIB). En d'autres termes, la coopérative Smart facilite la création d'activités économiques qui elles, ne sont pas forcément tournées vers une mission sociale ou environnementale. Elle contribue ainsi à la croissance économique du pays par sa mission sociale. Cette constatation soulève la question de savoir comment interpréter, dans une perspective de décroissance, des organisations qui, indirectement, contribuent à la croissance économique via leur mission et objectifs ? Ne faut-il pas également distinguer les organisations d'intérêt mutuel à celles d'intérêt général dans la compréhension de la décroissance (peut-être faudrait-il questionner la forme juridique en fonction de la décroissance) ? Les organisations sociales ne devraient-elles pas avoir à la fois une mission d'intérêt mutuel (pour les membres) et d'intérêt général (pour la communauté) ? La décroissance prône une réduction du temps de travail afin de diminuer la production, mais comment diminuer le temps de travail pour une organisation qui s'occupe de missions fondamentales, urgentes, axées sur des valeurs essentielles telles que la solidarité ? Ce sont des questions parmi bien d'autres, qui devront certainement, un jour ou l'autre, être posées.

Conclusion

Nous voilà à la conclusion finale de ce mémoire sur la décroissance, objet d'un dur labeur et d'intenses réflexions. Rappelons-nous que ce mémoire a été construit sur base de trois grandes questions qui constituent chacune, les trois grandes parties de ce travail. La première partie de ce mémoire s'interrogeait sur le fait de savoir ce qu'était la décroissance de façon générale. Ainsi, nous avons découvert le concept ensemble. D'abord en parcourant ses origines provenant de la grande critique de la croissance économique, ensuite en passant de son émergence aux cinq sources de pensée qui l'ont construite, jusqu'à sa projection en tant que transition vers une ère de post-croissance. Nous avons fini par expliquer la définition moderne de la décroissance construite par le jeune économiste écologique Timothée Parrique, qui montre que la décroissance est « *une réduction de la production et de la consommation pour alléger l'empreinte écologique, planifiée démocratiquement dans un esprit de justice sociale et dans le souci du bien-être* ». Puis, nous avons expliqué les valeurs et les principes du concept. Finalement, la réponse à cette première question est de dire que la décroissance est avant tout une critique (de la croissance économique), une objection (de la croissance), un constat (croissance infinie dans un monde fini n'est pas compatible), un mouvement, un slogan, une idée, un espace de réflexion et de débats, une maison, une alternative à la société moderne, une solution, une transition, un espoir. La décroissance est un concept aux multiples facettes qui veut répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et qui se veut être un moyen de transition vers une société plus harmonieuse et en équilibre avec l'environnement.

Ensuite, dans la seconde partie, la grande question que nous nous sommes posée était « Que sont les organisations de décroissance ? », ce qui nous a amené à tenter de comprendre quelles seraient les caractéristiques d'une organisation dans un contexte de décroissance. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur trois articles récents (2021, 2021 et 2023) qui ont mené des recherches sur les potentiels critères organisationnels axés sur la décroissance, au regard de la littérature existante. Nous avons donc retenu trois dimensions qui permettaient de comprendre l'organisation dans un contexte de décroissance. La première dimension, provenant de l'étude de Froese et al. (2023), explique que les organisations qui s'aligneraient le mieux au concept seraient celles qui contribuent ou jouent un rôle dans les trois valeurs fondamentales de la décroissance, à savoir la durabilité écologique, l'égalité locale et mondiale, ainsi que la convivialité et la participation. Ensuite, la seconde dimension, basée sur l'article de Hankammer et al. (2021), montre onze principes organisationnels qui sont axés sur la décroissance et qui doivent être, en partie, appliqués par les organisations qui veulent s'aligner avec la décroissance. Pour finir, la dernière dimension se réfère aux cinq axes clés de l'entreprise post-croissance de Hinton (2021) qui constituent les couches structurelles à comprendre et à analyser au regard du concept de la décroissance. Ces trois dimensions nous ont aidés à comprendre comment appréhender l'organisation dans un contexte de décroissance (ou post-croissance) par le biais de critères et de points à analyser. Par la suite, nous avons réuni ces trois dimensions dans une grille d'analyse comprenant les différents critères axés sur la décroissance. Cette grille a été construite dans le but de rassembler les études faites par les auteurs susmentionnés afin d'avoir une compréhension et une vue en trois dimensions de l'organisation qui pourrait s'aligner à la décroissance. La dimension des valeurs nous en apprend sur le sens de l'existence de l'organisation, son but, son objectif final au regard de la décroissance, la dimension sur les

principes nous montre ce que l'organisation met en place pour s'aligner avec ses valeurs, ses pratiques, ses règles d'actions inhérentes à la décroissance, la dimension sur les axes structurels nous donne les axes clés à analyser dans le cadre de la décroissance, en nous montrant quelles sont les structures principales de l'organisation pour mieux comprendre ce qui influence son comportement et ses choix. Finalement, nous ne pouvons pas véritablement répondre à cette question à ce stade de recherche au vu des différentes limites qui ont été expliquées dans cette partie. Néanmoins, nous dirons qu'une organisation de décroissance peut se comprendre comme étant une organisation qui contribue aux valeurs fondamentales de la décroissance, c'est-à-dire à la durabilité écologique/égalité locale et mondiale/convivialité et participation, en s'alignant à plusieurs de ses principes, qui sont certainement influencés par les axes structurels de l'organisation.

Pour finir, la dernière partie de ce travail s'est construite autour d'une dernière grande question qui est « Les organisations de l'économie sociale peuvent-elles être considérées comme des organisations de décroissance ? ». Afin de répondre à cette question, nous avons tout d'abord expliqué brièvement ce qu'était l'économie sociale, l'entreprise sociale et les liens que l'on pouvait faire avec le concept de la décroissance. L'économie sociale s'est, d'une certaine façon, désaliénée de l'impératif de croissance car, dans ses missions, son objectif a dépassé la maximisation du profit pour se tourner vers les besoins sociaux et environnementaux. De ce fait, en replaçant l'humain et la nature au cœur de ses préoccupations, l'économie sociale rejoint l'idée de la décroissance, c'est-à-dire celle de changer de paradigme afin de préserver la nature et d'assurer la pérennité de la vie humaine. Ces deux concepts sont des espaces de réflexion qui sont en pleine expansion et en pleine évolution, et qui pourraient, ensemble, contribuer à ces objectifs de transition. Ensuite, nous avons appliqué notre grille de critères axée sur la décroissance à trois organisations de l'économie sociale dont une coopérative et deux ASBL. Pour analyser ces organisations, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec un membre de chaque organisation et nous avons ensuite analysé les données collectées au regard des critères et dimensions de la grille. Sur base de nos observations, nous avons conclu que chacune des organisations contribue, plus ou moins fortement, à la décroissance en s'alignant à différents critères qui lui sont propres mais nous n'avons pas pu dire que les organisations de l'économie sociale, en général, pouvaient être considérées comme des organisations de décroissance étant donné que l'organisation de décroissance elle-même n'est pas encore clairement définie. Toutefois, nous avons pu constater, en lien avec notre compréhension de l'organisation de décroissance, que les organisations de l'économie sociale étaient des candidates potentielles pour la décroissance grâce à plusieurs de leurs critères tels que leur détachement quant à l'objectif de maximisation de profits, leur gouvernance démocratique, leur objectif à finalité sociale (et ou environnementale) ainsi que leurs valeurs. Ces critères sont en concordance avec plusieurs facettes de la décroissance comme la solidarité, l'égalité, la durabilité, le bien-être et la démocratie. Finalement, la recherche générale sur la décroissance au niveau organisationnel est encore à approfondir, notamment dans le secteur de l'économie sociale. Comment les organisations pourraient-elles davantage s'aligner à la décroissance ? À l'intérieur de l'économie sociale, quelles sont les structures organisationnelles qui contribuent le plus au concept ? La décroissance amène-t-elle de nouvelles perspectives pour les organisations de l'économie sociale ?

Bibliographie

- Banerjee, S., Jermier, J., Peredo, A., Perey, R., Reichel, A., (2021). *Theoretical perspectives on organizations and organizing in a post-growth era*. Organisation. Vol. 28(3° 337-357. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/1350508420973629>
- Brunner, A. (2023, 1 février). Revenus : quels sont les pays les plus inégalitaires au monde ; ? *Observatoire des inégalités*. <https://www.inegalites.fr/Revenus-quels-sont-les-pays-les-plus-inegalitaires-au-monde>
- Cappelletti, L., Khouatra, D., (2002). *La mesure de la création de valeur organisationnelle : le cas d'une entreprise du secteur de la gestion du patrimoine*. Technologie et management de l'information: enjeux et impacts dans la comptabilité, le contrôle et l'audit, May 2002, France. pp.CD-Rom. halshs-00584448
- Casaux, N. (2021, 21 octobre). *La décroissance, utopie absurde mais rassurante pour civilisés éco-anxieux (par Nicolas Casaux)*. Le Partage. <https://www.partage-le.com/2021/07/09/la-decroissance-utopie-absurde-mais-rassurante-pour-civilises-eco-anxieux-par-nicolas-casaux/>
- Center for Community Land Trust Innovation, 2022; Center for Community Land Trust Innovation. (2022, 2 juin). *Qu'est-ce qu'une fiducie foncière communautaire ?* • Centre pour l'innovation en fiducie foncière communautaire. <https://cltweb.org/fr/what-is-a-community-land-trust/>
- Chaire prospérité et post-croissance*.
(s. d.). https://www.postgrowth.be/?utm_source=personal-email&utm_medium=email&utm_id=martin-signature#equipe
- Climate Consulting (2023, 15 juin) : *Pays les plus pollués au monde : classement valable en 2023*. Climate Consulting. <https://climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/pays-pollues#:~:text=Les%20trois%20pays%20les%20plus%20gros%20émetteurs%20de%20CO2%20sont,responsable%20à%20hauteur%20de%207.0%25.>
- Décroissance - Définitions, synonymes, conjugaison, exemples* | Dico en ligne Le Robert.
(s. d.). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/dcroissance>
- Defourny, J., Nyssens, M. (2008, 26 septembre). *Social entreprise in Europe : recent trends developments*. Social entreprise journal, ISSN 1750-8614. https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/17508610810922703/full/html?casa_token=rhaq9YZkzz8AAAAA:LDs7OnR7jwgjVkw2zif6-2p5B05Bdg5uye2Djjb870gacB4tnEOXU28pUhx5S4rK2iReJGgD9OEcfpf0FOmitu6mDR6imCSL7LYrb2kRxbZaaZRkJY0

- Duverger, T. (2020, 6 juin). *La décroissance : histoire d'une idée* ». Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588.
<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/thematiques/civilisation-materielle/consommation-et-circulations-transnationales/la-decroissance-histoire-d'une-idee>
- Ekopedia. (s. d.). *Outil convivial*. https://www.ekopedia.fr/wiki/Outil_convivial
- European Forum for Urban Security. (2019, 18 juin). *Qu'est-ce que la polarisation et comment y répondre à l'échelle locale ? - European Forum for Urban Security*. European Forum for Urban Security. <https://efus.eu/thematiques/quest-ce-que-la-polarisation-et-comment-y-repondre-a-lechellelocale/?lang=fr#:~:text=La%20polarisation%2C%20elle%2C%20d%C3%A9signe%20la,1%27avenir%20de%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9>
- Financité. (s. d.). *À propos de nous*. Site web : <https://www.financite.be/fr/article/%C3%A0-propos>
- Financité (2020). Rapport d'activités – 2022.
https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/rapactivite_2022-web-cor.pdf
- Flipo, F. (2015, 16 janvier). *Les cinq sources de la décroissance*. Implications philosophiques. <https://hal.science/hal-01266364>
- Froese, T., Richter, M., Hofmann, F., & Lüdeke-Freund, F. (2023). *Degrowth-oriented organisational value creation: A systematic literature review of case studies*. Ecological Economics, 207, 107765. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2023.107765>
- Hankammer, S., & Kleer, R. (2018). Degrowth and collaborative value creation: Reflections on concepts and technologies. *Journal of Cleaner Production*, 197, 1711-1718.
<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.03.046>
- Hankammer, S., Kleer, R., Mühl, L., & Euler, J. (2021). Principles for organizations striving for sustainable degrowth: Framework development and application to four B Corps. *Journal of Cleaner Production*, 300, 126818.
<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2021.126818>
- Hinton, J. (2021). Five key dimensions of post-growth business: Putting the pieces together. *Futures*, 131, 102761. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2021.102761>
- Johanisová, N., Crabtree, T., & Fraňková, E. (2013). *Social enterprises and non-market capitals: a path to degrowth ?* Journal of Cleaner Production, 38, 7-16.
<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2012.01.004>
- Kallis, G., Kostakis, V., Lange, S., Muraca, B., Paulson, S., & Schmelzer, M. (2018). *Research On Degrowth. Annual Review of Environment and Resources*, 43(1), 291-316. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-102017-025941>

Kempf, H. (2008). *Comment les riches détruisent le monde*. Manière de voir n°99.

Le labo de l'économie sociale et solidaire. *Economie sociale et solidaire (ESS)*. <https://www.lelabo-ess.org/economie-sociale-et-solidaire-ess#:~:text=Les%20b%C3%A9n%C3%A9fices%20sont%20prioritairement%20r%C3%A9investis,la%20concurrence%20entre%20les%20individus.>

L'internaute. (2021, 01 janvier). Définition du mot "collaboratif".
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/collaboratif/#>

Metabolism of Cities. (2021, 6 octobre). *Heated Debates & Misconceptions about Degrowth (Timothée Parrique) - Circular Metabolism Podcast # 34* [Vidéo]. YouTube.
<https://www.youtube.com/watch?v=1-fuJYvJ7Sk>

Nesterova, I. (2021). Addressing the obscurity of change in values in degrowth business. *Journal of Cleaner Production*, 315, 128152. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2021.128152>

Nyssens, M. (2021). LECON2351 Économie sociale [notes de cours]. ESL, UCLouvain

Observatoire de la finance durable.
(s. d.). <https://observatoiredelafinancedurable.com/fr/presentation/la-finance-durable/>

Pansera, M., & Fressoli, M. (2020). Innovation without growth : Frameworks for understanding technological change in a post-growth era. *Organization*, 28(3), 380-404. <https://doi.org/10.1177/1350508420973631>

Parrique, T., Devaureix, J. (2021, 4 mai). # 70-Décroissance, un projet de société ? - TIMOTHÉE PARRIQUE.
<https://open.spotify.com/episode/3n2CpzIiXW8U9ZhbCyK0wu>

Parrique, T. (2022, septembre). *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance* (SEUIL). p.15. Edition du Seuil, Septembre 2022. France.

Parrique, T. (2023). *Imaginer l'économie de demain : la décroissance*, par Timothée Parrique. Bon Pote. <https://bonpote.com/imaginer-leconomie-de-demain-la-decroissance-par-timothee-parrique/>

Perilleux, A. (2022). LECS02330 Économie sociale et transition écologique et sociale : 2.2. *Les théories des communs* [notes de cours]. ESL, UCLouvain

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS. (2023, 28 avril). *Présentation du Think & Do Tank* . Pour la Solidarité. <https://www.pourlasolidarite.eu/fr/page/presentation-du-think-do-tank-pour-la-solidarite-pls>

- POUR LA SOLIDARITÉ (2022). Rapport d'activité – 2022.
https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/rapport_dactivites_2022.pdf
- Sekulova, F., Kallis, G., Rodríguez-Labajos, B., & Schneider, F. (2013). *Degrowth: from theory to practice*. Journal of Cleaner Production, 38, 1-6.
<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2012.06.022>)
- Service public fédéral de l'économie (16 avril, 2021). *Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?*. SPF Economie. <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/economie-durable/entrepreneuriat-social/quest-ce-quune-entreprise>
- Smart. (s. d.). *Smart*. Site web : <https://smartbe.be/fr/>
- Smart (2022). Rapport d'activités – 2022. <https://indd.adobe.com/view/9a1ce341-9635-4be4-9c8c-39a66b546ba6>
- TIESS OLT. (2022, 17 janvier). *Salade et savoir – Économie sociale et décroissance : synergies et tensions* [Vidéo]. YouTube.
https://www.youtube.com/watch?v=7x2_o8jI6ZI
- UNDP Climate Promise (s.d.). *Qu'est-ce que la transition juste ? et pourquoi est-ce important ?* <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/quest-ce-que-la-transition-juste-et-pourquoi-est-ce-important>
- Upward, A., & Jones, P. B. (2015). An Ontology for Strongly Sustainable Business Models. *Organization & Environment*, 29(1), 97-123. <https://doi.org/10.1177/1086026615592933>
- World Bank Open Data. (s. d.). *Croissance du PIB (% annuel)*, World Bank Open Data.
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2021&start=1961&view=chart>
- Youmatter, (2019, 3 octobre). *Innovation frugale : définition, principes et exemple*. Youmatter. <https://youmatter.world/fr/definition/innovation-frugale-definition-principes/#:~:text=Origine%20et%20d%C3%A9finition%20de%20l,%C3%A0%20des%20besoins%20clairement%20identi%C3%A9s>.